

PRÉSIDENTIE
Le Président Tebboune reçoit les MAE participant à la réunion des pays voisins de la Libye

P. 24

RÉUNION D'ALGER SUR LA LIBYE :
Appel à s'inscrire dans le processus de dialogue politique loin de l'ingérence étrangère

P. 6

SAHARA OCCIDENTAL :
Les décisions unilatérales de la Centrafrique et Sao Tomé-et-principe constituent une nouvelle violation du droit international

P. 24

RENCONTRE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE AVEC DES RESPONSABLES DE MÉDIAS NATIONAUX PUBLICS ET PRIVÉS

POUR UNE CONSTITUTION CONSENSUELLE ET UNE ÉCONOMIE EFFICIENTE

Les consultations politiques entreprises, il y a quelques jours, se poursuivront pour une durée indéterminée, a affirmé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, soulignant que l'objectif étant de parvenir à une « Constitution consensuelle » dont le projet sera soumis au référendum populaire. « Les consultations se poursuivent, mais la date de leur clôture n'est pas arrêtée », a-t-il déclaré lors d'une rencontre avec des responsables de médias nationaux publics et privés au cours de laquelle il a évoqué plusieurs questions nationales et internationales. Selon le chef de l'Etat, « l'avis de tous sera pris en compte en ce qui concerne la méthodologie à suivre, mais également les problèmes dont souffre le pays ».

P. 3



Gouvernement

Djerad : «Le gouvernement ne ménagera aucun effort pour résoudre les difficultés récurrentes du citoyen»

P. 5

EXPORTATIONS:

M. Rezig préside une réunion consacrée à l'examen de la problématique du transport de marchandises

P. 5

CÉRÉALES:

Collecte de 20 millions quintaux de blé dur depuis avril dernier

P. 5

SANTÉ

**CERVEAU :
Un entraînement pour augmenter la puissance cérébrale**

P. p 12-13

FOOTBALL

MONDIAL 2022 (ÉLIMINATOIRES/ PHASE DE POULES) :

**Zetchi :
«Nous devons respecter nos adversaires»**

P. 21



HABITAT:

Installation de M. Tarek Belaribi au poste de DG de l'AADL

P. 24

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Saisie de plus de 10 quintaux de kif traité à Naâma

P. 24

BISKRA

Récitals poétiques en ouverture du séminaire national de la poésie malhoun

Les travaux du séminaire national de la poésie malhoun se sont ouverts mercredi à la salle Fikr oua Adeb de la ville Biskra par une série de récitals donnée par des poètes venus de plusieurs wilayas.

Axée autour du thème de «l'impact de la poésie populaire dans l'écriture de l'histoire», la séance d'ouverture de cette rencontre a fait ainsi défiler sur la tribune de la salle les poètes Boubakr Khoudhir de Biskra, Hamza Benbouziane d'El Oued, Bachir Touhami et Abdelkader Arabi de Mostaganem et Aïcha Boumediene de

Tiaret. Outre les récitals poétiques et la reprise de vieilles chansons patriotiques, la rencontre prévoit la présentation de communications sur la poésie algérienne Malhoun et de documents de certains poètes du Malhoun dont cheikh Mohamed El-Ardjani natif de Tolga (Biskra).

Dans son allocution d'ouverture, le directeur de la culture Omar Manaa a estimé que la poésie populaire constitue un «document historique» et «un témoignage vivant et support de la mémoire collective nationale».

MDN

Lancement d'une large campagne sanitaire au profit des habitants de zones enclavées à Biskra et Touggourt

Une large campagne sanitaire a été lancée les 21 et 22 janvier courant, en faveur des habitants des zones enclavées à Biskra et Touggourt, à travers la mobilisation de staffs médicaux dotés de tous les moyens humains et constitués de compétences humaines, parmi les médecins et paramédicaux, relevant des services de santé militaire de la quatrième région, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«En application des instructions du Haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP), à l'effet de prendre en charge les citoyens dans les zones enclavées et de poursuivre les efforts consentis en matière d'assistance médicale dans les différentes régions militaires, une large campagne sanitaire a été lancée les 21 et 22 janvier courant, en faveur des habitants de zones enclavées à Biskra et Touggourt, à travers la mobilisation de staffs médicaux dotés de tous les moyens humains et constitués de compétences humaines, parmi les médecins et paramédicaux, relevant des services de santé militaire de la quatrième région», a précisé le communiqué du MDN.

Cette campagne «s'inscrit dans le cadre des missions humanitaires menées par le commandement de l'ANP, visant à prêter main forte et assistance aux citoyens et à leur apporter un soutien permanent, particulièrement, la population des zones enclavées», poursuit la même source, ajoutant que l'opération tend également à «assurer différentes prestations et une prise en charge médicale des cas pathologiques des citoyens de cette région, en effectuant des examens généraux et spécialisés et en prodiguant les soins indispensables, outre la sensibilisation des citoyens aux moyens de prévention des maladies contagieuses».

Les citoyens ayant bénéficié de ces prestations médicales, «ont accueilli favorablement l'initiative qui se poursuivra de manière périodique, afin de faire profiter les habitants des zones enclavées dans la 4^e région militaire», conclut le document.

SAÏDA

Journée d'information sur la médecine sportive aujourd'hui

Une journée d'information sur la médecine sportive sera organisée samedi à Saïda au profit des médecins des équipes de football de la ligue régionale de football, a-t-on appris de la ligue initiatrice de l'événement.

Cette rencontre, prévue à l'institut de formation supérieure paramédicale de cette ville, prévoit cinq interventions divers thèmes dont «le cardiogramme naturel chez l'athlète», «la lutte contre le dopage», «la réanimation cardiaque et les vaisseaux sanguins» et «les procédures d'urgence», selon les organisateurs.

Ces interventions seront encadrées par des médecins spécialistes et chirurgiens dans le domaine de la médecine sportive relevant de la commission médicale de la FAF en plus d'un médecin affilié à la Direction locale de la protection civile.

Cette rencontre vise à développer des conceptions liées aux traitements médicaux dans le domaine du sport et au suivi de la condition physique des athlètes pour assurer leur bien-être et leur bonne santé, selon le président de la ligue régionale de football, Dr Benhamza Yacine.

ALGER

Formation des enfants souffrant de retard mental en ramendage et fabrication artisanale des filets de pêche

Une convention de formation a été signée entre les directions de wilaya de l'action sociale et de la solidarité (DASS) et de la pêche et des ressources halieutiques (DPRH), d'une part et le Centre médico-psychopédagogique (CMP) des enfants inadaptés de Zerkouria (Ain Taya), d'une autre part, dans le domaine du ramendage et de la fabrication artisanale des filets de pêche, a indiqué un responsable de la DPRH d'Alger.

Signée récemment en présence de la directrice de la DASS, Salihia Maiouche et de la directrice du Centre médico psychopédagogique de Ain Taya, Nouri Dalila, la convention porte sur la formation des enfants souffrant de retard mental dans le domaine du ramendage et de la fabrication artisanale des filets de pêche pour leur réadaptation mentale et physique, a précisé la directrice du DPRH de la wilaya d'Alger, Rabia Zerouki.

Ce cycle de formation sera supervisé par des cadres de la DPRH et sanctionné par un diplôme, a-t-elle fait savoir, ajoutant que la direction «accompagne les enfants pour bénéficiaire de micro-crédits ANGEM leur permettant, à l'avenir, de vendre leurs produits lors des événements organisés par les APC.

Dispensée gratuitement aux pensionnaires du Centre, la formation comprend des cours pratiques sur tout ce qui a trait au ramendage et à la fabrication artisanale des filets de pêche, selon les normes de l'Institut national supérieur de pêche et d'aquaculture (Alger).

▶ ALGÉRIE/SÉISME

Un tremblement de terre de magnitude 4.9 enregistré à Jijel (CRAAG)

Un tremblement de terre de magnitude 4.9 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré hier matin à 8h24 dans la wilaya de Jijel, indique le Centre de Recherche en Astronomie, Astrophysique et Géophysique (CRAAG), dans un communiqué.

L'épicentre de la secousse a été localisé en mer à 05 km au nord-est d'El Aouana (W. Jijel), précise la même source.

Une réplique d'une magnitude de 3,6 enregistrée

Une réplique d'une magnitude de 3,6 sur échelle ouverte de Richter a été enregistrée vendredi à 12h25 dans la wilaya de Jijel, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de cette réplique a été localisé à trois (3) kilomètre au Sud d'El Aouana, précise la même source.

Un tremblement de terre de magnitude 4,9 a été enregistré plus tôt dans la matinée (8h24) dans la même wilaya.

L'épicentre a été localisé en mer à cinq (5) km au nord-est d'El Aouana.

● SÛRETÉ NATIONALE

206 inspecteurs principaux promus au grade de lieutenant de police

Deux-cents-six (206) inspecteurs de police relevant des différentes directions, des services centraux et régionaux et des services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont bénéficié, jeudi à Alger, d'une promotion au grade de lieutenant de police au titre de l'année de formation 2018-2019.

Promus au grade de lieutenant de police, les 206 inspecteurs principaux, dont 33 policières relevant des différentes directions, des services centraux et régionaux et des services de Sûreté de la wilaya d'Alger, ont prêté serment à la Cour de justice d'Alger (Ruisseau). Au terme de la cérémonie de prestation de serment, le Chef de service de la Police judiciaire de la wilaya d'Alger, le commissaire divisionnaire Hakim Bensafia a précisé que les membres de cette promotion «sont tenus de poursuivre une formation spécialisée conformément à la réglementation en vigueur».

Tenue en présence du Chef de Sûreté de la wilaya d'Alger, M'hamed Bettache et des cadres de la Sûreté de wilaya, cette prestation de serment permet aux officiers «l'exercice de leurs missions au sein de la police judiciaire», a-t-il indiqué, ajoutant qu'elle constitue «un engagement juridique garantissant une application rigoureuse du code de procédure pénale», et ce en vue de la protection des droits et des biens du citoyen dans le cadre des droits de l'homme.

Le Président Tebboune confirme la poursuite des consultations politiques pour parvenir à une "Constitution consensuelle"

Les consultations politiques entreprises, il y a quelques jours, se poursuivront pour une durée indéterminée, a affirmé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, soulignant que l'objectif étant de parvenir à une "Constitution consensuelle" dont le projet sera soumis au référendum populaire.

"Les consultations se poursuivent, mais la date de leur clôture n'est pas arrêtée", a-t-il déclaré lors d'une rencontre avec des responsables de médias nationaux publics et privés au cours de laquelle il a évoqué plusieurs questions nationales et internationales.

Selon le chef de l'Etat, "l'avis de tous sera pris en compte en ce qui concerne la méthodologie à suivre, mais également les problèmes dont souffre le pays".

Ces avis, a-t-il poursuivi, "pourront entrer dans l'élaboration de la mouture finale de la Constitution et l'occasion sera également donnée à d'autres personnalités".

Cependant, il a estimé que même si "La Constitution concerne certes l'ensemble de la société, son élaboration doit être confiée à des spécialistes en droit constitutionnel".

"(...) Nous opérerons d'autres amendements et changements jusqu'à ce que nous parviendrons à une Constitution consensuelle", a-t-il indiqué.

Soutenant que l'actuelle Constitution "a montré ses limites" avec la crise, le président de la République a jugé "impérative" sa révision pour "éloigner le spectre des crises à l'avenir".

Se défendant de vouloir obtenir une "Constitution sur mesure", le président Tebboune a affirmé que "cette Constitution marquera le début de l'étape fondamentale".

"(...) La Constitution sera soumise au référendum, ce qui voudra dire que l'ensemble des Algériens se sont prononcés et qu'il ne s'agit nullement d'une Constitution sur mesure pour un président, un clan ou un mode de gouvernance", a-t-il affirmé.

Il a expliqué, à ce titre, avoir "préférez que le débat passe par le Parlement et que toutes les explications soient données aux citoyens afin qu'ils puissent voir une idée claire et que le référendum soit supervisé par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE)".

Le président de la République a soutenu, à ce titre, que toutes les personnalités rencontrées



jusqu'à étaient "favorables à l'amendement de la Constitution" et qu'elles "craignent, elles aussi, tout comme les citoyens, qu'elle soit encore une révision sur mesure".

Interrogé sur la participation à ces consultations de l'ancien président de la République, Liamine Zerroual, le président Tebboune a fait savoir qu'il était en contact permanent avec lui et que des "circonstances particulières" l'empêchent de se déplacer à Alger.

Néanmoins, le chef de l'Etat s'est dit "prêt à le rencontrer au siège de la Présidence ou chez lui", assurant que "toute discussion avec lui ne sera que bénéfique".

Sur un autre plan, le président Tebboune a réitéré sa détermination à poursuivre la lutte contre la corruption et à œuvrer pour la récupération des deniers publics détournés vers l'étranger.

Poursuite "sans relâche" de la lutte contre la corruption

"La lutte contre la corruption, et je l'ai déjà assuré, se poursuivra sans relâche", a-t-il affirmé, soulignant que les mesures de lutte contre la

corruption peuvent aller jusqu'à "l'installation de caméras de surveillance partout, à l'instar des services des Douanes, des commissariats de police et des communes".

Il a affirmé, en outre, que les fonds détournés seront "indubitablement récupérés".

"Pour ce qui est de la récupération des fonds détournés, nous sommes dans l'attente du feu vert de la justice, qui n'a pas encore statué sur tous les dossiers et établi les montants détournés. Une fois ces dossiers définitivement clos par la justice, nous allons entamer les procédures nécessaires, soit par le biais d'avocats algériens ou étrangers, ou par l'activation des conventions conclues avec ces pays", a-t-il expliqué.

Évoquant la question du développement des médias, le président de la République s'est engagé à aider la corporation "autant que possible" et à encourager la création de clubs de journalistes dans toutes les wilayas du pays, exhortant les journalistes à "se réunir dans leur propre syndicat".

"J'ai promis la liberté absolue de la presse à la condition du respect des lois de la République et l'éthique professionnelle, nous combattons

fermement le mensonge et la diffamation", a-t-il ajouté. Par ailleurs, le chef de l'Etat a exprimé son "opposition catégorique" à "l'implication de l'idéologie dans l'enseignement primaire", soutenant que "la citoyenneté exige l'édification d'une génération imprégnée des valeurs du nationalisme, de la morale et de l'appartenance civilisationnelle".

"Nous devons tirer profit des expériences des pays avancés. Il existe actuellement des problèmes n'ayant aucun rapport à la scolarité et je m'engage à résoudre les problèmes sociaux des enseignants qui ne devront pas utiliser les élèves comme moyen de pression car les grèves répétées ne servent pas l'intérêt de l'élève", a-t-il estimé.

Le président Tebboune s'est dit, en outre, "déterminé" à "œuvrer pour permettre à l'Algérie de tirer profit des compétences algériennes établies à l'étranger".

Sur le plan international, le président de la République s'est félicité de la réaction positive à la proposition de l'Algérie d'abriter le dialogue inter-libyen.

"Des personnalités libyennes, dont MM. Fayez El-Serraj et Khaled Al-Mechri, ont fait des déclarations encourageantes pour le rôle de l'Algérie dans le règlement de la crise libyenne à travers le dialogue. Nous avons donc la confiance des deux parties en plus de la majorité des tribus du Sud de Misrata, de Zentan et des Touaregs qui ont toutes sollicité la médiation de l'Algérie", a-t-il affirmé.

Il a appelé, à l'occasion, que la question de la République arabe sahraouie, membre fondateur de l'Union africaine (UA), relève de la décolonisation.

Livrant sa vision sur l'avenir des relations avec la France, le chef de l'Etat a indiqué que "désormais, l'Algérie avec sa nouvelle génération et direction n'acceptera aucune immixtion ou tutelle de quelconque".

"L'Algérie n'est pas une chasse gardée de la France. C'est un Etat libre qui décide seul de son avenir", a-t-il ajouté.

Nécessité de construire une économie nationale basée sur la production et les start-ups (Tebboune)

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a souligné, mercredi à Alger, la nécessité de préparer une base solide pour construire une économie nationale axée sur la production et les start-ups qui créent de la richesse, appelant en même temps à respecter l'éthique des pratiques économiques et à assurer la stabilité du cadre juridique régissant l'investissement.

M. Tebboune a affirmé, lors d'une entrevue organisée avec des responsables de médias nationaux publics et privés au cours de laquelle il a évoqué plusieurs questions nationales et internationales, qu'il y a nécessité de préparer une base solide pour bâtir une économie nationale à travers les compétences nationales existantes et l'encouragement des start-ups qui contribuent au développement économique et au renforcement de la machine de la production locale créatrice de richesses.

A cet égard, le président de la République a indiqué que les start-ups disposent désormais d'une banque dédiée et qu'il n'existe plus d'obstacles pouvant empêcher le lancement véritable de l'économie nationale. Évoquant le dossier de l'investissement, le chef de l'Etat a relevé que «tous les opérateurs nationaux intégrés ont des capacités et des moyens pour contribuer au développement du pays et à la création des richesses afin de sortir de la situation de dépendance vis-à-vis des prix du pétrole, au demeurant une ressource épuisables».

Appelant à trouver le moyen de créer d'autres richesses et de compter sur la jeunesse algérienne qui dispose, a-t-il mentionné, des «capacités pour le faire», le président de la République s'est dit opposé aux investissements dans les industries lourdes. «Ces projets nécessitent le recours à l'expertise et à l'engineering auprès de parties extérieures, ce qui engendre des coûts colossaux, ainsi que des délais de réalisation longs», a-t-il expliqué. En ce qui concerne les réformes économiques, le président de la République a assuré que celles-ci ne sont pas «ajournées». «Nous y travaillons, mais il n'y a pas de marge d'erreur possible. J'ai demandé aux ministres de l'Industrie et du Commerce d'organiser une rencontre nationale sur la nouvelle économie pour un changement de mentalités dans la gestion des banques en vue de parvenir à une économie fondée sur des bases solides», a-t-il en effet clarifié.

L'importation, une activité complémentaire à la production nationale

En outre, le chef de l'Etat a mis l'accent, lors de cette entrevue, sur le rôle des start-ups, affirmant que les promoteurs de ces entreprises pourront entrer en production dans une période n'excluant pas une année et demi et assureront l'emploi et peuvent exporter sans grandes contraintes leurs produits.

S'agissant de l'importation, il a précisé que cette activité doit être «complémentaire à la production nationale», annonçant de manière solennelle que le gouvernement est prêt à donner des

instructions aux banques afin d'aider toute personne qui investit dans le développement ou la transformation de la production nationale en leur accordant des crédits pouvant atteindre 90% de la valeur du projet, en sus de la priorité en ce qui concerne l'accès au foncier industriel.

Quant à la valeur de la monnaie nationale, le président de la République a soutenu que celle-ci avait été affectée par le recours au financement non conventionnel ainsi que d'autres facteurs, rassurant toutefois que «le Dinar connaît à présent un frémissement» et qu'une «légère stabilité des réserves de changes» a été enregistrée.

Au sujet de la situation financière du pays, le chef de l'Etat a tenu à préciser que celle-ci n'est pas «critique», mais qu'elle n'est pas pour autant «normale», comme cela fut le cas les deux dernières années. «Il y a une certaine amélioration. Les recettes fiscales augmentent et il y aura d'autres mesures», a-t-il encore fait savoir, faisant état dans ce sillage de la révision de certaines taxes instituées dans la loi des Finances 2020 pour «une meilleure équité».

Augmentation du pouvoir d'achat, un principe irréversible

Assurant que le principe d'augmentation du pouvoir d'achat est «irréversible», M. Tebboune a annoncé l'exonération, dans le cadre de la prochaine loi de Finances complémentaire, de tous les salaires de moins de 30.000 DA dans le but de soutenir le pouvoir d'achat tout en contrôlant les prix des produits essentiels.

«Il pourrait même y avoir une révision minutieuse et réfléchie du Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), car nous rejetons par principe la pauvreté, partant de notre religion et de nos valeurs. Nous mobiliserons tous les moyens disponibles pour la lutte contre la pauvreté et l'iniquité en terme de revenus individuels», a-t-il précisé.

A propos des transferts sociaux, le président de la République a réaffirmé que «le soutien des prix des produits de base et la couverture sociale sont des acquis nationaux qui ne seront pas touchés en consécration de la Déclaration du 1er Novembre, particulièrement le principe de l'Etat démocratique et social».

Soulignant que les transferts sont actuellement équilibrés, exception du problème de financement notamment des retraités, il a mis en exergue l'impératif de revoir le ciblage des catégories ouvrant droits aux aides de l'Etat. Abordant l'importation de voitures de moins de 3 ans, M. Tebboune a indiqué qu'il n'y voit «aucun inconvénient», soutenant que cette activité exige plutôt une «organisation» et que l'Etat veillera sur «la garantie quant à la qualité du véhicule et la régularité de la carte grise».

«Il y a la crainte d'être face à un autre type de fraude, il existe des lobbies et des groupes mafieux en tous lieux. Je n'accuse personne mais j'ai la responsabilité de la vie du citoyen. Si des

garanties techniques sont données pour la protection du citoyen, la porte est ouverte soit à travers l'importation de manière individuelle ou collective. Je laisse cette question aux ministères du Commerce et de l'Industrie», a-t-il, en effet, expliqué.

Concernant la question sur l'exploitation du gaz de schiste, M. Tebboune a souligné que «le débat sur cette question doit se faire dans la sérénité et par des experts loin de toutes les crispations et instrumentalisation politique».

«Il y a eu une réaction négative de la part des citoyens de Aïn Salah qui ont été surpris par les torches sans aucunes explications préalables. Notre première expérience a été un erreur, nous avons un vaste désert mais nous sommes allés dans une région peuplée. Nous allons évaluer calmement les expériences, mais il faut que toutes les franges du peuple sachent qu'il s'agit d'une richesse dont Allah, Tout Puissant, nous a gratifié et je ne vois pas pourquoi s'en priver et que l'exploitation de cette ressource est à même d'améliorer le niveau de vie des citoyens», a fait observer par ailleurs le chef de l'Etat avant d'ajouter que l'Algérie est considérée comme la «deuxième ou troisième en réserves mondiales de gaz de schiste».

Lutte sans relâche contre la corruption et la surfacturation

Interrogé sur la démarche entreprise pour la récupération des fonds détournés, le chef de l'Etat a assuré que cette opération dépend des enquêtes menées actuellement par la Justice. «Nous sommes dans l'attente du feu vert de la justice, qui n'a pas encore statué sur tous les dossiers et établit les montants détournés. Les fonds détournés se trouvent à l'intérieur du pays ainsi que dans d'autres endroits, comme Genève ou dissimulés dans des pays réputés pour leurs facilitations fiscales. Une fois ces dossiers définitivement clos par la justice, nous allons entamer les procédures nécessaires, soit par le biais d'avocats algériens ou étrangers, ou par l'activation des conventions conclues avec ces pays. Ces fonds seront indubitablement récupérés et ça se fera par le biais de la Justice», a insisté M. Tebboune.

Le premier magistrat du pays a évoqué, en outre, la lutte contre la surfacturation et le phénomène de la corruption affectant le pouvoir d'achat du citoyen. «Si la première affecte le Trésor public, la deuxième touche à la poche du citoyen, et c'est bien plus grave, en se rendant à l'Administration, le simple citoyen est contraint de payer en contrepartie de prestations qui lui sont garanties par l'Etat», a-t-il dit, avant de souligner qu'«il est impératif dans ce sens œuvrer à la moralisation de la société, car en l'absence de morale tout se disloque même au sein de la famille». Les mesures de lutte contre la corruption peuvent aller jusqu'à «l'installation de caméras de surveillance partout», à l'instar des services des Douanes, des commissariats de police et des communes, a conclu le chef de l'Etat.

LE PRÉSIDENT DE L'EX-INSTANCE DE MÉDIATION ET DU DIALOGUE, KARIM YOUNES

« Le changement escompté passe par la poursuite du dialogue et du débat dans la sérénité »

Le président de l'ex-instance de médiation et du dialogue, Karim Younes, a déclaré jeudi à Mostaganem, que le changement escompté «nécessite la poursuite du dialogue et du débat dans la sérénité».

Dans son intervention, lors d'une conférence nationale universitaire inhérente à l'enrichissement du projet d'amendement de la Constitution, Karim Younes a estimé qu'«un dialogue objectif et serein et un débat ouvert à tous les courants d'expression de la société sont susceptibles de réaliser le changement prôné par le peuple algérien.» «Les conditions sont favorables, actuellement, pour la poursuite du dialogue entre différentes couches de la société afin de réaliser le changement», a-t-il souligné, valorisant la priorité accordée au projet d'amendement de la Constitution dans le programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Le président de la conférence, Abdelhafid Milat, a déclaré, pour sa part, que la famille universitaire est appelée à jouer son rôle dans cette conjoncture importante et sensible, notamment pour ce qui concerne le projet d'amendement de la Constitution, indiquant que cette rencontre universitaire nationale qui réunit des dizaines d'experts et d'universitaires répond à l'appel du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a invité toutes les élites à contribuer à ce projet.

«La nouvelle étape est celle de la liberté intellectuelle et académique pour soulever tout ce que l'élite universitaire juge utile pour la réussite de cet amendement constitutionnel en conformité avec les exigences de la société algérienne, son développement et sa prospérité», a-t-il souligné. Pour Messaoud Chihoub, de l'université «Emir Abdelkader» de Constantine, un Etat algérien dans la nouvelle Constitution doit être conforme aux contours de la République prônés dans la déclaration de novembre 1954, soulignant que la Constitution doit garantir une vie décente à tous les citoyens, la protection des couches vulnérables et la promotion des libertés. Les communications, lors de cette conférence, comporteront des propositions scientifiques et pratiques pour l'amendement de la Constitution. Les experts participants ont été répartis sur sept ateliers devant aborder «les droits et libertés», «la moralisation de la vie publique et la lutte contre la corruption», «le renforcement de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs», «l'autorité de contrôle parlementaire», «l'indépendance du pouvoir judiciaire», «l'égalité entre les citoyens devant la loi» et «la consécration constitutionnelle des mécanismes d'organisation des élections». Les résultats et conclusions des travaux seront soumis comme propositions de l'université algérienne à la commission d'experts nommée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

ALGÉRIE - AFRIQUE

Adoption de la proposition algérienne visant l'amendement du statut le CJCA

La 12^{ème} session du Bureau exécutif de la conférence des juridictions constitutionnelles africaines (CJCA), réunie jeudi à Luanda (Angola), a adopté à l'unanimité, la proposition de l'Algérie présentée par le président du Conseil constitutionnel, Kamel Feniche, visant l'amendement du statut de la CJCA, indique un communiqué du Conseil constitutionnel.

L'amendement vise, entre autres, «la création d'une commission consultative permanente, en tant qu'organe de la CJCA chargé d'émettre des avis consultatifs sur des questions constitutionnelles et/ou législatives, à la demande des Etats ou des juridictions constitutionnelles africaines», précise le communiqué.

Abordant les élections présidentielles du 12 décembre 2019, M. Feniche, a tenu à souligner «le bon déroulement de ces élections qui ont eu lieu dans un climat empreint de confiance et de sérénité garantissant ainsi un scrutin transparent et régulier, grâce notamment à la réunion de toutes les conditions propices, dont la



mise en place de l'Autorité nationale indépendante des élections.

Le Conseil constitutionnel investi de la compétence de contrôler la régularité de ces élections, a proclamé les résultats du scrutin qui a vu l'élection de M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République à une grande majorité des suffrages exprimés», souligne la même source.

Enfin, le président du Conseil constitutionnel a eu, lors de cette visite, des entretiens avec ses homologues présents à Luanda, dont les présidents des cours constitutionnelles d'Afrique du Sud et d'Angola, ajoute le communiqué.

LE PRÉSIDENT DE L'ANIE, MOHAMED CHARFI

«L'édification d'une Algérie nouvelle exige la contribution de l'élite nationale»

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi a appelé jeudi à partir de Mostaganem l'élite nationale à «contribuer au processus d'édification d'une Algérie nouvelle, dans l'intérêt de la Nation».

«L'élite nationale est le noyau actif et le véritable moteur de tout processus de développement», a souligné M. Charfi à l'ouverture d'un colloque national dédié à l'enrichissement du projet de révision de la Constitution.

Le président de l'ANIE a évoqué à cet égard «l'histoire

du mouvement étudiant et de l'élite qui avaient rejoint la glorieuse Révolution de Novembre 1954 et contribué dès l'indépendance à la construction du pays».

Il a exhorté, dans ce sens, le corps universitaire à participer, aux côtés de l'ANIE, à la réussite des objectifs ciblés, rappelant que l'instance qu'il préside s'attelle à la création d'une nouvelle structure d'organisation pour encadrer les échéances électorales.

M. Charfi a, par la même occasion, salué «le rôle efficient du corps académique dans la réussite du processus électoral

qui avait permis aux Algériens de choisir leur Président en toute transparence, marquant ainsi le grand retour de l'Algérie sur la scène internationale». Le colloque de Mostaganem est organisé par le Conseil national des enseignants du supérieur (CNES) en coordination avec l'université «Abdelhamid Ibn Badis» (UMAB).

Plusieurs communications et ateliers thématiques sont au programme du colloque devant déboucher vendredi sur des propositions susceptibles d'enrichir le projet d'amendement de la Consti-



tution comme recommandé par le président de la République Abdelmadjid Tebboune.

Charfi: «vers la création d'une nouvelle structure d'organisation pour encadrer les échéances électorales»

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a annoncé mercredi à Mostaganem que son instance compte créer une nouvelle structure d'organisation pour encadrer les échéances électorales à l'avenir au lieu et place du système adopté actuellement.

Lors d'une conférence de presse animée en marge d'une réunion de concertation avec les membres et représentants de l'ANIE de huit wilayas dans l'Ouest du pays, M. Charfi a souligné que la nouvelle structure qui renfermera des compétences de la société «devra renforcer le travail de l'ANIE en toute autonomie et impartialité.» Le président de l'ANIE a ajouté que cette structure renforcera l'ANIE en ressources

humaines, «ce qui permettra d'encadrer les opérations électorales dans de meilleures conditions», tout en saluant la décision du président de la République Abdelmadjid Tebboune portant sur l'amendement de la Constitution.

L'Autorité nationale indépendante des élections, a-t-il souligné, poursuivra ses missions en écoutant tous les organismes nationaux, en observant et en surveillant tout ce qui lui est dévolu comme missions, notamment pour ce qui concerne les échéances électorales.

Dans ce même ordre d'idées, M. Charfi a indiqué que d'autres rencontres similaires seront tenues avec tous les coordinateurs de wilayas de l'ANIE, déclarant qu'il s'agit-là d'une préparation pour les

rendez-vous électoraux prochains.

Ont pris part à cette rencontre, des coordinateurs de wilayas de l'Autorité nationale indépendante des élections d'Oran, Mostaganem, Tlemcen, Sidi Bel-Abbes, Mascara, Relizane, Ain Temouchent et Chlef et les délégués communaux de la même autorité dans les wilayas de l'Ouest.

Mohamed Charfi assistera, demain jeudi, à la conférence nationale universitaire pour enrichir le projet d'amendement de la Constitution, initiée par le Conseil national des professeurs de l'enseignement supérieur en coordination avec l'université de Mostaganem et qui verra la présence de professeurs et d'experts des universités d'Alger, Oran, Constantine, Annaba, Mostaganem, Djelfa et Tébessa.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Publication du décret portant création d'un comité d'experts (JO)

Le décret présidentiel portant création d'un comité d'experts chargé de formuler des propositions pour la révision de la Constitution et les textes nécessaires à leur mise en œuvre, conformément aux engagements pris par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a été publié au dernier Journal officiel.

L'article 2 de ce décret stipule que le comité est chargé de «formuler toutes recommandations qu'il juge utiles et peut entendre ou consulter toute personne de son choix».

Ce comité est appelé à «remettre son rapport au président de la République dans un délai maximum de deux (2) mois, à compter de la date de son installation».

Ce décret prévoit dans son article 3 que le comité «peut être appelé à poursuivre

ses travaux jusqu'à la finalisation des documents et projets de textes résultant du processus de consultation».

Présidé par l'universitaire Ahmed Laraba, ce comité est composé de Walid Laggoune, rapporteur général et porte-parole du comité, d'Abdelkader Ghaitaoui, de Souad Ghaouti, de Bachir Yelles Chaouche, Mustapha Karadji, Maya Sahli, Abdelhak Morsli, Nasereddine Bentifour, Djazia Sach Lecheheb, Samia Semri, Karim Khelfane, Zahia Moussa, Larbi Ben Mehdi Rezgallah, Abderrahmen Bendjilali, Nabila Ladraa, Mosbah Menas, Fatsah Ouguerouz.

Ces membres sont placés de droit en position d'activité auprès du comité durant toute la période de son mandat, souligne le décret dans son article 5, précisant qu'ils

gardent l'ensemble des droits et avantages liés à leurs fonctions au titre de leurs administrations d'origine.

Ce comité sera assisté dans sa mission par un secrétariat administratif et technique dont les personnels sont mis à sa disposition par les services de la présidence de la République. Les membres de ce comité «perçoivent une indemnité durant l'exercice de leur mission», prévoit encore le décret dans son article 8. Le 8 janvier dernier, la présidence de la République avait annoncé dans un communiqué que le chef de l'Etat a décidé de la création d'un comité d'expert chargé de formuler des propositions pour une révision constitutionnelle.

Selon la même source, la création du comité d'experts «vient concrétiser un des

engagements que Monsieur le président de la République a placé à la tête des priorités de son mandat à la présidence de la République, celui de l'amendement de la Constitution».

Cette révision de la Constitution constitue «la pierre angulaire pour l'édification d'une nouvelle République afin de réaliser les revendications de notre peuple exprimées par le mouvement populaire», avait souligné la même source. Le président de la République, a-t-on expliqué, «entend procéder à une réforme en profondeur de la Constitution à laquelle s'y engage, en vue de favoriser l'émergence de nouveaux modes de gouvernance et de mettre en place les fondements de l'Algérie nouvelle».

GOUVERNEMENT

Le gouvernement ne ménagera aucun effort pour résoudre les difficultés récurrentes du citoyen (Djerad)

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a rappelé le souci du gouvernement de «ne ménager aucun effort» dans la recherche des solutions aux difficultés «récurrentes» auxquelles fait face le citoyen algérien, a indiqué jeudi un communiqué des services du Premier ministre.

M. Djerad intervenait mercredi lors d'une réunion du gouvernement pour poursuivre l'examen des bilans et des perspectives de relance et de développement des différents secteurs d'activité, dans le cadre de l'élaboration du Plan d'action du gouvernement. Pour M. Djerad, cet objectif (la recherche des solutions aux difficultés récurrentes) «doit prévaloir dans la détermination des priorités» concernant les actions à mener, d'une part et, d'autre part, dans la mise en place de mesures de rationalisation de la dépense publique et ce, dans chaque secteur d'activité.

Le ministre des Finances a présenté une communication portant sur les grandes lignes ainsi que sur les perspectives d'évolution de la situation financière du pays. Un état des lieux rendu nécessaire pour une «meilleure visibilité» de l'environnement socioéconomique dans son ensemble en tenant compte de la conjoncture mondiale et des impératifs liés



à la préservation des grands équilibres financiers internes et externes du pays. L'exposé a permis de fournir les indicateurs devant être intégrés dans les approches globales et sectorielles pour l'élaboration du plan d'action du gouvernement. Les membres du gouvernement a ensuite écouté une communication du ministre de l'Enseignement supérieur et de la

Recherche scientifique portant sur l'état d'avancement des travaux du groupe de travail chargé de la rédaction du projet de Plan d'action du gouvernement.

Établi sur une recommandation du Premier ministre à l'issue de la réunion du gouvernement du mercredi 15 janvier 2020, le rapport d'étape constitue un élément «important» dans l'organisation de ces

travaux en ce qu'il permet de procéder aux cadrages requis. Ainsi, et au terme de l'exposé présenté, les membres du gouvernement ont été instruits à l'effet d'opérer les «ajustements nécessaires» dans la formulation de leurs approches respectives, en tenant compte des observations et orientations émises par le Président de la République lors de la précédente réunion du Conseil des ministres.

Abordant les états des lieux ainsi que les stratégies sectorielles, les membres du gouvernement ont ensuite entendu cinq communications présentant les grandes lignes des diagnostics établis en prévision de leur présentation, pour validation, à l'occasion de la tenue de la prochaine réunion du Conseil des ministres. Les exposés ont concerné, respectivement, les secteurs de l'énergie, de l'environnement, de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Alimentation en eau potable quotidienne «avant l'été» de 30 communes

Le ministre des Ressources en Eau, Berraki Arezki, a affirmé jeudi à Bordj-Bou Arreridj que l'approvisionnement en eau potable sera quotidiennement assuré pour 30 des 34 communes de la wilaya «avant l'avènement de l'été prochain».

La ministre a considéré que la wilaya est confrontée à un déficit en ressources hydriques estimé à 40 millions m³/an d'où le recours au renforcement de l'alimentation en eau de 30 communes à partir des barrages de Tiledit (Bouira) et Tichy-Haf (Bejaia) de sorte à garantir un approvisionnement quotidien «avant l'installation de la saison chaude de cette année».

Il a été décidé dans ce contexte de réhabiliter les installations de transfert des eaux du barrage d'Ain Zada (Bordj Bou Arreridj) ainsi que de stockage pour consolider l'alimentation en eau de 11 communes dont celle du chef-lieu de wilaya «à partir de début mai prochain», a indiqué le mi-

nistre qui a souligné que l'objectif est de parvenir à approvisionner l'ensemble des régions de la wilaya notamment en campagne et zones reculées.

Il a ajouté en outre que l'alimentation en eau de six communes du Sud de la wilaya dont El-Hamadja, El-Ach, Ras El Oued et Ouled Sidi Brahim sera renforcée dès l'achèvement des travaux de forage de quatre puits profonds.

«Le déficit en eau de la wilaya n'est pas seulement structurel mais réside également dans la gestion de cette ressource», a estimé le ministre qui a annoncé le recours au système de positionnement par satellite GPS à travers le pays pour lutter contre les fuites et limiter à moins 24 heures les délais d'intervention.

Le ministre a considéré à ce propos à 50 % le taux de perte des eaux à travers le pays qu'il a qualifié de «considérable» comparativement aux pays développés où ce

taux est de 15 %. M. Berraki a donné des instructions aux responsables locaux du secteur améliorer la gestion dans un délai «n'excédant pas les deux mois», incluant l'achèvement du transfert des communes à l'ADE de la gestion des réseaux d'eau et à améliorer le service public de concert avec l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), l'Office national de l'assainissement (ONA) et l'Office de l'irrigation agricole et du drainage.

Le ministre avait entamé sa visite dans la wilaya par l'inspection de plusieurs projets dans les communes de Bordj Zemoura, Ras El Oued, Ain Tghourt et au chef-lieu de wilaya. Il a présidé au terme de sa tournée une séance de travail avec les cadres de la wilaya et les représentants de la société civile durant laquelle il a exhorté les responsables du secteur à consentir davantage d'effort pour améliorer le service public de l'eau.

EXPORTATIONS

M. Rezig préside une réunion consacrée à l'examen de la problématique du transport de marchandises

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a présidé, jeudi à Alger, une réunion de coordination consacrée à l'examen de la problématique relative à l'exportation des produits algériens à l'étranger dans son volet logistique et aux opérations de transport des biens et des marchandises vers les wilayas du Sud et frontalières, a indiqué un communiqué du ministère.

La réunion, qui s'est déroulée en présence du ministre délégué chargé du commerce extérieur, Aïssa Bekkai, s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres, présidées par le ministre avec les différents acteurs du secteur conformément à une nouvelle stratégie visant la promotion du commerce extérieur, ajoute le communiqué. Ont pris part

à cette réunion, le Directeur général du Groupe public de logistique et de transport de marchandises «Logitrans», le Directeur général de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) et les représentants de la Société nationale du transport maritime (SNTM) et la Compagnie nationale algérienne de navigation (CNAN), lesquels ont présenté un exposé exhaustif sur leurs entreprises et leurs missions.

Ils ont abordé ensuite les problèmes auxquels font face les sociétés de transport, notamment les coûts élevés du transport de marchandises à l'exportation, empêchant ainsi que le produit national soit concurrentiel au niveau des marchés extérieurs.

La rencontre a porté, éga-

lement, sur le manque des plateformes logistiques, particulièrement au niveau des postes frontaliers, ce qui contraint la majorité des opérateurs économiques à recourir au fret aérien.

Dans ce cadre, M. Rezig a indiqué que le ministère du commerce œuvrerait, en collaboration avec le ministère du transport et des travaux publics, à atteindre l'objectif primordial de la multiplication des exportations, en développant les moyens de transport terrestre et maritime, notamment à travers les réseaux de transport ferroviaire, qui doivent s'étendre jusqu'aux postes frontaliers et moderniser leurs prestations.

Il a également affirmé qu'il ne ménagera aucun effort pour trouver les solutions à

même d'aplanir les difficultés techniques auxquelles font face les exportateurs, à travers l'appui et l'orientation des opérateurs économiques afin de conforter la place de nos produits locaux sur les marchés extérieurs, outre la prise de plusieurs mesures incitatives, dont un système de remboursement des coûts de transport interne et externe sur la base de mécanismes étudiés.

Dans ce cadre, le ministre a souligné que le relèvement de la part des exportations hors-hydrocarbures «est une priorité» et tous les moyens nécessaires pour remporter le pari de la promotion et de la diversification des exportations seront mis en place, avec la participation de toutes les parties concernées par cette opération.

CÉRÉALES

Collecte de 20 millions quintaux de blé dur depuis avril dernier

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari, a fait état, jeudi à Alger de plus de 20 millions quintaux de blé dur collectés depuis avril dernier à travers les wilayas du pays, lesquels ont été destinés à être stockés au niveau de neuf (09) grands silos. S'exprimant lors d'une réunion avec le Bureau exécutif de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), le ministre a affirmé que ces quantités stockées dans neuf (09) grands silos (de 300.000 à 500.000 quintaux), avaient été mises en exploitation parallèlement avec la campagne moisson-battage. Il a fait savoir, en outre, que son secteur s'employait à l'élargissement des capacités de stockage en préparation à la prochaine saison de moisson à travers, notamment, la mise en place des projets programmés (30 projets), dont 14 projets seront lancés prochainement tandis que 16 autres projets sont en cours de préparation et seront lancés graduellement. Selon le ministre, le secteur recense 600.000 agriculteurs intégrés dans le domaine de la filière céréale, ce qui nécessite leur réorganisation dans un seul cadre professionnel qui est l'OAIC loin de toute autre tendance. Evoquant les différents problèmes auxquels sont exposés les agriculteurs de cette filière, le premier responsable du secteur a affirmé qu'un deuxième Conseil des ministres sur la filière des céréales était attendu après celui tenu le 4 novembre dernier, pour présenter au gouvernement une feuille de route. Outre l'élargissement de la culture des blés tendre et dur, le ministre a donné des instructions pour élargir la culture de l'orge et étudier les possibilités de son exportation, ainsi que le développement de la culture des légumineuses secs (légumineuses: lentille, pois chiche et haricot).

Les légumineuses enregistrent un niveau «record» de production, selon le ministre qui a fait état de consécutions tenues avec le secteur du commerce afin d'arrêter leur importation durant la période de la disponibilité du produit local dans l'objectif d'encourager les agriculteurs à poursuivre la plantation et multiplier la production. Le rendement de la culture du maïs jeune dans le sud du pays notamment dans la wilaya d'Adrar a atteint 105 quintaux/hectare, tandis que la récolte de la production sera entamée au début du mois de février prochain.

Le ministre a évoqué l'importance de développer ce genre de cultures dans le sud et les hauts plateaux en utilisant des compétences nationales, afin de pouvoir réduire la facture des importations du blé tendre, devenu selon le ministre, «un fardeau sur la balance des paiements, sachant que 350 millions de dollars de la valeur de ce produit sont gaspillés lors de la consommation».

Le ministre a appelé les investisseurs dans les secteurs public et privé et les importateurs à participer aux investissements locaux des céréales à redynamiser à l'intérieur du pays dans un cadre structuré, notamment dans les domaines de production du maïs et du blé tendre qui sont des matières premières capables de fournir plusieurs industries agroalimentaires installées dans le pays, ainsi que l'investissement dans le domaine de la transformation. Après avoir écouté les préoccupations des membres du bureau, M. Omari a affirmé que le secteur œuvrera à la coordination avec les autorités locales pour assurer l'accompagnement des agriculteurs, outre l'examen du système de financement dans le domaine agricole avec les secteurs concernés et la modernisation des systèmes de paiement des redevances des agriculteurs afin de parvenir à «la pérennisation des activités des agriculteurs».

Vers la création d'une école spécialisée dans l'agriculture saharienne

Concernant la feuille de route élaborée et qui sera présentée au Gouvernement, le ministre a indiqué qu'elle reposait sur l'extension des surfaces cultivées vers le Sud et la maîtrise du développement des systèmes de production et de la rentabilité ainsi que la mise en place d'un programme de base pour le développement et la diversification des semences et leur adaptation au climat.

Le secteur compte créer une école spécialisée en culture saharienne pour étudier les productions et les semences et leur adaptation au climat saharien conformément aux orientations du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune lors du Conseil des ministres. Il s'agit également, pour le ministre, de l'amélioration des systèmes d'irrigation, le renforcement de l'intégration scientifique et technologique dans le domaine agricole à travers la connexion direct des instituts et des centres de recherche à l'agriculteur et l'exploitation de l'expérience des jeunes porteurs de compétences scientifiques dans les fermes et les fermes pilotes. Une rencontre est prévue avec les cadres du secteur des ressources en eau pour examiner les voies et moyens de réaliser des barrages destinés à l'irrigation agricole, a ajouté M. Omari. Pour réduire la charge sur l'énergie électrique, le premier responsable du secteur a recommandé le recours aux services du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique et de l'Agence nationale de développement du numérique. En matière de mécanisation, le secteur est en passe d'étudier la possibilité d'autoriser les agriculteurs à importer certaines machines de moisson essentielles au cycle de production et la fabrication de certains types de machines et d'équipements à l'intérieur du pays à travers la tenue prochaine de rencontres avec certains opérateurs publics et privés. Pour ce qui est des engrais, M. Omari a fait savoir que le secteur, en coordination avec l'Institut national de la protection des végétaux (INPV), s'attèle à protéger l'agriculteur et la production en assurant toutes les mesures nécessaires en matière d'utilisation des produits chimiques inscrits dans le domaine de préservation des récoltes contre les épidémies.

Fin des travaux de la réunion à Alger des MAE des pays voisins de la Libye

Les travaux de la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays voisins de la Libye visant à établir la coordination ainsi que la concertation entre ces pays et les acteurs internationaux concernant le dossier libyen, ont pris fin jeudi à Alger.

Lors de cette rencontre, les participants ont passé en revue les derniers développements en Libye à la lumière des résultats des bons offices de l'Algérie en direction des composantes libyennes et des parties internationales agissantes, et ceux des efforts internationaux pour permettre aux frères libyens de prendre en main le processus de règlement de la crise dans leur pays, loin de toute ingérence étrangère, quelle qu'en soit la nature. «Les Libyens sont capables de dépasser leurs différends par la voie du dialogue et de la réconciliation nationale et de parvenir à un règlement politique à même de sortir le pays de sa crise», a réaffirmé, à cette occasion, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum. Outre M. Boukadoum et le Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale et des compétences à l'étranger, Rachid Bladéane, ont pris part à cette réunion, les ministres des Affaires étrangères de la Tunisie Sabri Bachtouji (par intérim), de l'Egypte, Sameh Choukri, du Tchad, Chérif Mahamat Zene, du Mali, Tiébilé Dramé, ainsi que le chef de la diplomatie allemande Heiko Maas et les représentants des ministres des Affaires étrangères du Niger et du Soudan.

Le ministre malien des AE insiste sur l'importance de conforter le rôle de l'UA

Le ministre malien des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Tiébilé Dramé, a insisté, jeudi, à Alger, sur l'importance de conforter le rôle de l'Union Africaine (UA) et ses initiatives en vue du règlement de la crise libyenne qui impacte le voisinage et la région entière.

«Nous avons le devoir de conforter les institutions africaines et les initiatives africaines.

Cette crise ne peut pas être résolue sans les voisins de la Libye et sans l'Afrique», a affirmé M.

Dramé dans son intervention à la cérémonie d'ouverture de la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays voisins de la Libye (Algérie, Egypte, Tunisie, Tchad, Niger, Soudan) à laquelle il a pris part au vu des retombées de la crise libyenne sur ce pays voisin. «La semaine prochaine (30 janvier) se tiendra une réunion à Brazzaville, à l'initiative du président de la République du Congo, président du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye. Il est souhaitable que cette réunion enregistre la même mobilisation internationale que celle constatée à Berlin et à la même qualité de participation c'est à dire au niveau des chefs d'Etat», a-t-il ajouté. M. Dramé a en outre insisté sur l'importance de faire entendre la voix de l'Afrique, des pays voisins et aussi celle des victimes de la crise libyenne, soulignant que «la crise libyenne fait l'objet d'enjeux de rivalités qui vont au delà de la Libye, la destruction de l'Etat libyen était déjà le signe annonciateur des interférences extérieures dangereuses, elle continue et n'ont pas cessé». «Il ne peut pas y avoir de stabilité en Libye sans mettre fin aux interférences», a-t-il toutefois tenu à préciser, ajoutant qu'il faut donc une mobilisation exceptionnelle de tous les voisins et de toute l'Afrique».

Le responsable malien a rappelé, dans ce cadre, que l'organisation continentale (UA) «s'était fixée une mission titanesque de faire taire les armes sur le continent africain», affirmant «l'impossibilité de faire taire les armes si la crise libyenne n'est pas résolue». «Dans quelques semaines l'Afrique va se retrouver à Addis Ababa pour évoquer cette question : comment faire taire les armes? Il est important qu'on aille à cette réunion avec des propositions concrètes visant à créer les conditions de la résolution de la crise libyenne», a-t-il soutenu. Dans le même contexte, le chef de la diplomatie malienne a tenu à saluer les efforts de l'Algérie qui, a-t-il affirmé, «milite activement pour un dialogue national inclusif inter-libyen pour la réconciliation dans ce pays», exprimant la «profonde gratitude du Mali – la principale victime de la crise libyenne depuis 2011 – d'avoir été associé à cette réunion des voisins de la Libye». «Le Mali, a-t-il souligné, reste toujours confronté aux conséquences de la crise libyenne. C'est dire tout l'intérêt que nous avons dans la résolution de la crise sur des bases justes, dans le cadre du dialogue national inclusif pour la réconciliation nationale garantissant l'indépendance, la stabilité de la Libye et l'intégrité du territoire libyen», a assuré le responsable malien. «Au nom du peuple victime de cette crise, au nom du Mali, du Burkina Faso et du Niger, on appelle à la responsabilité de la communauté internationale.

Ce n'est pas une vue de l'esprit c'est des dizaines et des centaines d'hommes et de femmes et d'enfants qui ont été tués au Sahel, victimes de la crise libyenne.

C'est important que l'on prenne conscience», a-t-il conclu. L'Algérie a abrité, ce jeudi, la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays voisins de la Libye (Algérie, Tunisie, Egypte, Tchad, Soudan, Niger) pour établir une coordination et une concertation entre ces pays et les acteurs internationaux afin d'accompagner les Libyens dans la redynamisation du processus de règlement politique de la crise à travers un dialogue inclusif entre les différentes parties libyennes.

La réunion a été sanctionnée par des décisions visant à contenir la crise et appelant principalement au «rejet de l'ingérence étrangère, à la nécessaire prohibition des armes et à l'interdiction de leur prolifération sur le territoire libyen», outre l'affirmation que la solution politique inter-libyenne constitue la seule solution à la crise».

RÉUNION D'ALGER SUR LA LIBYE Appel à s'inscrire dans le processus de dialogue politique loin de l'ingérence étrangère

Les ministres des Affaires étrangères des pays voisins de la Libye ont exhorté, jeudi, à Alger, les belligérants libyens à s'inscrire dans le processus de dialogue politique, sous les auspices des Nations-Unies, avec le concours de l'Union Africaine (UA) et des pays voisins de la Libye, en vue de parvenir à un règlement global de la crise loin de toute ingérence étrangère.

Lors d'une réunion consultative des ministres des Affaires étrangères des pays voisins de la Libye, tenue à l'initiative du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, les chefs de la diplomatie ont exprimé leur profonde préoccupation vis-à-vis de la gravité de la situation que traverse la Libye et son impact négatif sur la sécurité et la stabilité des pays voisins, en soulignant leur totale solidarité avec le peuple libyen», indique un communiqué de presse à l'issue de la réunion.

A cette occasion, ils ont appelé à la préservation de la sécurité en Libye, son indépendance et son intégrité territoriale, ainsi qu'au rejet des interventions étrangères qui ne font que perdurer la crise et la rendre plus complexe.

A ce titre, les ministres ont insisté «sur la nécessité pour toutes les parties libyennes à rester engagées dans le maintien du cessez-le-feu, exprimant leur espoir que les frères libyens s'engagent dans un règlement pacifique de la crise libyenne, loin de toute solution militaire et d'intervention étrangère, y compris les milices et les mercenaires, pour favoriser l'organisation des élections transparentes qui répondent aux aspirations du peuple libyen et préserve l'indépendance de la Libye, son unité et sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire».

Ils ont, en outre, insisté sur leur «rejet catégorique du terrorisme, de la violence, quelque soit sa forme ou sa



source», appelant «les frères libyens à revenir au processus politique, sous l'égide des Nations Unies, dans le cadre de l'Accord politique libyen et des résolutions du Conseil de sécurité y afférentes», réaffirmant leur «soutien aux efforts et aux initiatives visant à trouver une solution à la crise libyenne ainsi qu'aux résultats de la Conférence de Berlin qui a consacré le rôle pivot de l'Envoyé personnel du Secrétaire Général des Nations Unies, Ghasan Salamé, dans le processus politique et la réconciliation nationale en Libye, en y associant les pays voisins de la Libye et l'UA».

A cet égard, les hauts responsables ont souligné l'importance de la sécurité des frontières de leurs pays avec la Libye et la nécessité de la coordination et de la coopération en vue de faire face à tous les risques qui menacent la sécurité et la stabilité de la Libye et de tous les pays de la région ainsi que ceux du Sa-

hel. Les ministres des Affaires étrangères ont, dans leur communiqué, rendu hommage aux efforts déployés par l'Algérie au cours de la période précédant la Conférence de Berlin et qui se sont traduits par les visites de plusieurs délégations de Haut niveau parmi lesquelles les représentants des parties dans la crise libyenne.

Ils ont également salué l'annonce par l'Algérie, au cours de la Conférence de Berlin, de sa disposition à abriter des rencontres entre les frères libyens en vue de rapprocher les vues et de les appeler à revenir à la table des négociations et au dialogue, afin de mettre un terme à la crise libyenne et de préserver l'unité de peuple libyen et sa souveraineté.

Ils ont décidé, lors de cette réunion, de continuer à se concerter, chaque fois que nécessaire, pour faire connaître la position des pays voisins de la Libye à la communauté

internationale. Enfin, les ministres et les chefs de délégation ont exprimé «leurs remerciements et leur appréciation à l'Algérie pour avoir pris l'initiative d'abriter cette réunion des pays voisins de la Libye».

Les ministres des Affaires étrangères et les chefs de délégation ont exprimé, également, «leurs remerciements et leur gratitude au Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour avoir bien voulu accorder une audience aux participants ainsi que pour sa vision et ses éclaircissements sur les développements qu'a connu la crise libyenne et l'importance du rôle des pays voisins dans son règlement», conclut le communiqué. La réunion consultative des pays voisins de la Libye, tenue jeudi à Alger, a permis de débattre de la grave situation en Libye et ses implications sur les pays voisins.

Elle a débattu également les voies et moyens à même d'apporter un soutien au processus de sortie de crise en Libye. La réunion consultative a été présidée par le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, avec la participation des ministres des Affaires étrangères de l'Egypte, de la Tunisie, du Soudan, du Tchad et du Niger et celui du Mali.

Le ministre des Affaires étrangères de la République Fédérale de l'Allemagne a fait une présentation sur les conclusions de la Conférence de Berlin.

BOUKADOUUM: «Nécessité d'associer les pays voisins et l'UA aux initiatives de règlement de la crise»

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a affirmé jeudi à Alger la nécessaire participation des pays voisins et de l'Union africaine (UA) aux initiatives visant à trouver une solution à la crise libyenne et à appuyer la solution politique, soulignant que l'Algérie «pourra suivre ses efforts pour resserrer les rangs du peuple libyen».

Lors d'une conférence de presse animée au terme de la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays voisins de la Libye abritée par l'Algérie, M. Boukadoum a souligné qu'il avait été convenu lors de la réunion de «la nécessité de poursuivre le travail avec les pays voisins de la Libye, d'associer l'UA à cette initiative et d'appuyer la solution politique à la crise que traverse le pays».

«Une solution politique pacifique inter-libyenne avec l'appui de la communauté internationale demeure la seule solution à la crise libyenne», a-t-il soutenu, précisant que «l'Algérie saluera toute partie mûre par la volonté de contribuer à l'instauration de la paix dans un Etat voisin et frère».

«Les pays voisins doivent consentir davantage d'efforts pour mettre fin à cette tragédie qui nous touche directement», a-t-il dit.

Les démarches entreprises par l'Al-

gérie et les pays voisins visent «à resserrer les rangs du peuple libyen, en prônant la sagesse et la retenue et en écartant la solution armée», notant que l'Algérie qui «n'agira pas seule», «consultera, en cas de sollicitation d'une quelconque partie libyenne, les autres pays présents à la réunion».

Il a réitéré la position de l'Algérie refusant toute ingérence étrangère susceptible d'aggraver davantage la situation en Libye, soulignant, à ce propos, que l'Algérie «rejette par principe toute ingérence étrangère et refuse la présence de forces autres que celles acceptées par le peuple libyen».

Outre le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, prennent part à cette réunion, les ministres des Affaires étrangères de la Tunisie Sabri Bachtouji (par intérim), de l'Egypte, Sameh Choukri, et du Tchad, Chérif Mahamat Zene ainsi que les représentants des ministres des Affaires étrangères du Niger et du Soudan.

Ont assisté à cette rencontre, le Secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale et des compétences à l'étranger, Rachid Bladéane et le ministre malien des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Tiébilé Dramé, au vu des retombées de la crise libyenne



sur ce pays voisin, ainsi que le chef de la diplomatie allemande, Heiko Maas, dont le pays a abrité récemment la Conférence internationale de Berlin sur la crise en Libye.

Intervenant lors de cette réunion, les participants ont mis l'accent sur l'impératif d'accélérer le processus de règlement de la crise en Libye, en privilégiant la solution politique, loin de toute ingérence étrangère, mettant en garde contre les retombées de la crise libyenne sur la paix et la sécurité dans la région et le continent africain.

INDUSTRIE

Un atelier sur la transformation de pomme de terre avec la participation de 30 industriels

Le ministère de l'Industrie et des mines a organisé jeudi à Alger un atelier sur la transformation de pomme de terre en Algérie avec la participation de 30 industriels, a indiqué le ministère dans un communiqué.

«L'objectif de cet atelier est de débattre sur les différentes problématiques liées à la transformation, le stockage, la commercialisation et l'exportation de la pomme de terre afin de proposer des solutions pour augmenter la transformation de ce produit agricole stratégique pour l'Algérie», a précisé la même source.

Il s'agit également de créer une plateforme de dialogue entre les industriels de la transformation de pomme de terre et les Pouvoirs Publics afin de s'organiser autour d'un projet structurant englobant tous les acteurs de la filière, ajoute le communiqué.

Cet atelier a vu la participation de plus de 30 industriels activant dans cette filière, du Centre technique des industries agroalimentaires et de la Chambre nationale de l'agriculture.

Dans le cadre de l'encouragement de la production



nationale, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a déclaré mercredi lors d'une entrevue avec des responsables de médias nationaux publics et privés: «Je le répète devant vous de manière solennelle, nous sommes prêts à donner des instructions aux banques afin d'aider toute personne qui investit dans le développement ou

la transformation de la production nationale en leur accordant des crédits pouvant atteindre 90% de la valeur du projet, en sus de la priorité en ce qui concerne le foncier industriels».

Pour absorber la surproduction enregistrée dans la filière pomme de terre, des chambres froides ont été mises gratuitement à la disposition des agriculteurs.

Cette disposition leur permettra de stocker leurs récoltes de pomme de terre, après la réalisation d'une grande production cette saison.

Au total, 20.000 tonnes de pomme de terre sur une production de 1,5 million de tonnes ont été stockées à ce jour.

Le Système de régulation des produits agricoles de large consommation (SYR-PALAC) dans la filière de la pomme de terre a été activé début janvier 2020, permettant ainsi aux agriculteurs de bénéficier de l'accompagnement de l'Etat dans la prise en charge des coûts de stockage.

A noter que 33 opérateurs assurent, en coordination avec les producteurs, le traitement du surplus de production enregistré au niveau de plusieurs wilayas, notamment Bouira, Ain Defla, El-Oued, Skikda, Boumerdes et El-Taref.

EL-TARF

Entrepreneuriat Tenue de la première édition du Salon de l'entrepreneuriat à Alger et Oran

La première édition du Salon de l'entrepreneuriat Mokawil sera tenue les 21 et 22 mars prochain au palais de la culture Moufidi Zakaria à Alger et le 9 avril à l'Ecole supérieure de l'hôtellerie et de restauration (ESHRA) d'Oran, a indiqué jeudi un communiqué de l'entreprise organisatrice. Dédiée à l'encouragement de l'entrepreneuriat (création, développement, reprise, franchise, innovation, financement), cette manifestation économique tend à être «le plus grand carrefour de créateurs et chefs d'entreprises en Algérie, a expliqué l'entreprise organisatrice Taywalt, spécialisée dans l'événementiel et les technologies destinées aux événements et manifestations. Le salon Mokawil se présente également comme «la plus grande plateforme» du networking et de mise en relation, permettant aux entrepreneurs, créateurs et dirigeants d'entreprises d'en profiter pour développer leurs réseaux, partager leurs expériences, tester, financer et développer leurs projets, et aussi se faire accompagner par des professionnels, selon les organisateurs. Il a pour but de vulgariser l'esprit entrepreneurial chez les jeunes, les encourager à oser, sensibiliser le vivier entrepreneurial de la communauté algérienne et le monde économique algérien, identifier les porteurs d'idées de projets afin de les mettre en relation directe avec les opérateurs d'accompagnement, publics et privés et aider ces jeunes à être visibles auprès des clients potentiels, des investisseurs et les médias. Le Salon Mokawil également la rencontre directe des professionnels du secteur (réseaux d'accompagnement, organismes publics de soutien à la création, banques, financeurs, business angels, aide au business plan, experts comptables, avocats, notaires, assurances, domiciliation, pépinières, couveuses et incubateurs, aide au développement commercial, acteurs du numérique, hébergeurs, opérateurs télécoms et internet, accélérateurs, organismes de formation, coaching) avec des visiteurs (entrepreneurs, repreneurs, dirigeants d'entreprises, innovateurs, porteurs de projets, chercheurs de conseil, chercheurs de collaborateurs, chercheurs de financement). Un site web www.mokawil.com a également été dédié à cet événement économique.

LA LOI DE FINANCES 2020

Des dispositions fiscales à gérer avec réalisme et lucidité

L'expert en finances et ancien ministre des Finances, Abderahmane Benkhelifa, a considéré jeudi à Annaba que la loi de finances 2020 représente un dispositif «opérateur» contenant «des dispositions fiscales nouvelles à gérer avec réalisme et lucidité pour éviter les risques fiscaux».

Dans une conférence intitulée «la loi de finances 2020 et son impact sur l'entreprise», l'expert a considéré que cette loi revêt un caractère «de transition vers une économie qui requiert davantage un système fiscal plus efficace».

L'entreprise et les divers acteurs de l'économie doivent se mettre en diapason avec les nouvelles dispositions fiscales par une gestion moderne des finances de l'entreprise et par la formation des agents chargés des finances au sein des entreprises. Cette loi pré-

pare la fondation d'une économie génératrice de richesse, a estimé l'intervenant qui a rappelé les dispositions relatives au commerce électronique, les avantages fiscaux accordés aux entreprises innovantes.

Les débats ont abordé la loi de finances complémentaire 2020 et «les correctifs à introduire pour raffermir l'orientation vers l'édification d'une économie fiable et réelle».

M. Benkhelifa a également souligné l'importance de la modernisation des entreprises et du développement de leur compétitivité, estimant que l'entreprise innovante se développe au sein d'un tissu de grandes entreprises consommatrices des services proposés.

Cette rencontre a été organisée par la chambre du commerce et de l'industrie CCI-Seybous en présence



d'opérateurs économiques et représentants des organisations professionnelles et jeunes entrepreneurs.

CHANTIER NAVAL D'AZEFFOUNE (TIZI-OUZOU): Sakomas décroche un marché d'exportation vers l'Afrique

La Société Algeria Koréa marine service (SARL SAKOMAS), spécialisée dans la construction de bateaux de pêche, a décroché un marché d'exportation de ses produits vers l'Afrique, a-t-on appris, jeudi, de son PDG, Nor El Islam Benaoudia. Une première commande pour la fabrication de deux bateaux de pêche de 14 mètres a été passée auprès de ce constructeur par un client mauritanien et ces deux embarcations sont en cours de construction au niveau du chantier naval de Sakomas sis au port d'Azeffoune, à une soixantaine de kilomètres au nord de la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on constaté lors d'un déplacement sur place.

Les premiers bateaux sortis du chantier naval d'Azeffoune, qui est entrée en production en 2015, sont des embarcations de pêche type «petits métiers» de 12 à 14 mètres de long a rappelé M. Benaoudia qui a indiqué à l'APS qu'au total, 10 bateaux de pêche de 12 à 19 mètres, ont été construits au niveau de ce même chantier naval au profit de clients des wilayas de Bejaia, Alger et l'Ouest du pays, entre 2015 et 2019. En mars 2016 SAKOMAS a construit le plus grand bateau en Algérie en fibre de verre.

Il s'agit d'une embarcation de 19 mètres de long, le «TARI» commandé par un client de Bejaia a ajouté M. Benaoudia qui a souligné que «la technique de construction des bateaux de pêche en fibre de verre a été acquise par SAKOMAS suite à la signature d'une convention entre cette société et la société sud-coréenne Hyundai, portant sur le transfert du savoir-faire et la formation». L'activité de ce chantier naval a baissé suite à la décision de gel d'octroi d'autorisation pour l'acquisition de navires types thoniers, sardiniers et chalutiers. «Avec le dégel de cette mesure fin 2018, et la délivrance d'autorisations pour la construction de 40 thoniers de 30 à 38 mètres au niveau national, SAKOMAS va se lancer dans la réalisation d'une partie de ces bateaux. «Notre société qui jouit d'une importante et adéquate infrastructure (le chantier naval d'Azeffoune) s'étalant sur une surface portuaire de 11000 m2, se lancera dans la construction de ces derniers avec un partenaire espagnol qui a vendu plus de 70 bateaux de pêche industriels en Algérie depuis 1974», a souligné le PDG de SAKOMAS. «Le suivi de la construction de ces bateaux sera assuré par l'organisme de contrôle de la conformité et de certification VERITAL a indiqué M. Benaoudia qui a relevé que la construction de ces bateaux de pêche en Algérie permettra de diminuer la facture d'importation.

APS

ALGÉRIE - ETATS-UNIS

L'USTDA confirme l'intérêt américain pour les secteurs de l'énergie et des télécommunications en Algérie

L'Agence américaine du commerce et du développement (USTDA), dont une délégation vient d'achever une visite de travail en Algérie, a souligné sa volonté de renforcer le partenariat algéro-américain notamment dans les secteurs de l'énergie et des télécommunications.

«Nous sommes optimistes quant à l'expansion de notre portefeuille dans les secteurs de l'énergie et des télécommunications, ainsi que la rationalisation de l'introduction d'équipements, d'applications et de services informatiques américains de pointe en Algérie», a déclaré Carl B.

Kress, chef de la délégation et directeur régional de

l'USTDA pour le Moyen-Orient, l'Europe et l'Eurasie, cité dans un communiqué de l'ambassade des Etats-Unis en Algérie, publié jeudi.

«L'Algérie est un marché à forte croissance qui intéresse de nombreuses entreprises américaines, et l'USTDA peut s'associer à ses homologues algériens afin d'atteindre leurs objectifs de modernisation et d'expansion», a-t-il ajouté.

Dans le cadre de sa visite qui vise essentiellement à «élargir la coopération bilatérale et explorer de nouvelles opportunités pour développer des infrastructures de qualité en Algérie», la délégation de l'USTDA a tenu plusieurs réunions avec les

principaux représentants des secteurs public et privé, en présence de l'ambassadeur des Etats-Unis John Desrocher, pour examiner les possibilités pour l'Agence de soutenir des projets dans les secteurs de l'énergie et des télécommunications, selon le communiqué.

Dans ce sens, l'USTDA a réaffirmé son engagement à financer une visite commerciale aux Etats-Unis afin de répondre à l'intérêt que porte le groupe Sonatrach à s'associer à des entreprises américaines qui offrent des technologies, des services et des équipements de pointe dans le monde pouvant soutenir les objectifs de développement énergé-

tique de l'Algérie, note la même source.

Créée en 1992, l'USTDA est une agence chargée d'explorer les opportunités de projets d'infrastructures sur de nombreux marchés pour les entreprises américaines.

Elle finance également des activités de préparation de projets telles que des études de faisabilité et l'assistance technique pour aider ses partenaires à répondre à ses priorités en matière de développement des infrastructures et à créer des partenariats commerciaux «réussis et durables» entre les entreprises américaines et les promoteurs de projets locaux.

ROUTES

Plus de 560 millions de da pour l'entretien du réseau routier d'Oran



Une enveloppe financière de plus de 560 millions DA a été allouée pour l'entretien du réseau routier au niveau de la commune d'Oran, a-t-on appris de cette collectivité locale.

Un montant de 460 millions DA a été débouqué sur le budget de la wilaya pour la maintenance du réseau routier sur une distance de 100 km dans la commune d'Oran classé en case rouge et plus de 100 millions DA du budget de la commune pour la maintenance de 50 chemins vicinaux selon le chef de service routes à la commune.

Dans les prochains jours, il sera procédé à des appels d'offres nationaux et les travaux seront lancés dans un délai maximum de 30 jours, une fois les procédures administratives achevées, notamment celle du choix d'entreprises chargées des travaux.

Ce même service a aussi élaboré un programme d'entretien des routes, dont la réalisation des passages piétonniers avec l'utilisation d'une peinture de bonne qualité au niveau des routes urbaines conformément aux normes en vigueur.

Il prendra en charge également à moyen et long termes environ 30.000 points lumineux à doter de lampes économiques de type «LED» au niveau de la commune d'Oran, dans le cadre du programme d'éclairage public, sachant que cette opération permettra de réduire d'environ 50% de la facture Sonelgaz, a-t-on ajouté.

LAGHOUAT

10 millions DA pour la réhabilitation des routes urbaines dans la commune de Hassi-R'mel

Une enveloppe de dix (10) millions DA a été dégagée pour la réalisation d'une opération de réhabilitation de routes urbaines sur le territoire de la commune de Hassi-R'mel (Laghouat), a-t-on appris jeudi des responsables de cette collectivité.

L'opération, scindée en trois tranches financières, cible les routes urbaines de la nouvelle ville de Bellil, la localité de Bouzbaier et de la ville de Hassi-R'mel, a indiqué le président de l'Assemblée populaire (P/APC) de Hassi-R'mel, Amar Benathmane.

La commune s'est vue également accorder, dans le cadre du fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, d'autres financements destinés à la réalisation de cantines scolaires devant servir des repas chauds aux élèves, en plus d'aires de sports en milieu scolaire, et l'équipement de l'éclairage en lampes économiques, a-t-il ajouté.

Cette collectivité enregistre la réalisation, en cours, de trois écoles primaires «pilotes» alimentées en énergie solaire, une initiative devant être généralisée prochainement à d'autres structures publiques.

L'opération s'inscrit dans le cadre de l'exploitation des énergies renouvelables au niveau des établissements et organismes publics, selon la même source.

ALGER

Plus de 100 familles occupant des bidonvilles à Bourouba relogées à Ouled Fayet

Cent-huit (108) familles occupant un bidonville aux Eucalyptus (commune de Bourouba) ont bénéficié, jeudi, de logements publics locatifs (LPL) dans la commune de Ouled Fayet, au titre de la première phase de la 26e opération de relogement lancée par la wilaya d'Alger pour éradiquer l'habitat précaire.

L'opération qui a débuté tôt dans la journée de jeudi a concerné des familles occupant un bidonville aux Eucalyptus, commune de Bourouba dans la circonscription administrative d'El Harrach qui ont bénéficié de logements LPL au niveau de la commune de Ouled Fayet, dans la circonscription administrative de Chéraga, et ce en application du calendrier de relogement qui s'inscrit dans le cadre de la 26e opération lancée mercredi par les services de la wilaya d'Alger.

En marge de la supervision de l'opération de relogement, le wali délégué de la circonscription administrative d'El Harrach, Mehdi Bouchareb a souligné que l'opération a permis de récupérer une assiette foncière de 1 hectare, consacrée à la réalisation d'espaces de loisirs et de distraction en faveur des enfants et des jeunes.

Des moyens matériels et humains ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de l'opération et la destruction immédiate des habitations précaires pour éviter leur occupation à nouveau. L'opération s'est poursuivie, jeudi, par le relogement de familles qui occupaient des bidonvilles et



assiettes foncières consacrées à la réalisation de projets de nouveaux logements publics à Douéra et Zeralda dans de nouveaux logements dans la commune de Ouled Fayet. 108 familles occupant des habitations précaires et

des terrasses d'immeubles au niveau des circonscriptions administratives de Sidi M'hamed, Bab El Oued et Birtouta, ont été relogées mercredi, dans le cadre de la 1ère phase de la 26e opération de relogement à Alger.

OUARGLA

Plus de 2.470 hectares jusqu'ici emblavés

Au moins 2.478 hectares de terres ont été emblavés jusqu'ici à travers la wilaya d'Ouargla, dans le cadre de l'actuelle campagne labours-semailles qui tire à sa fin, a-t-on appris de la direction locale des services agricoles (DSA).

Cette superficie se répartit entre 1.928 ha consacrés au blé dur, 385 ha au blé tendre et 165 ha à l'orge, irrigués sous pivots (104 appareils), a relevé la DSA, en précisant que la céréaliculture se concentre dans cinq régions de la wilaya (N'goussa, Sidi-Khouiled, Hassi-Messaoud, Ouargla et El-Hedjira).

Ce type de culture est introduit pour la première



fois dans la région de Touggourt, qui lui consacre cette année une surface de 20 ha au niveau de la zone agricole d'El-Aânat, a-t-on ajouté. Au moins 53 agriculteurs activant cette année

dans le domaine de la céréaliculture ont bénéficié de 5.487 quintaux de semences, selon les services de la DSA qui font part aussi de la mobilisation de 15.073 quintaux d'engrais pour les

besoins de la campagne labours-semailles lancée en septembre dernier.

En marge de la campagne précitée, des journées d'études et des rencontres de sensibilisation ont été initiées en direction des agriculteurs sur l'utilisation rationnelle des engrais, des produits phytosanitaires et des insecticides, ainsi que sur les techniques d'exploitation des pivots d'irrigation.

Des sorties sur le terrain sont également organisées par la DSA pour accompagner les agriculteurs et leur prodiguer des conseils leur permettant d'améliorer la qualité et les rendements de leur production.

TISSEMSILT

Plan d'urgence de prévention des risques d'inondations

La direction de la protection civile de la wilaya de Tissemsilt a lancé dernièrement un plan d'urgence de prévention des risques des inondations, a-t-on appris jeudi de cette instance.

Ce plan porte sur le recensement des points noirs ainsi que les solutions d'urgence à apporter pour les traiter, la réfection et le curage des sources s'étendant le long du réseau routier, surtout des sites exposés aux glissements de terrain.

Ce plan, d'une durée de quatre mois, prévoit la mise en place d'un système de surveillance et de veille au niveau des sites vulnérables exposés aux risques d'inondation ainsi que le recensement et la définition des moyens matériels à mettre en œuvre pour prendre en charge de tels dangers.

Le plan vise également à préparer les conditions nécessaires afin d'activer rapidement les différentes cellules

de vigilance et d'intervention locales, une fois l'annonce de la détérioration des conditions météorologiques, pour anticiper de manière préventive les effets possibles pouvant résulter de mauvaises conditions météorologiques. Il s'agira également de mobiliser les moyens d'intervention et les premiers secours si nécessaire.

Dans le même plan, les sites retenus pour la mise en place d'ambulances et de centres d'assistance au profit des usagers des routes notamment au niveau des lieux facilement exposés aux blocages dus aux intempéries ont été déterminés et préparés selon la même source. En outre, d'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés à cet effet, soit plus de 700 agents de la protection civile et plus de 90 engins de différentes tailles, dont 30 pompes, a-t-on précisé. Afin de mettre en œuvre ce plan, la direction locale de la protection civile a saisi les prési-



dents d'APC pour les inciter à accorder une grande importance à ce plan, qui contribue à protéger toutes les régions de la wilaya contre les risques d'inondations.

DOUANES ALGERIENNES

Saisie d'une cargaison de 50 millions DA de produits pyrotechniques à Alger

Une cargaison de produits pyrotechniques provenant de Chine, représentant une valeur de 50 millions DA a été saisie par les services de l'inspection des douanes des Pins maritimes (Alger), a indiqué jeudi à Alger le directeur cette inspection, Belkacem Rouissi.

Cette cargaison a été saisie au sein d'un conteneur de 40 pieds au niveau du port sec de la zone industrielle de Oued Smar (Alger-Est), a fait savoir le même responsable.

Ainsi, 750 cartons contenant 100.000 unités de type feu d'artifice ont été saisis au milieu de films plastiques destinés à l'emballage.

«En application des instructions du Directeur général des douanes en matière de gestion des risques dans le cadre du contrôle douanier, nous avons intercepté une cargaison venant de Chine ayant transité par Malte constituée d'un conteneur de 40 pieds disant contenir au niveau de la déclaration sommaire, des produits destinés à



l'emballage», a expliqué M. Rouissi.

Il a indiqué que suite au doute avéré sur «la dangerosité de la marchandise pouvant porter atteinte à l'intégrité des personnes et aux autres marchandises et en ex-

cution des dispositions de l'article 208 alinéa 2 du code des douanes», il a été procédé à l'ouverture de ce conteneur en présence d'un huissier de justice ainsi d'un expert en fret maritime. «Cette marchandise est prohibée à

titre absolu conformément à l'article 21 alinéa 1 du code des douanes. Nos services ont procédé à l'établissement d'une procédure contentieuse sur la base d'une importation de produits prohibés», a confié le représentant des douanes algériennes.

Selon lui, il s'agit d'une infraction douanière prévue par l'article 325 et réprimée par l'article 325 Bis du code des douanes.

Les sanctions encourues par l'auteur de cette infraction est la saisie de la marchandise prohibée et celle utilisée pour masquer cette fraude ainsi qu'une amende équivalente au double de la valeur de la marchandise ainsi qu'une possible peine de prison, a fait savoir M. Rouissi.

BOUIRA

Baisse de la criminalité organisée avec 136 cas enregistrés en 2019

La criminalité organisée a enregistré en 2019 une baisse à Bouira avec seulement 136 cas enregistrés durant toute l'année comparativement à l'année 2018, selon un rapport présenté jeudi à la presse par le chef du groupement local de la Gendarmerie nationale, le colonel Kari Abdelkader.

Au cours d'une conférence de presse tenue au siège du groupement, le colonel Kari s'est réjoui des résultats jugés palpables dans la lutte contre la criminalité organisée à travers le territoire de la wilaya de Bouira, dus, selon lui, aux efforts intenses consentis par les différents services de sécurité.

Selon les chiffres communiqués lors de cette rencontre, 136 affaires de criminalité organisée avaient été enregistrées en 2019 à Bouira et 151 personnes impliquées avaient été arrêtées. «Sur les 151 individus arrêtés, 67 d'entre eux ont été mis sous mandat de dépôt et 84 autres ont été relaxés», a expliqué à la presse le colonel Kari. D'après le rapport présenté par le colonel Kari, la wilaya de Bouira avait enregistré en 2019 deux affaires liées à la contrebande avec l'implication de deux personnes. Lors de ces deux opérations, les services de la Gendarmerie avaient

saisi 195 téléphones portables ainsi que 4.919 bouteilles d'alcool, selon les détails fournis au cours de la conférence de presse.

«La contrebande a beaucoup régressé à Bouira grâce aux efforts considérables fournis par les services de la Gendarmerie nationale durant toute l'année pour lutter contre ce phénomène», a-t-il dit.

En 2019, les services de sécurité avaient enregistré sept (7) affaires relatives à la contrebande et ayant impliqué huit (8) personnes.

S'agissant de la lutte contre la drogue, les services de la Gendarmerie nationale ont signalé 58 affaires en 2019 ayant impliqué 107 individus, dont 56 d'entre eux ont été mis sous mandat de dépôt.

«Plus de kilogrammes de kif traité, et 2.2495 comprimés de psychotropes ont été saisis par nos services dans le cadre de ces 58 affaires de drogue», a précisé le colonel Kari. Le trafic et la falsification de documents de véhicules est un phénomène qui a connu, lui aussi, une importante régression en 2019, grâce à la vigilance des services de sécurité, notamment les services de la Gendarmerie nationale.

«En 2019, nous n'avions enregistré que huit (8) affaires ayant



conduit à l'arrestation de 17 personnes impliquées», a encore expliqué le chef du groupement de la Gendarmerie de Bouira.

Par ailleurs, le phénomène lié au vol de bétail a connu une hausse importante en 2019 dans la wilaya de Bouira avec un nombre de 45 cas contre 26 cas en 2018, selon les statistiques fournies par le conférencier. «479 têtes ovines, 27 ovins et 16 caprins avaient fait l'objet de vol en 2019 à Bouira. Nos services ont réussi à récupérer 67 têtes ovines et cinq têtes bovines», a tenu à préciser le colonel Kari.

NAÂMA

Traitement de 75 ha d'arbres de pin d'Alep contre la chenille processionnaire

L'opération de traitement de 75 hectares d'arbres de pin d'Alep contre la chenille processionnaire est en cours dans la daïra d'Aïn Sefra (sud de la wilaya de Naâma), a-t-on appris jeudi auprès de la subdivision forestière de la daïra. Des équipes de la subdivision ont initié, dans le cadre de cette campagne, une opération d'éradication des nids de cet insecte ciblant 60 ha au niveau de la bande forestière du mont Mekalis, situé à 40 km au nord de la commune d'Aïn Sefra, et 15 ha de l'espace boisé entourant cette ville, a indiqué le chef de la subdivision, Aouragh Abdelkader.

Dans le but de protéger le patrimoine forestier de la région sud de la wilaya de Naâma, la subdivision d'Aïn Sefra a pris des mesures préventives en lançant cette opération, confiée à l'entreprise publique de génie rural

et portant sur l'élimination des nids de la chenille processionnaire dévastatrice qui se reproduit rapidement et menace les pinèdes en l'absence de traitement en temps opportun, a souligné la même source.

Les efforts, visant à valoriser le patrimoine forestier dans les régions souffrant de la désertification au sud de la wilaya, notamment à Aïn Sefra et Tiout, ont permis, l'année écoulée, la plantation d'arbustes forestiers sur une superficie de 14 ha de ceintures forestières pour protéger les zones urbaines, les chemins de fer et les routes, selon le même responsable.

En outre, une piste boisée a été ouverte l'an dernier sur 10 kilomètres au mont Merghad, reliant les localités de «El-Makhizen» et «Yalfaloufa», au sud de la daïra d'Aïn Sefra, a indiqué Aouragh Abdelkader.

BECHAR

L'association Kounouz célèbre Yennayar avec les médecins spécialistes cubains en exercice à Bechar

L'association culturelle Kounouz de Béchar a célébré mercredi dans la soirée la fête de Yennayar avec les médecins spécialistes Cubains en exercice dans cette wilaya, au cours d'une cérémonie organisée à la clinique ophtalmologique régionale Algéro-Cubaine.

La célébration de l'une des fêtes traditionnelles algériennes avec ces médecins spécialistes et autres personnels paramédicaux Cubains, s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'amitié et de la solidarité entre les deux peuples, a indiqué Mme Fadila Laoufi, présidente de l'association. Elle vise à faire connaître à ces spécialistes les différents aspects du patrimoine culturel et traditionnel algérien, a-t-elle précisé.

«A travers le partage de nos traditions avec les praticiens spécialistes, nous voulons aussi leur rendre hommage pour leur contribution à la prise en charge médicale des différentes pathologies et de leur assistance médicale aux patients du Sud-ouest et d'autres régions du pays», a-t-elle souligné. «Ces spécialistes contribuent depuis des années à la prise en charge de plusieurs pathologies, notamment en gynécologie et ophtalmologie, au niveau de différents centres de santé de la wilaya et au niveau de la clinique ophtalmologique de Bechar, dans un cadre marquant la forte coopération Algéro-Cubaine», a-t-elle ajouté. Plusieurs médecins spécialistes cubains présents à cette cérémonie se sont déclarés heureux de prendre part à la célébration de la fête de Yennayar avec les membres de l'association «Kounouz» et ses invités. «Cette initiative démontre une fois de plus, l'indéfectible amitié entre les deux peuples», ont ils déclaré.

Des représentants de la société civile ainsi que ceux du conseil régional de déontologie médicale du Sud-ouest ont pris part à la cérémonie.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

13 morts et 341 blessés en zones urbaines en une semaine

Treize (13) personnes ont trouvé la mort et 341 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus en zones urbaines durant la période allant du 14 au 20 janvier, selon un bilan publié jeudi par les services de la Sûreté nationale. Le bilan fait état d'une baisse du nombre d'accidents (-01) et de blessés (-21) et d'une hausse du nombre de morts (+04) par rapport à la précédente semaine. Le facteur humain (non respect du code de la route) reste la principale cause des ces accidents (95%), d'après les données des services de la Sûreté nationale.

Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) invite, une nouvelle fois, les usagers de la route à la prudence et au respect du code de la route, rappelant le numéro vert 15-48 et le numéro de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24.

TÉBESSA

4066 bovins vaccinés contre la fièvre aphteuse et la rage

Pas moins de 4.066 bovins ont été vaccinés dans la wilaya de Tébessa contre la fièvre aphteuse et la rage, depuis le lancement de la campagne de vaccination en décembre dernier, a indiqué jeudi, l'inspectrice vétérinaire de la direction locale des services agricoles, Hanane Labiod. «12.000 doses de vaccin contre la fièvre aphteuse et 12.000 autres doses contre la rage ont été mobilisées au titre de cette campagne de vaccination», a expliqué la même responsable à l'APS, soulignant que tous les moyens matériels et humains nécessaires ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette opération gratuite qui devrait se poursuivre jusqu'à la fin du mois de février prochain.

De plus, 56 vétérinaires participent à cette campagne et se déplacent dans toutes les communes de la wilaya pour la vaccination des têtes bovines, a ajouté la même source, dans le but de préserver la santé animale et éviter toute infection possible.

La wilaya de Tébessa compte actuellement un patrimoine animal «importants» totalisant plus d'un million d'ovins, environ 250.000 caprins, ainsi que 12.000 têtes bovines, a conclu l'inspectrice vétérinaire.

PÉROU

Un camion explose en ville, au moins quatre morts

L'explosion d'un camion transportant du gaz a fait jeudi au moins quatre morts, 49 blessés et détruit 14 maisons dans un quartier sud de Lima, a indiqué le ministère de la Santé. Deux des quatre victimes sont un enfant de neuf ans et un jeune homme de 18 ans, tous deux décédés à l'hôpital où ils avaient été transportés pour des brûlures graves, a indiqué le ministère.

«La majorité des blessés ont des brûlures sur environ 80% de leur corps», a précisé le ministre de la Santé, Maria Luisa Hinojosa.

Sept enfants blessés sont dans un état grave, a indiqué de son côté le directeur de l'Institut de la Santé, Ricardo Zoppi, interrogé par une radio.

L'accident, très spectaculaire, a eu lieu peu avant 7h00 locales (12h00 GMT), quand la majorité des 500.000 habitants de Villa El Salvador sortaient pour aller travailler.

L'explosion s'est produite à la suite d'une fuite de gaz, provoquée par le décrochage d'un tuyau du camion à la suite d'un cahot sur la route.

Quelque 13 camions de pompiers ont été nécessaires pour venir à bout de l'incendie, qui a détruit au moins des habitations autour du lieu de l'explosion.

«Il faut enquêter sur les causes» de l'accident, a déclaré à la presse le président Martin Vizcarra.

ESPAGNE

La tempête Gloria a fait 12 morts et 4 disparus en Espagne

Douze personnes sont mortes et quatre portées disparues après le passage de la tempête Gloria qui a frappé l'Espagne de dimanche à jeudi, a annoncé hier le Premier ministre Pedro Sanchez.

M. Sanchez a exprimé sa "solidarité avec les familles des douze personnes décédées et des quatre disparus pour lesquels nous déployons toutes les ressources matérielles et humaines pour les localiser au plus vite".

Le précédent bilan selon les autorités locales s'établissait à onze morts attribués à cette tempête qui a frappé surtout l'Est de l'Espagne et le littoral méditerranéen.

"La mer s'est avancée de trois kilomètres à l'intérieur des terres dans le Delta de l'Ebre" en Catalogne, a-t-il dit.

"A certaines endroits, il est tombé plus de pluies en un jour que ce qu'on attend pour toute l'année", a souligné le chef du gouvernement.

"C'est la septième grande tempête que nous connaissons depuis le début de la saison des tempêtes et elles sont de plus en plus dévastatrices", a-t-il ajouté pour souligner que l'Espagne est particulièrement exposée au changement climatique.

Son gouvernement s'est engagé mardi à présenter un projet de loi de transition énergétique pour lutter contre le réchauffement climatique dans les "100 premiers jours" de son mandat, soit avant la fin avril.

AUSTRALIE

3 morts dans l'accident d'un avion bombardier

Trois personnes ont été tuées dans l'accident d'un avion bombardier qui s'est écrasé jeudi après-midi au sud-ouest de Sydney, ont annoncé les autorités australiennes, alors que les pompiers étaient confrontés à une recrudescence des feux.

Les autorités australiennes ont perdu le contact avec ce Lockheed C-130 Hercules dans la zone de Snowy Monaro jeudi peu avant 13h30 (2h30 GMT), a indiqué le chef des pompiers des zones rurales de Nouvelle-Galles du Sud, Shane Fitzsimmons.

CORONAVIRUS

La Chine annonce la fermeture de sections de la Grande Muraille

La Chine a annoncé hier la fermeture de sections de la Grande Muraille ainsi que celle de monuments emblématiques à Pékin, dans le cadre de mesures pour contrôler la propagation du coronavirus qui a déjà tué 26 personnes.

Les tombeaux des Ming et la forêt des pagodes seront fermés à partir de samedi, a précisé l'autorité chargée des sites.

Le stade national de Pékin, dit "nid d'oiseau", construit pour les jeux Olympiques de Pékin en 2008, a été fermé vendredi et le restera jusqu'au 30 janvier afin de "prévenir et contrôler" la propagation de la maladie qui a infecté plus de 800 personnes dans le pays. Un spectacle de neige et glace sur le terrain du stade sera fermé. Pékin avait annoncé jeudi l'annulation des très populaires festivités prévues pour le début de l'Année du Rat qui commence samedi et la Cité interdite, l'ancien palais des empereurs qui a attiré 19 millions de visiteurs l'an dernier, a été fermée jusqu'à nouvel ordre. A Shanghai, Disneyland a annoncé qu'il fermerait ses portes et depuis Montréal le Cirque du Soleil a annoncé suspendre un spectacle en Chine à la demande des autorités.

Site symbolique de la Chine et classé au patrimoine mondial de l'Unesco, la Grande Muraille est appréciée des visiteurs durant les congés du Nouvel An chinois.

Elle attire au total quelque dix millions de touristes par an. La section



de Juyingguan, à une soixantaine de km au nord de Pékin, sera fermée.

Pour la section de Simatai (environ 110 km au nord-est de la capitale), les festivités ont été annulées au temple et des tests de température seront imposés aux touristes au village de Gubai, selon un communiqué de l'autorité sur Wechat. Le nouveau coronavirus a semé l'inquiétude en raison

de sa similitude avec le virus meurtrier du Stras (Syndrome respiratoire aigu sévère) en 2002-2003.

Les autorités ont pris une série de mesures pour tenter de le contenir, plaçant en quarantaine de facto quelque 41 millions d'habitants de la province du Hubei (centre) où il est apparu en décembre dans la ville de Wuhan.

BRÉSIL

Les fleuves de la région de Brumadinho toujours très pollués

Les fleuves de la région de Brumadinho (sud-est) restent fortement pollués, un an après la rupture d'un barrage minier qui a fait 270 morts et disparus, a annoncé jeudi une ONG qui a mesuré la qualité de l'eau dans la zone.

L'ONG Fundacion SOS Mata Atlantica a fait des prélèvements en 21 endroits différents dans les bassins des fleuves Paraopeba et Alto San Francisco.

Ses analyses montrent pour la totalité de ces échantillons une eau «impropre» à la consommation, selon le rapport publié par l'organisation. «L'indice de qualité de l'eau est mauvais dans 11 points (de prélèvement) et très mauvais dans neuf.

Il est normal dans un seul», selon les analyses effectuées début janvier.



«Les taux concernant l'aspect trouble de l'eau sont toujours à des niveaux élevés, bien au-dessus des normes légales.

En 18 points de collecte sur le fleuve Paraopeba, les taux dépassent de 5 à 13 fois les limites autorisées», selon le document.

Au total, 365 kilomètres

de fleuve sont touchés par la pollution. L'ONG a également détecté des «concentrations de métaux lourds» dans le fleuve Paraopeba.

Elle a également relevé la présence de fer, cuivre, chrome, manganèse et sulfate, entre autres métaux «en quantité nuisible pour l'environnement et la santé

humaine, la faune, les poissons et les organismes vivants».

L'impact de la catastrophe «est encore plus pervers et silencieux» en aval.

«Très peu est fait pour l'environnement et pour les personnes touchées», estime l'ONG.

Le 25 janvier 2019, la rupture du barrage a libéré des millions de tonnes de résidus miniers qui ont englouti toute une région et provoqué un désastre écologique majeur.

Mardi, le Parquet de l'Etat brésilien de Minas Gerais (sud-est) a mis en accusation 16 personnes, la compagnie minière Vale, propriétaire du barrage, et l'entreprise de certification allemande TÜV SÜD, notamment pour homicide volontaire et crime environnemental.

INDONÉSIE

10 migrants portés disparus après le naufrage d'un bateau



Dix personnes sont portées disparues après le naufrage d'un bateau transportant 20 travailleurs migrants au large des côtes de l'île indonésienne de Sumatra, ont annoncé les services de secours jeudi.

L'embarcation en bois qui se dirigeait vers la Malaisie voisine a commencé à prendre l'eau lorsque de grandes vagues ont inondé le bateau mardi soir.

«Il y avait 20 personnes à bord, 10 d'entre elles ont été sauvées, mais 10 autres sont recherchées», a indiqué Leni Tadika, un responsable local des

services de secours sur la chaîne Metro TV. Les migrants qui ont survécu portaient des gilets de sauvetage et ont été repérés par des pêcheurs mercredi.

Selon la police il s'agit de migrants illégaux. Des Indonésiens traversent régulièrement vers la Malaisie dans l'espoir de trouver des emplois plus rémunérateurs dans le bâtiment ou les plantations d'huile de palme.

Les naufrages sont courants dans l'archipel d'Asie du Sud-Est où les standards de construction et d'entretien des bateaux sont laxistes.

GRIPPE SAISONNIÈRE Poursuite de la campagne de sensibilisation contre la grippe saisonnière

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière poursuit sa campagne de sensibilisation pour la prévention contre le virus de la grippe saisonnière, avant que le virus n'atteigne son pic en février, a indiqué le Directeur de la prévention au ministère D' Djamel Fourar.

Le virus devrait atteindre son pic en février prochain, malgré un «hiver moins rigoureux qu'à l'accoutumée», a déclaré à l'APS Dr Fourar, citant la majorité des cas ayant été hospitalisés durant cette saison.

Deux (2) personnes âgées respectivement de 38 et 51 ans sont mortes ces derniers jours dans les wilayas de Tébessa et de Bordj Bou Arreridj, a fait savoir le responsable, invitant les groupes de population à risque à se faire vacciner avant que le virus n'atteigne son pic.

Le dernier lot disponible à l'Institut Pasteur, soit 170.000 doses de vaccin antigrippal sur les 2,5 millions de doses importées cette année, a été distribué, a-t-il indiqué, affirmant que des doses supplémentaires seront importées en cas d'épuisement de ce stock et de changements brusques de températures susceptibles d'augmenter la propagation de l'épidémie.

Le responsable du Centre de référence de la grippe saisonnière à l'Institut Pasteur d'Algérie, Dr.

Fawzi Derrar avait souligné que la vaccination devrait être «obligatoire» pour les corps médical et paramédical qui sont exposés au virus, ce qui nécessite une prévention lors de l'exercice de leurs fonctions, à l'instar de ce qui est en vigueur dans plusieurs pays.

Par ailleurs, M. Derrar a considéré



que le vaccin antigrippal constitue «l'unique moyen» pour protéger les catégories les plus exposées au virus, à l'instar des malades chroniques, des femmes enceintes, des personnes âgées et des enfants, outre le renforcement des mesures préventives, appelant à «isoler» les malades pour éviter la contagion.

Il a également mis en garde contre la prise excessive des antibiotiques lorsque les sujets non vaccinés contractent le virus, précisant que ces médicaments, qui sont inefficaces et coûteux pour la CNAS, affaiblissent le

système immunitaire du malade et développent une résistance des bactéries à ces médicaments.

Le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, rappelle-t-on, avait organisé plusieurs campagnes nationales et régionales de sensibilisation au niveau des centres de santé de proximité, tout en diffusant des spots publicitaires à la télévision et à la radio nationale pour sensibiliser les citoyens à l'importance de la vaccination qui se poursuivra jusqu'au mois de mars 2020.

GHARDAIA Acquisition de matériel biomédical moderne pour plus de 600 millions DA

Pas moins de 625 millions DA ont été mobilisés par les pouvoirs publics pour l'acquisition de matériel biomédical moderne de haute qualité au profit du secteur de la santé de la wilaya de Ghardaia, a-t-on appris jeudi de la direction locale de la Santé et de la population (DSP).

Ce financement a permis l'acquisition d'un appareil d'imagerie médicale par résonance magnétique (IRM) destiné à l'hôpital Brahim Tirichine de Ghardaia, pour un montant de 150 millions DA, ainsi qu'un scanner polyvalent à 16 barrettes le plus puissant du marché destiné à l'Hôpital de Métlili, pour un montant de 60 millions DA, a indiqué à l'APS le DSP, Ameur Benaïssa.

Vingt-huit générateurs

d'hémodialyse et trois stations de traitement d'eau pour l'hémodialyse, acquis pour 105 millions DA, ont été également remis aux structures sanitaires chargées de l'hémodialyse dans la wilaya au nombre de cinq centres (Métlili, El-Menea, Ghardaia, Berriane et Guerrara), a-t-il ajouté.

En plus de ces équipements, le secteur de la santé vient d'acquies, pour 110 millions DA, six (6) ambulances médicalisées et cinq autres d'évacuation sanitaires affectées aux différentes structures de santé de la wilaya, notamment les localités enclavées, pour le transfert des malades et autres accidentés vers les lieux de soins les plus proches, a-t-il poursuivi. Des projets dédiés au renforcement et à la moderni-

sation des infrastructures de santé ainsi que le rapprochement des zones urbaines, viennent d'être réalisés et concernent la construction et l'équipement en matériel d'une polyclinique dans la nouvelle zone urbaine de Bouhraoua (périphérie de Ghardaia) pour un montant global de 200 millions DA, la réalisation d'une urgence médico-chirurgicale (UMC) à El-Menea pour 160 millions DA ainsi que l'aménagement et la mise à niveau de structures de santé dans la wilaya pour 140 millions DA, a détaillé M. Benaïssa.

Le DSP a mis en relief, par ailleurs, les efforts visant à réduire les disparités en matière d'équipements médicaux, précisant que les actions entreprises visent à optimiser le rende-

ment des praticiens et démocratiser l'accès aux matériels médicaux, en plus de garantir une bonne et équitable offre en matière de soins afin de permettre à la population d'accéder à des soins de qualité là où ils se trouvent, surtout dans le monde rural et les zones éloignées.

La wilaya de Ghardaia compte 04 établissements publics hospitaliers (Ghardaia, Berriane, Métlili, Guerrara et El-Menea), un établissement hospitalier spécialisé Mère-Enfants, cinq (5) établissements publics de santé de proximité, 23 polycliniques, 98 salles de soin, quatre (4) cliniques privées ainsi que deux (2) centres médicaux privés spécialisés dans la fertilité et la procréation ainsi que l'imagerie médicale.

DÉPISTAGE DU DIABÈTE ET DE L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE À TIZI OUZOU 6 185 consultations effectuées

Quelque 6 185 consultations ont été effectuées durant la campagne de dépistage du diabète et de l'hypertension artérielle qui s'est déroulée durant trois jours les 19, 20 et 21 janvier en cours à travers l'ensemble du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on indiqué jeudi dans un communiqué émanant de la direction locale de la santé et de la population (DSP). Cette campagne de dépistage, la première du genre au niveau de la wilaya, pilotée à partir de huit centres installés au niveau des éta-

blissements de santé et quelques structures publiques répartis sur les 67 communes de la wilaya, a enregistré «une importante affluente» des populations, a-t-on souligné de même source. Quelque 1 579 consultations ont été effectuées à Draâ Ben-Khedda, 1258 à Boghni, 800 à Azazga, 732 à Ouacif, 633 à Ouaguenoun, 602 à Larhâa N' Ath Irathen, 417 à Iferhounène et 144 à Azeffoun et les malades dépistés diabétiques ou hypertendus «ont été orientés vers les centres spécialisés pour une

prise en charge», est-il ajouté. Outre le dépistage, le personnel médical et paramédical mobilisé lors de cette campagne a également «prodigué des conseils et mesures de prévention contre ces deux maladies chroniques», est-il ajouté. «Cette campagne qui a visé la prévention de la propagation de ces maladies chroniques non transmissibles, sera renouvelée régulièrement en vue d'un diagnostic et d'une prise en charge précoce de ces pathologies», a indiqué la DSP dans son communiqué.

SÉTIF

Réception avant la fin de l'année en cours de l'hôpital 240 lits d'El Eulma

L'hôpital de 240 lits en cours de réalisation à El Eulma (15km est de Sétif) devrait être réceptionné avant la fin de l'année 2020, a-t-on appris du directeur local de la Santé et de la population, Abdelhakim Dehane. Ce responsable a dans une déclaration à l'APS révélé que cette future réalisation disposera de plusieurs nouvelles spécialités faisant actuellement défaut à l'ancien hôpital «Seroub El Khiter» à l'image de la pneumologie, l'ophtalmologie et la cardiologie, affirmant à cet effet que cet établissement de 240 lits figure parmi les plus grands projets dont a bénéficié la région au cours des dernières années.

Des directives ont été données par les autorités publiques pour rattraper le retard qu'accuse le chantier de ce projet lancé en 2014 pour un coût financier de plus 3,5 milliards de dinars, a souligné le même responsable. La livraison dans les délais impartis de cet «important» établissement sanitaire va, selon la même source, permettre de renforcer le système de santé dans la région d'autant plus qu'à l'heure actuelle l'ancien hôpital pâtit du surpeuplement de ses services et n'arrive plus à prendre en charge convenablement les malades venant de 20 communes avoisinantes, a-t-on signalé. Le directeur de la Santé et de la population a également révélé que son secteur prévoit la réception courant 2020 de plusieurs autres unités hospitalières à travers la wilaya de Sétif. Il s'agit en l'occurrence, de trois polycliniques réalisées dans la région de Djerman (Est Sétif) et dans les communes d'El Mehdiya et de Guella.

Celles-ci, a-t-il dit, n'attendant plus qu'à être équipées pour être immédiatement livrées.

Pour rappel la wilaya de Sétif dispose d'un Centre hospitalier universitaire (CHU), de cinq établissements publics hospitaliers, de quatre établissements hospitaliers spécialisés, s'ajoutant à cela neuf établissements publics de santé de proximité, selon la direction de la santé et de la population.

ORAN

Une cellule multisectorielle pour lutter contre le moustique tigre en prévision de l'été 2020

L'Observatoire régional de la santé (ORS) d'Oran a constitué une cellule multisectorielle pour initier un plan de lutte biologique dans la wilaya contre le moustique tigre, a-t-on appris de sa directrice, Nawel Belarbi.

L'ORS, qui avait déjà réalisé fin 2019 une étude sur le moustique tigre dans la daïra d'Aïn Turck (ouest d'Oran) et qui avait prouvé son existence dans cette région, estime qu'il est plus prudent de recourir à la méthode biologique qui repose sur l'assèchement de l'eau stagnante.

«Le recours à la méthode biologique est le meilleur choix», a expliqué Dr. Belarbi, pour qui la méthode chimique comporte un risque de développer une résistance chez le moustique tigre connu pour avoir de grandes capacités d'adaptation. «La lutte biologique ne peut pas se faire sans l'implication de la population qui doit éradiquer ce moustique dans les jardins, les terrasses, les caves, ... en éliminant l'eau stagnante contenue dans les ustensiles, les soucoupes, les gamelles, les seaux et tout autre récipient», a-t-elle déclaré.

La particularité du moustique tigre, a-t-elle souligné, c'est qu'il peut pondre ses œufs dans de toutes petites quantités d'eau», ajoutant que la femelle de cet insecte peut pondre des centaines d'œufs et les répandre dans différents endroits pour leur donner plus de chance d'éclore. «C'est dire la capacité de l'espèce à s'adapter pour perdurer», a-t-elle relevé.

L'objectif de la cellule qui regroupe des acteurs de différents organismes concernés par le plan de lutte biologique, notamment les APC, est d'organiser des campagnes de sensibilisation pour expliquer l'importance de la lutte biologique contre ce moustique, vecteur d'un nombre de maladies graves comme le Zika.

Transmis au cours des 30 dernières années de l'Asie, à l'Afrique, puis à l'Amérique et à l'Europe par le transport de ses œufs lors des échanges commerciaux internationaux, le moustique tigre a été signalé pour la première fois en Algérie en 2010, à Tizi Ouzou.

Depuis, il a été signalé dans plusieurs wilayas du Nord du pays, lit-on dans le dernier bulletin de l'ORS.

En 2019, affirme le document de l'Observatoire, l'apparition de cette espèce de moustique a été signalée dans les wilayas d'Oran, Blida, Alger, Tizi Ouzou, Jijel, Béjaïa, Tipasa, Skikda, Boumerdes et Annaba.

TROUBLES DU SOMMEIL

Les insomniaques auraient un cerveau moins performant que les autres

Les mauvais dormeurs qui luttent pour trouver le sommeil la nuit pâtitent de ces insomniaques le jour avec des problèmes de mémoire et un manque de réactivité.

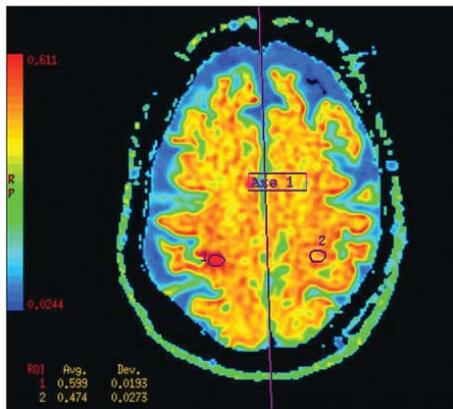
On sait que le manque de sommeil joue défavorablement sur notre humeur et nos performances. Des chercheurs de l'université de Californie à San Diego aux États-Unis viennent de démontrer que les personnes qui peinent à fermer l'œil de la nuit mémorisent moins bien les choses que les autres. Dans la revue *Sleep*, ils expliquent avoir comparé à l'aide de l'imagerie à résonance magnétique (IRM) le fonctionnement cérébral de 25 personnes souffrant d'insomnie à celui de 25 bons dormeurs.

Les IRM ont été réalisées pendant que les participants passaient des tests de mémoire. «Nous avons découvert que les insomniaques n'activent pas correctement les régions cérébrales essentielles à la réalisation de tâches de mémorisation. Et ils

ne débranchent pas les régions cérébrales non nécessaires à ces tâches», résume le professeur Sean Drummond, un des co-auteurs de l'étude, cité par la BBC.

En d'autres termes, chez les personnes en manque de sommeil, le fonctionnement du cerveau n'est pas optimisé comme il devrait l'être. «Cette donnée nous aide à comprendre que les insomniaques n'ont pas seulement des difficultés à dormir, mais leur cerveau ne fonctionne pas efficacement la journée».

Les chercheurs s'interrogent encore sur la cause exacte du phénomène : est-ce l'insomnie qui entraîne ce dérèglement cérébral ou bien le dysfonctionnement cérébral qui est à l'origine de cette insomnie ? De prochaines études pourront peut-être apporter un début de réponse.



Le manque de sommeil augmente les risques de diabète

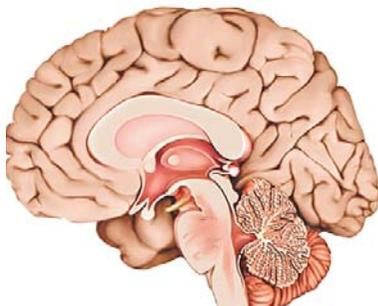
Selon une étude réalisée à Chicago, le manque de sommeil réduirait la tolérance du corps humain au glucose et entraînerait également une résistance à l'insuline, une hormone de régulation du glucose. L'expérience a été réalisée sur des

hommes et des femmes quadruplés. Ces personnes n'ont pratiqué aucune activité physique et se sont nourris sans contrainte pendant tout la durée de l'étude. En réduisant leur temps de sommeil de 8,5 heures à 5,5 heures par nuit, les

taux de sucre de ces personnes étaient comparables à ceux des diabétiques. Le manque de sommeil, associé à une alimentation trop riche ainsi qu'à une absence d'activité physique, augmenterait donc le risque de diabète.



Cerveau : un entraînement pour augmenter la puissance cérébrale



Des chercheurs de l'université du Texas ont réalisé un programme capable de stimuler et développer le cerveau. Les premiers tests ont porté de bons résultats.

Grâce à un programme d'entraînement mis au point par des chercheurs américains de l'université du Texas à Dallas, il sera bientôt possible d'entraîner le cerveau et développer l'intelligence. Baptisé Gist Reasoning Training, il se concentre sur certaines zones du cerveau comme celles dont dépend l'attention stratégique, le raisonnement intégré et l'innovation, explique l'agence de presse Relaxnews.

L'étude, publiée par la revue *Frontiers in Systems Neuroscience*, a été menée sur des adolescents et adultes en bonne santé, des per-

sonnes victimes de lésions cérébrales et des seniors couurant un risque de développement de la maladie d'Alzheimer. Après avoir filtré différentes informations pour se concentrer sur l'essentiel, les participants ont interprété des informations, trouvé des thématiques communes et formulé des synthèses à partir de ce que les chercheurs leurs avaient montré. Chaque stratégie se nourrissait de l'exercice précédent, précise Relaxnews.

Utiliser des informations différemment

Après environ 12 séances de 45 à 60 minutes pendant deux mois, les scientifiques ont observé une amélioration cognitive des zones étu-

diées, résultant en une meilleure mémorisation, organisation et résolution des problèmes. Ce programme pourrait donc permettre aux seniors d'améliorer le fonctionnement de leur cerveau et aux plus jeunes, de renforcer leurs aptitudes.

«Ce qui est très intéressant par rapport à ce travail c'est que lors d'essais randomisés comparant les entraînements de la mémoire à ceux du raisonnement, nous avons trouvé que ce n'était pas l'apprentissage de nouvelles informations qui recrutait d'importants réseaux cérébraux, mais plutôt une gestion de l'information plus poussée. Le fait de réutiliser ces infos différemment augmente la performance cérébrale», déclare Sandra Bond Chapman, coauteur de l'étude.

Une grasse mat' ne suffit pas à combler le manque de sommeil

Une grasse matinée le week-end ne répare pas les effets néfastes d'un manque de sommeil accumulé durant la semaine, selon une étude publiée dans une revue scientifique américaine.

Un article publié dans la revue américaine Sleep affirme qu'une nuit de 10 heures ne permet pas de compenser la fatigue accumulée durant plusieurs nuits trop courtes. 159 adultes ont participé à des tests portant sur la qualité et la durée de leur sommeil. Ils ont obtenu de piètres résultats quant à leur réactivité et leur capacité à rester attentif. Le docteur David Dinges, qui a dirigé cette étude, conclut que plusieurs longues nuits sont nécessaires au cerveau pour vraiment recouvrer toute son acuité.

Le docteur Dinges a également constaté que moins de six heures de sommeil par nuit pendant deux semaines produit les mêmes effets négatifs que deux nuits blanches. Selon lui, si vous n'avez pas assez dormi pendant la semaine, vous aurez besoin d'au moins deux bonnes nuits pour vous remettre et être en pleine possession de vos facultés intellectuelles.

Mais pas question de dormir trop non plus. Toujours selon cette étude, dormir plus de 9 heures par nuit, augmenterait les risques de maladies cardio-vasculaires.

Des chiffres que l'Institut national du sommeil et de la vigilance recommande de prendre avec prudence car, comme le rappelle l'Institut, il y a des petits et des gros dormeurs, et tous ne risquent pas de problèmes cardiaques.

Et si vous profitez des vacances et des dérivés sans contraintes pour découvrir quel est réellement votre besoin de sommeil ?

LIRE ET DORMIR Les indispensables de la santé des seniors

Les seniors qui dorment entre 6 et 8 heures par nuit et qui continuent à avoir des activités intellectuelles ont une meilleure santé mentale.

Selon une étude menée par l'Université Cardinal Herrera de Valence auprès de 245 personnes âgées de 65 ans et plus, bien dormir et lire sont indispensables pour conserver une bonne santé mentale.

Sur l'ensemble des seniors étudiés par les universitaires espagnols, 12% étaient atteints de troubles cognitifs (maladie d'Alzheimer ou autres formes de démence). Les chercheurs se sont aperçus que les personnes qui dormaient trop ou pas assez (c'est-à-dire moins plus de 8 heures ou moins de 6 heures) et qui ne pratiquaient aucune activité intellectuelle, avaient plus de risques de développer des troubles cognitifs.

Un risque multiplié par trois quand on ne lit pas

Ainsi, les témoins qui admettaient ne pas lire du tout étaient 3,7 fois plus susceptibles de présenter un trouble cognitif par rapport aux grands lecteurs. Les personnes qui lisaient de manière occasionnelle voyaient quant à elles leur risque multiplié par 2,5.

Quant aux personnes du panel qui dormaient trop ou pas assez, elles étaient 2,6 fois plus susceptibles d'enregistrer des troubles cérébraux que celles qui dormaient raisonnablement entre 6 et 8 heures par nuit.

Éviter aussi les somnifères

Mais bien dormir ne veut pas dire sombrer dans le sommeil avec des somnifères. Selon une



autre étude récente, la consommation de tranquillisants et de somnifères contenant des benzodiazépines favoriserait le développement de la maladie d'Alzheimer. Aujourd'hui, 44 millions

de personnes dans le monde souffrent d'une perte importante de leurs capacités cognitives et d'ici 2050, ce nombre devrait être multiplié par trois.

MINCEUR

Si on manque de sommeil, on grossit

Le manque de sommeil nous épuise. Nos cellules aussi. Sous l'effet de la fatigue, elles libèrent moins bien l'énergie et stockent plus, selon des chercheurs américains. On connaît les risques du manque de sommeil sur notre métabolisme : risque accru de diabète, d'AVC, d'hypertension, et de surpoids. Le risque de grossir quand on ne dort pas assez est depuis longtemps mis en avant par les chercheurs. Le processus paraît logique : quand on est fatigué, on a tendance à manger plus alors qu'on ne dépense pas plus d'énergie. Les femmes seraient d'ailleurs plus gourmandes que les hommes lorsqu'elles n'ont pas assez dormi, consommant 329 calories en plus chaque jour.

Une nouvelle étude américaine avance une autre explication qu'un plus grand appétit à la prise de poids. Les cellules graisseuses (adipocytes) fonctionneraient en fait au ralenti lorsque nous sommes «flappy». Face à un manque de sommeil, les cellules graisseuses ne ré pondraient plus correctement à l'insuline, une hormone qui régule le stockage du glucose et son utilisation. Les adipocytes libèrent alors les lipides dans le sang



au lieu de les brûler pour fournir de l'énergie. «Nos cellules de graisse ont besoin de repos pour fonctionner correctement», explique Matthew Brady, un des auteurs de l'étude et chercheur à l'University of Chicago. Si vous êtes privé de sommeil, votre cerveau pourra se sentir groggy et [...] vos cellules graisseuses sont métaboliquement groggy aussi. Ce dysfonctionnement métabolique serait source de possibles complications comme le diabète et le surpoids. Les chercheurs ont fait ce constat en suivant six hommes et une femme de 24 ans. Ils ont dormi 4h et demi pendant 4 nuits puis 8 heures par nuit pendant les quatre nuits qui ont suivi. Leur réaction à l'insuline avant et après la privation de sommeil a été mesurée. Il s'avère que le

corps a réagi 16% moins bien quand le corps était privé de sommeil. Et la réponse des cellules de graisse à l'insuline a diminué de 30%. Dormir 7 heures par nuit serait donc un bon moyen de limiter les risques de prise de poids et de diabète. D'autant qu'une autre étude américaine a montré que dormir peu augmentait le risque génétique d'avoir un IMC élevé.

ATTENTAT DE BENGHAZI DE 2012: Un Libyen condamné à 19 ans de prison aux Etats-Unis

Un Libyen, capturé en Libye puis amené aux Etats-Unis en 2017 pour y être jugé, a été condamné jeudi à 19 années de prison pour son rôle dans l'attaque d'un complexe diplomatique américain et d'une annexe de la CIA à Benghazi en 2012.

Cette attaque qui avait choqué les Etats-Unis, le 11 septembre 2012, avait causé la mort de l'ambassadeur américain John Christopher Stevens, d'un fonctionnaire du département d'Etat et de deux membres de la CIA. La peine de Moustafa al-Imam, 47 ans, qui avait été reconnu coupable de terrorisme en juin 2019 après un procès de six semaines, a été prononcée par un tribunal de Washington. Moustafa al-Imam «a joué un rôle important» dans cette attaque, a déclaré dans un communiqué la procureure Jessie Liu. «Cette peine est un rappel que la sécurité des Américains - chez eux ou à l'étranger, civils ou non - sera toujours notre priorité», a-t-elle ajouté. «Si vous commettez un acte terroriste, nous vous trouverons et rendrons justice».

«La peine prononcée contre Al-Imam aujourd'hui envoie un message fort à ceux qui tenteraient de commettre un crime aussi vil», a abondé le secrétaire d'Etat Mike Pompeo, cité dans un communiqué. Selon l'accusation, Moustafa al-Imam était en contact durant l'attaque avec Abou Khatalla, un autre Libyen également capturé par les forces américaines, en 2014, pour être jugé aux Etats-Unis. Ce dernier a été condamné en 2018 à une peine de 22 ans de prison pour son rôle dans l'attaque. Plusieurs branches du gouvernement de Barack Obama s'étaient à l'époque vu reprocher des failles et négligences, notamment le département d'Etat alors dirigé par Hillary Clinton. Accusée de ne pas avoir assez fait pour protéger les diplomates, elle avait été poursuivie par le sujet durant toute la campagne de l'élection présidentielle de 2016, qu'elle a perdue face à Donald Trump.

SAHARA OCCIDENTAL: Podemos dénonce les manœuvres expansionnistes du Maroc

La formation politique espagnole Podemos a dénoncé «les politiques expansionnistes de Rabat» dans les eaux territoriales sahraouies, tout en exhortant le gouvernement espagnol en collaboration avec le gouvernement des îles Canaries de lancer des actions pour freiner «cette manœuvre marocaine».

«Nous ne permettrons pas que nos eaux marines soient touchées par le Maroc, et nous exigeons que la médiane établie jusqu'à aujourd'hui soit respectée», a-t-on indiqué dans un communiqué publié jeudi par la formation politique. «De Podemos Canarias, nous rejetons la politique expansionniste du Maroc, non seulement avec nos eaux, mais avec les eaux du Sahara occidental, un territoire non autonome en attente de décolonisation, un conflit qui dure depuis 43 ans», a souligné dans le texte, Francisco Lopez, secrétaire régional de Podemos. La formation présidée par le vice-président du gouvernement espagnol, Pablo Iglesias, a rappelé dans le communiqué «des différents arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne qui interdisent la commercialisation avec des ressources sahraouies». Selon des sources médiatiques, le Parlement marocain a approuvé «deux projets de loi relatifs à la création de la zone économique exclusive et à la délimitation des frontières maritimes, étendant la zone exclusive illégale à Lagüera, aux zones occupées du Sahara occidental, et partie des eaux proches des îles Canaries que l'Espagne considère dans sa zone économique exclusive».

Face à une telle atteinte à la légalité internationale, le Front Polisario a exprimé sa condamnation énergique «des manœuvres du Maroc et a déploré la soumission de l'Espagne au régime de Mohamed VI». «Faire plus de concessions par le gouvernement espagnol ne fera qu'encourager le Maroc à persister dans son expansionnisme que le peuple sahraoui continue

de subir depuis que le Maroc a occupé le Sahara occidental par la force en octobre 1975 avec la complicité des autorités espagnoles de l'époque», a dénoncé le Front Polisario. Dans une déclaration à l'Agence sahraouie SPS, le coordinateur sahraoui auprès de la Minurso, M'hamed Kheddad, a dénoncé cette dernière «loi marocaine expansionniste» qui vise à annexer les eaux territoriales sahraouies, soulignant que cette loi n'a aucune base légale. «Nous condamnons fermement ces projets de loi marocains qui ne sont rien d'autre qu'un nouvel épisode d'expansionnisme marocain dont toute la région souffre», a souligné M. Kheddad, coordinateur sahraoui auprès de la mission de l'ONU pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental. M'hamed Kheddad a soutenu que «cet acte intervient également dans le cadre de la campagne désespérée menée par le Maroc pour légitimer son occupation illégale de parties du Sahara occidental par des pots-de-vin et l'implication d'entités étrangères dans leur aventure coloniale dans la partie occupée de notre territoire national». «La loi marocaine expansionniste, qui vise également à annexer les eaux territoriales adjacentes aux îles Canaries et à d'autres territoires espagnols, est également une conséquence directe de l'échec de l'Espagne, en tant que puissance administrante du Sahara occidental, à s'acquitter de sa responsabilité juridique et historique de décoloniser le territoire sahraoui conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale des Nations Unies d'une part, et la soumission injustifiée



de l'Espagne à la politique de chantage marocaine, d'autre part», a-t-il souligné.

Equateur: plusieurs organisations réitèrent le soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Plusieurs organisations équatoriennes ont réitéré leur soutien ferme au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, dénonçant le pillage des ressources naturelles sahraouies par le Maroc en complicité avec quelques pays notamment européens.

Les dirigeants de la Confédération des nationalités autochtones de l'Equateur (CONAIE) et de l'Union générale des travailleurs (UGTE), ont exprimé leur intérêt et leur soutien à la légitime lutte du peuple sahraoui pour son droit à l'autodétermination, lors de deux réunions tenues jeudi avec le conseiller de l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Hafdala Chadad Ibrahim, et le coordinateur de l'Association équatorienne de l'amitié avec le peuple sahraoui (AEAPS), Pablo de la Vega.

Le président de CONAIE a affirmé, lors de la réunion, qu'il

soutenait «fermement le droit à l'autodétermination des peuples, principe reconnu dans les résolutions pertinentes des Nations Unies». A cette occasion, le diplomate sahraoui a abordé le pillage des ressources naturelles sahraouies dans les territoires occupés, par la monarchie marocaine et les multiples sociétés, notamment espagnoles et françaises, qui pillent les mines de phosphate, la richesse marine dans la mer territoriale sahraouie et même le sable du Sahara occidental qui se termine sur les plages européennes, malgré les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne. Pour sa part, le président de l'UGTE, José Villavicencio, a procédé à une analyse détaillée de la situation actuelle de la cause sahraouie et de ses fronts de lutte, y compris politique et juridique. Le dirigeant syndical a lancé «une invitation à promouvoir des actions conjointes en faveur des droits de l'Homme du peuple sahraoui et de son droit à l'autodétermination, ainsi qu'à générer ensemble les conditions de la constitution d'une plateforme intersyndicale de solidarité avec le peuple sahraoui».

TUNISIE:

La formation du gouvernement "associe les parties politiques qui défendent les valeurs de la révolution"

Le chef du gouvernement désigné en Tunisie Elyes Fakhfakh a fait part de son engagement à former une équipe réduite, ne dépassant pas 25 membres, affirmant qu'il associe les parties qui ont voté lors du deuxième tour de la présidentielle en faveur des valeurs de la révolution défendues par Kais Saïed.

«Une équipe qui sera cohérente, efficace et efficace, composée de hautes compétences reflétant le caractère décisif de l'étape avec une présence respectable de la femme et des jeunes», a assuré M. Fakhfakh lors d'une conférence de presse vendredi à Dar Dhiafa.

Elyes Fakhfakh, cité par l'Agence TAP, a indiqué que la constitution du soutien politique associe les parties politiques qui ont voté lors du deuxième tour de la présidentielle en faveur des valeurs de la révolution défendues par le président Kais Saïed. Fakhfakh qui dit avoir défini la base de la coalition gouvernementale, soutient qu'il y aura des partis qui seront forcément dans l'opposition. «Il n'y a pas de démocratie sans opposition», a-t-il fait observer. Il a mis l'accent sur l'application ferme de la loi ainsi que sur la moralisation et la rationalisation de la vie politique pour remédier à la perte de confiance dans les institutions de l'Etat et entre les acteurs politiques, appelant ces derniers à assumer leur responsabilité dans un esprit de confiance et de respect pour l'intérêt général du pays.

Fakhfakh a souligné que sa désignation doit marquer le début d'une nouvelle étape basée sur la cohérence et la cohésion entre les deux têtes de l'Exécutif et entre l'Exécutif et le Législatif. Le chef du gouvernement désigné a insisté sur l'élargissement du soutien politique au gouvernement et sur la mobilisation des rangs pour relever les défis nationaux et régionaux. Dans ce sens il a tenu à préciser qu'il ne cherche pas l'approbation du gouvernement autant qu'un soutien politique large «pour gouverner avec moi».

Sur un autre plan, Fakhfakh a indiqué que la priorité pour la prochaine étape sera accordée à la concrétisation de la transition économique et sociale. Il a insisté sur le besoin d'œuvrer à satisfaire les attentes des Tunisiens et

des catégories faibles, de redonner espoir aux jeunes, loin des calculs politiques érigés. Il a rappelé que les concertations ont démarré avec les différentes parties sur la formation de la prochaine équipe et de son programme d'action. La désignation de Elyes Fakhfakh intervient suite à l'invalidation le 10 janvier, par le parlement du gouvernement proposé par Habib Jemli, après un processus qui s'est étalé sur un mois et demi. L'article 89 de la Constitution stipule que le Président de la République engage, dans un délai de dix jours, des consultations avec les partis, les coalitions et les groupes parlementaires, en vue de charger la personnalité la mieux à même d'y parvenir de former un Gouvernement, dans un délai maximum d'un mois.

Six enfants de terroristes tunisiens rapatriés de Libye

Six enfants tunisiens, orphelins de terroristes tués en 2016 à Syrte, ex-bastion du groupe Etat islamique (EI) en Libye, ont été rapatriés jeudi en Tunisie, où ils ont été reçus par le président Kais Saïed, qui a appelé à accélérer les rapatriements, annonce la présidence tunisienne. Les six enfants, âgés de 3 à 12 ans, étaient pris en charge depuis trois ans, tout comme des enfants de dizaines d'autres nationalités, par le Croissant-Rouge dans un centre d'accueil à Misrata, ville située à 240 km à l'ouest de Syrte. Les enfants, arrivés à Tunis dans la soirée, ont été reçus par le président, qui a «méticuleusement suivi le dossier», selon un communiqué de la présidence. M. Saïed a appelé les institutions publiques à assurer «une prise en charge psychologique et médicale» de ces enfants avant qu'ils ne soient confiés à leur famille. Il a indiqué qu'un accord avait été trouvé avec le gouvernement d'union nationale libyen pour «faciliter les procédures et accélérer le rapatriement» des autres enfants encore en Libye.

MALI:

Vers la création d'une nouvelle compagnie aérienne nationale

Le Mali envisage de lancer une compagnie aérienne nationale nommée «Sky Mali» avant la fin du mois de mars 2020, a indiqué le directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC) du Mali, Oumar Mamadou Ba. «Nous avons en vue le lancement d'une compagnie aérienne dès le premier trimestre 2020, aux couleurs nationales, pour les dessertes domestiques, régionales, même intercontinentales plus tard», a-t-il fait savoir en marge de la 26e session du conseil d'administration de l'ANAC, en promettant également «la conclusion d'accords de services aériens avec certains pays afin de booster le trafic». Début 2019, le gouvernement avait arrêté un budget de 4 milliards FCEA pour le démarrage de cette nouvelle compagnie aérienne. En effet, depuis quelques mois, Sky Mali a lancé une campagne de recrutement de pilotes, hôtesses de l'air, techniciens d'avions, et commerciaux entre autres. La compagnie Sky Mali se positionne sur le créneau des vols domestiques pour desservir les capitales régionales du Mali : Kayes, Mopti, Gao et Tombouctou. Elle ambitionne aussi de relier Bamako à plusieurs villes d'Afrique de l'Ouest et du Centre, pour répondre à la forte demande des voyageurs maliens et de la sous-région.

Au moins six soldats maliens tués dans une attaque «terroriste»

Au moins six soldats maliens ont été tués dans la nuit de mercredi à jeudi dans une attaque «terroriste» contre leur poste dans le centre du pays, près de la frontière avec le Burkina Faso, a indiqué l'armée. «Les FAMA (Forces armées maliennes) ont été attaquées à Dioungani par des hommes armés non identifiés (...) Les FAMA déplorent un bilan provisoire de six morts et des blessés», a indiqué l'armée sur son compte Twitter. L'attaque a été imputée aux terroristes par les autorités du secteur et des habitants. Mardi, deux soldats maliens ont été tués par l'explosion d'une mine près de Douentza, dans le centre du Mali, avait indiqué mercredi un porte-parole de l'armée. Le Mali a connu une série d'attaques terroristes ces derniers mois: le 6 janvier, une patrouille des Forces armées à Niono et Yoro dans le cercle de Koro avait fait l'objet d'une attaque faisant au moins 10 morts dont cinq civils.

PROCHE-ORIENT:

Trump assure qu'il dévoilera son plan de paix d'ici mardi

Le président américain Donald Trump a annoncé jeudi qu'il dévoilerait probablement son plan de paix pour le Proche-Orient d'ici à mardi.

«Nous le rendrons probablement public un peu avant», a déclaré M. Trump à bord de l'avion présidentiel Air Force One. «C'est un excellent plan», a-t-il ajouté. «J'aimerais vraiment parvenir à un accord». La Maison Blanche a annoncé que Benjamin Netanyahu et son rival politique Benny Gantz se rendraient la semaine prochaine à Washington. Interrogé sur d'éventuels contacts entre son administration et les Palestiniens, qui ont déjà jugé le texte mort-né, M. Trump est resté évasif. «Nous leur avons parlé brièvement», a-t-il répondu,

sans autres précisions. «Je suis certain qu'ils réagiront peut-être de manière négative au début, mais c'est en réalité très positif pour eux», a-t-il ajouté.

L'Autorité palestinienne a réitéré jeudi son rejet du projet de paix de la Maison Blanche, mettant en avant le fait que Donald Trump avait reconnu Al Qods occupée comme capitale de l'entité sioniste. Les Palestiniens veulent faire d'Al Qods la capitale de l'Etat auquel ils aspirent, mais l'état sioniste d'Israël considère la ville sainte comme sa capitale «unifiée et indivisible».



PROCÈS EN DESTITUTION:

Trump s'est pris «pour un roi», plaide l'accusation

L'accusation a assuré jeudi, au troisième jour du procès historique de Donald Trump, que le président américain méritait d'être destitué parce qu'il s'était pris «pour un roi», agissant de manière «illégal» et «dangereuse».

Après une journée consacrée à l'exposé des faits, les procureurs démocrates ont repris leur argumentaire sur une note plus juridique devant les cent sénateurs qui font office de jurés.

Leur but: prouver que Donald Trump s'est rendu coupable d'un des motifs de

destitution cités dans la Constitution: «trahison, corruption ou autres crimes et délits majeurs».

Compte tenu de la majorité républicaine au Sénat (53 sièges sur 100), ils n'ont quasiment aucune chance de gagner le procès, mais ils espèrent marquer les esprits des électeurs à dix mois de la présidentielle. D'emblée, l'élu de la Chambre des représentants Jerry Nadler, un ennemi de longue date de Donald Trump, l'a accusé d'avoir eu une conduite «mauvaise, illégale et dangereuse».

Le président a commis un «abus de pouvoir» en demandant à l'Ukraine d'annoncer une enquête sur Joe Biden, son adversaire potentiel à la présidentielle du 3 novembre, afin de «le mettre à genoux», a plaidé M. Nadler.

Pour parvenir à ses fins, le milliardaire «est allé plus loin» en gelant une aide militaire cruciale pour ce pays en conflit avec la Russie, a poursuivi l'élu de New York, selon lequel «la destitution est la réponse ultime de la Constitution à un président qui se prend pour un roi».

CORÉE DU NORD

Un ex-officier de l'armée à la tête de la diplomatie nord-coréenne

La Corée du Nord a nommé un ex-officier à la tête de son ministère des Affaires étrangères, ont confirmé hier des médias officiels. Les experts des affaires nord-coréennes soupçonnaient déjà que l'ancien ministre des Affaires étrangères Ri Yong Ho avait été remplacé par l'ex-officier de l'armée Ri Son Gwon dans le cadre d'un remaniement majeur lié à l'impasse dans les négociations avec Washington sur le nucléaire. Contrairement à son prédécesseur, dont la carrière diplomatique durait depuis plus de 30 ans, Ri Son Gwon semble n'avoir

qu'une expérience diplomatique très limitée.

Les médias officiels nord-coréens indiquent qu'il a participé en tant que représentant de son pays à une réunion d'émissaires étrangers. Parmi la délégation figuraient «le ministre des Affaires étrangères de la RPDC Ri Son Gwon et plusieurs responsables du ministère», indique un des médias officiels, en utilisant les initiales officielles du régime la République populaire démocratique de Corée. Des experts estiment que cette nomination pourrait refléter un durcissement de la

position de la Corée du Nord vis-à-vis des Etats-Unis, laquelle était déjà perceptible dans la décision de Pyongyang annoncée au début du mois de renoncer au moratoire sur ses essais balistiques et nucléaires.

En 2018, la péninsule avait connu une remarquable détente, qui avait notamment permis la tenue d'un sommet historique entre le leader nord-coréen Kim Jong Un et le président américain Donald Trump à Singapour. Mais les discussions sur le nucléaire sont dans l'impasse depuis l'échec de la dernière entrevue entre les deux

hommes, en février dernier à Hanoï. «Nommer un ancien officier de l'armée à la tête de la diplomatie illustre la plus grande intransigence du Nord vis-à-vis de Washington», a déclaré Ahn Chan-il, un transfuge du Nord qui est désormais chercheur à Séoul. «Il est rare que le ministre des Affaires étrangères vienne de l'armée», a-t-il ajouté. La Corée du Nord se refuse à toute reprise du dialogue avec Washington si les Etats-Unis ne donnent pas un «accord total» à tous les points soulevés par Pyongyang lors des précédents échanges.

PALESTINE-FRANCE

Le président Abbas insiste sur la tenue des élections générales dans tous les territoires palestiniens

Le président de l'Etat de Palestine Mahmoud Abbas a souligné sa détermination à organiser des élections générales dans les territoires palestiniens y compris El-Qods occupée, à l'issue de sa rencontre mercredi à Ramallah en Cisjordanie avec son homologue français Emmanuel Macron, a rapporté l'agence de presse Wafa.

«Nous sommes sérieux quant à l'organisation des élections législatives et présidentielles dans les territoires palestiniens, dont El-Qods occupée», a-t-il déclaré.

M. Abbas a, en outre, mis l'accent sur le rôle joué par la France pour «sortir le processus politique de l'impasse causée par l'intransigence d'Israël», selon le média palestinien.

Pour sa part, le président Macron a réaffirmé le soutien de la France au processus de paix dans la région fondé sur la solution à deux Etats. «La France continuera à soutenir le peuple palestinien dans la construction de ses institutions et le développement de son économie», a-t-il ajouté.

Il s'agit de la première visite du président Macron en Palestine depuis sa prise de fonctions en 2017.

BOLIVIE:

2 ministres soutiennent une candidature de la présidente par intérim

Deux ministres boliviens ont ouvert la porte jeudi à une candidature de la présidente par intérim, Jeanine Añez, à l'élection présidentielle de mai prochain, ce qui pourrait diviser davantage l'opposition face au parti de l'ex-président Evo Morales.

«Le seul salut pour ce pays, c'est que Jeanine Añez soit notre candidate», a déclaré le ministre de l'Intérieur, Arturo Murillo, lors d'une conférence de presse à laquelle participait le ministre de la Présidence, Yerko Nuñez.

Le 10 novembre, Evo Morales avait démissionné sous la pression des forces armées après sa victoire pour un quatrième mandat au premier tour de l'élection présidentielle du 20 octobre, un scrutin entaché d'irrégularités selon l'Organisation des Etats américains (OEA).

Jeanine Añez, une sénatrice de droite, avait alors accédé à la présidence par intérim le 12 novembre en tant que deuxième vice-présidente du Sénat. Les occupants des fonctions supérieures à la sienne prévues par la Constitution pour remplacer le président avaient également démissionné de leur mandat. Son parti, «Les Démocrates», qui n'a pas encore pris la décision de présenter ou non un candidat, n'a pas réagi à cette déclaration. Les candidats ont jusqu'au 2 février pour s'enregistrer officiellement devant le Tribunal suprême électoral (TSE). Luis Fernando Camacho, dirigeant le plus radical de l'opposition à Evo Morales et candidat à la présidentielle, a estimé qu'une telle candidature «ne serait pas éthique», Mme Añez ayant assuré que son unique objectif en tant que présidente par intérim était de mener le pays à de nouvelles élections. Outre M. Camacho, les principaux candidats de droite sont les ex-présidents Jorge Quiroga (2001-2002) et Carlos Mesa (2003-2005), ainsi que le pasteur évangélique d'origine sud-coréenne Chi Hyung Chung. Le candidat du Mouvement vers le socialisme (MAS, gauche), le parti d'Evo Morales, sera Luis Arce, un ministre de l'Economie. Lors de la présidentielle d'octobre, désormais annulée, l'opposition à Evo Morales avait présenté huit candidats.

VENEZUELA :

Maduro invite l'ONU et l'UE à accompagner des discussions avec l'opposition

Le président vénézuélien Nicolas Maduro a invité jeudi les Nations unies, l'Union européenne ainsi que l'Argentine, le Mexique et le Panama à accompagner ses discussions avec des opposants sur la tenue cette année d'élections législatives anticipées. Lors d'un rassemblement anti-impérialiste à Caracas, il a notamment proposé que le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, nomme une «commission» d'observateurs électoraux «pour qu'ils puissent être témoins le jour où le peuple vénézuélien recouvrira son Assemblée nationale».

«La Constitution stipule que des élections (législatives) doivent se tenir en 2020», a rappelé M. Maduro, appelant ses compatriotes à se préparer à participer au scrutin, car «le chemin du Venezuela, c'est la démocratie, la liberté, le vote». «Je veux des élections auxquelles toute l'opposition participe», a assuré le président.

La réélection de Nicolas Maduro en 2018 a été rejetée par l'opposition de droite, qui a boycotté le scrutin, arguant que le processus était biaisé en faveur du Parti so-

cialiste au pouvoir. Les Etats-Unis et une cinquantaine de pays reconnaissent depuis un an l'opposant Juan Guaido comme président par intérim du Venezuela. M. Guaido réclame une nouvelle élection présidentielle, estimant que celle qui avait reconduit M. Maduro au pouvoir en 2018 avait été entachée de fraudes.

Nicolas Maduro, qui a succédé à la tête de l'Etat à Hugo Chavez en 2013, bénéficie de son côté du soutien de la Russie, de la Chine et de Cuba et de beaucoup d'autres pays.

Des discussions entre les camps Maduro et Guaido se sont déroulées, sous l'égide d'une médiation norvégienne, mais ont été interrompues en août. Début janvier, Washington a apporté son soutien aux négociations au Venezuela, affirmant que les pourparlers pourraient établir un gouvernement de transition, conduire à de nouvelles élections et mettre fin à la longue crise politique du pays.

La tension politique se double d'une grave crise économique et sociale, la pire de l'histoire récente du pays. Lundi dernier,



le Parlement (contrôlé par l'opposition) a calculé que l'inflation cumulée sur un an a atteint 7.374,4% fin 2019, contre près de 1.700.000% en 2018.

Fait rare, en octobre, la Banque centrale du Venezuela avait reconnu l'état lamentable de l'économie vénézuélienne, en indiquant que le PIB s'était contracté de 26,8% au premier trimestre 2019.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SKIKDA
DAIRA D'EL-HARROUCH
COMMUNE D'EL-HARROUCH
NIF/APC : 098421165163815
N° : 02.1.B.N. /2020

Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2020

Le président de l'assemblée populaire communale d'El-harrouch lance un avis Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales concerne :

01-Travaux d'amélioration urbaine au Nouveau du Lotissement N° 07 Commune d'EL HARROUCH
Lot : Voirie

02-Réhabilitation de la route entre cité Boussoufa et la route de Emjez-Edchich (2ème tranche)

- Le présent appel d'offres s'adresse aux :
- les entreprises et groupement d'entreprises de droit algériennes qualifiées en
- travaux publics en activité principale classées à la catégorie quatre (04) et plus pour le Projet N°01. Dans le cas de groupement le chef de file doit être majoritaire, et satisfaire la condition exigée ci-dessus, concernant les autres membres doivent être qualifiés en travaux publics en activité principale classées à la catégorie quatre (04) ou plus, dont le certificat de qualification et de classification professionnelle est en cours de validité, à la date d'ouverture des plis.
- travaux publics en activité principale classées à la catégorie DEUX (02) et plus pour le Projet N°02. Dans le cas de groupement le chef de file doit être majoritaire, et satisfaire la condition exigée ci-dessus, concernant les autres membres doivent être qualifiés en travaux publics en activité principale classées à la catégorie DEUX (02) ou plus, dont le certificat de qualification et de classification professionnelle est en cours de validité, à la date d'ouverture des plis.
- Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet. Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet, sauf stipulations contraires dans la convention de groupement. Le cahier des charges doit être retiré auprès du siège de l'APC contre paiement d'une somme de
- Cinq mille Dinars Algériens (5.000,00 DA) pour le Projet N°01.
- Trois mille Dinars Algériens (3.000,00 DA) pour le Projet N°02.
- **CONTENU DE L'OFFRE :** l'ensemble des pièces édictées à l'article 12 de l'instruction aux soumissionnaires.

Les offres doivent comporter un « dossier de candidature » une « offre technique » et une « offre financière ».

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE : la déclaration de candidature, de probité et de classification pour les sociétés, pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise, certificat de qualification et de classification, moyens financiers, moyens humains et matériels et références professionnelles.

CONTENU DE L'OFFRE TECHNIQUE : la déclaration à souscrire. Le « cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté », Un mémoire technique justificatif ». Le PV de visite du site, dans le cas où la visite a été effectuée. En cas d'un groupement momentané, joindre le protocole d'accord.

CONTENU DE L'OFFRE FINANCIÈRE : la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires (BPU), le détail quantitatif et estimatif (DQE).

« Le dossier de candidature », « l'offre technique » et « l'offre financière » sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention : « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°l'objet de Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales ».

- Les offres établies par les soumissionnaires devront être déposée, au siège de l'APC
- La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres fixé à : **Dix (10) jours**.
- La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres fixé à partir de la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), la presse ou le portail des marchés publics, soit la date fixée dans le cahier des charges, de **08.00 heures à 12.00 heures**, au siège de l'APC
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des dossiers de candidatures, l'offre technique et l'offre financière se fera le même jour de dépôt des offres à **14 heures**, en séance publique, au siège de l'APC en présence des soumissionnaires intéressés.

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pour une durée égale au délai de préparation des offres augmenté de 03 mois.

DK NEWS

Anep : 2023000309 du 25/01/2020

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DU COMMERCE
DIRECTION DU COMMERCE DE LA WILAYA DE TEBESSA
NIF : N°0991.1201.9000636

Avis d'un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°/D.C.W/.....

La direction du commerce de la wilaya de Tebessa, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **Projet : équipement d'un laboratoire de contrôle de qualité Tebessa**

Lot N°05 : Fourniture et pose camera (système de télé-surveillance)

Lot n°08 : Fourniture et pose Peillasse Murale

Lots n°05 concerne les sociétés qualifiées selon la nature des équipements et l'activité commerciale demandée (Ayant l'agrément du ministère de l'intérieur pour l'équipement de surveillance)

Lots n°08 concerne les sociétés (Producteur, Importateurs, Grossistes) qualifiés selon la nature des équipements et l'activité commerciale demandée :

- Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction du commerce de la Wilaya de Tebessa (Rue Djabel el djouf).
- Les offres doivent comporter un **dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.**

Les offres doivent parvenir sous plis principale cacheté et anonymes et ne comporter que la mention suivante :

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° Pour l'équipement d'un laboratoire de contrôle de qualité Tebessa, lot N° « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Le pli extérieur de l'offre devra contenir **trois (03)** enveloppes séparées et cachetées et bien fermées :

- **Le premier pli intérieur :** indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence de l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Un dossier de candidature ».
- **Le deuxième pli intérieur :** indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence de l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Offre technique ».
- **Le troisième pli intérieur :** indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence de l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Offre financière ».

Dossier de candidature
- Déclaration de candidature signée, paraphée et datée conformément au modèle de la soumission (selon l'annexe)

- Déclaration de probité signée, paraphée et datée conformément au modèle de la soumission (selon l'annexe)

- Copie du statut et copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les entreprises.

- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager la société.

- Copie de registre de commerce du soumissionnaire légalisé auprès du CNRC

- Copie de l'agrément du Ministère de l'intérieur pour les équipements de télé-surveillance, conformément à l'article 04/14 du 16/09/2009 pour le lot 05.

- Présentation d'une fiche technique qui présente les caractéristiques, les spécifiés et les noms de chaque type d'équipement mentionné dans l'offre financière (les catalogues).

- Capacités techniques : moyens humains.

Offre technique :

- Déclaration à souscrire signée, paraphée et datée conformément au modèle de la soumission (selon l'annexe).

- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n° 15-247.

- Cahier des charges portant à la dernière page, le mention manuscrite « lu et accepté ».

Offre financière :

- Lettre de soumission signée, paraphée et datée pendant la durée de préparation des offres.

- Bordereau des prix unitaires arrêtés en chiffres et en lettres signée, paraphée et datée pendant la durée de préparation des offres.

- Détail quantitatif et estimatif (DQE) signée, paraphée et datée pendant la durée de préparation des offres.

La durée de préparation des offres : La durée de préparation des offres est fixée à **(03)** jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le Bulletin Officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Jour et heure limite de dépôt des offres : Les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres avant **12h00**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Jour et heure d'ouverture des plis :

- L'ouverture des plis des dossiers de candidature, des offres techniques et financières se fera en séance publique le dernier jour de la durée de préparation des offres à **14h00**.

- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Cet avis est considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour y assister.

Durée de validité des offres :

- La durée validité des offres est fixée à **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

- Attribution et recours :

- L'avis d'attribution provisoire du marché est inséré dans les organes de presse qui ont assuré le publication de l'avis d'appel d'offres, lorsque cela possible.

- Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire d'un marché ou son annulation, la déclaration d'anfractuosités ou l'annulation de la procédure dans le cadre d'un appel d'offres, auprès de la commission des marchés publics de la wilaya.

DK NEWS

Anep : 2023000306 du 25/01/2020

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SKIKDA
DAIRA D'EL-HARROUCH
COMMUNE D'EL-HARROUCH
BUREAU : MARCHÉS
NIF/APC : 098421165163815
N° : 04.B.M. /2020

Appel d'offres ouvert N°01/2020

Le président de l'assemblée populaire communale d'El-harrouch lance un avis Appel d'offres ouvert concerne : * **ACQUISITION D'UN RETRO -CHARGEUR 3 C/2019.**

Le présent appel d'offres s'adresse aux ;

- les entreprises privés et public et les personnes morales inscrits aux registre de commerce comme entreprises de fournitures ventes moyennes de transport et lieu permit d'honorés leurs engagement inscrit aux cahier des charges.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet.

Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet, sauf stipulations contraires dans la convention de groupement. Le cahier des charges doit être retiré auprès du siège de l'APC bureau des marchés contre paiement d'une somme de trois mille Dinars Algériens (3.000,00 DA).

- **CONTENU DE L'OFFRE :** l'ensemble des pièces édictées à l'article 09 de l'instruction aux soumissionnaires.

Les offres doivent comporter un « dossier de candidature » une « offre technique » et une « offre financière ».

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE : la déclaration de candidature, de probité, statuts pour les sociétés, pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise, le registre de commerce dans le domaine, la fiche technique doit préciser les caractéristiques de l'engin.

- **CONTENU DE L'OFFRE TECHNIQUE :** La déclaration à souscrire, Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté », Un mémoire technique justificatif.

CONTENU DE L'OFFRE FINANCIÈRE : la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires (BPU), le détail quantitatif et estimatif (DQE).

« Le dossier de candidature », « l'offre technique » et « l'offre financière » sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Appel d'offres ouvert N°l'objet de Appel d'offres ».

Les offres établies par les soumissionnaires devront être déposée au siège de l'APC

- La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres fixé à dix (10) jours, compte à partir de la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), la presse ou le portail des marchés publics, soit la date fixée dans le cahier des charges, avant **14.00 heures**, au siège de l'APC
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- L'ouverture des dossiers de candidatures, l'offre technique et l'offre financière se fera le même jour de dépôt des offres à **14 heures**, en séance publique, au siège de l'APC en présence des soumissionnaires intéressés

- Le soumissionnaire reste engagé par son offre pour une durée égale au délai de préparation des offres augmenté de 03 mois.

DK NEWS

Anep : 2023000308 du 25/01/2020

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DAÏRA DE SOUR-EL-GHOZLANE
COMMUNE DE SOUR-EL-GHOZLANE
IMMATRICULATION FISCALE 096210389000238

AVIS DE MODIFICATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions des articles 40, 82 et 161 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 septembre 2016 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, le président de l'assemblée populaire communale de Sour-El-Ghozlane informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national publié dans les quotidiens AHLEM en date du 15/10/2019 et DK NEWS en date du 17/10/2019, relatif aux projets suivants l'approvisionnement des cantines scolaires de l'année 2020.

Lot N°01 fruits et légumes – lot 02 viandes rouges et blanches + œufs – lot 3 alimentation général et pains.

Après l'attribution provisoire parue dans les mêmes journaux en date du 24/12/2019 et l'annulation de l'attribution provisoire en date du 07 et 08/01/2020 sur les mêmes journaux le président de l'assemblée populaire communale de Sour-El-Ghozlane annonce la modification de l'attribution provisoire du lot n°01 fruits et légumes selon le certificat administratif en date du 15/01/2020 le projet est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

| N° | Opération | Soumissionnaires choisis | Montant de l'offre en T.T.C (DA) | | N° D'immatriculation fiscale | OBS |
|----|--|--------------------------|----------------------------------|---------------|------------------------------|-------|
| | | | MIN | MAX | | |
| 01 | Lot N°01 fruits et légumes | Taleb Remli | 8,941600.00 | 10,336.600.00 | 184103800220143 | 14/20 |
| 02 | Lot 02 viandes rouges et blanches + œufs | | Pas de changements | | | |
| 03 | Lot 3 alimentation général et pains | | Pas de changements | | | |

Les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher de nos services, dans un délai de **trois (03) jours** à compter de première parution du présent avis sur la presse.

Pour toute éventuelle contestation du choix, un recours peut être introduit auprès de la commission des marchés de la commune, dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis et ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 septembre 2016.

DK NEWS

Anep : 2016001654 du 25/01/2020

CLÔTURE DU SALON "TIZI N'UDLIS" : Faire sortir le livre des établissements vers les places publiques

Le livre doit désormais sortir des établissements pour aller dans les places publiques, a indiqué jeudi la directrice de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, Nabila Goumeziene, à la clôture de la 12^e édition du salon du livre «Tizi n'udlis».

Mme Goumeziene a annoncé lors de la cérémonie de clôture du Salon, organisée à la bibliothèque principale de lecture publique, que le prochain événement qui sera consacré au livre se tiendra dans les places publiques au niveau du chef-lieu et dans les villages, afin de le rapprocher du lecteur.

«Nous envisageons prochainement de rapprocher le livre du citoyen et de le faire sortir au niveau des places publiques et ce, dans une démarche de proximité entamée par la direction de la culture, et que nous comptons consolider avec la contribution de nos partenaires (APC, d'associations, mouvement associatifs, comités de villages, direction de l'éducation)», a-t-elle dit.

Au niveau du chef-lieu de wilaya, le site qui a été retenu pour ce genre d'événements est la placette du musée, située en plein centre-ville, qui «pourra devenir un carrefour des arts, de l'écriture et de la production». Les conférences et autres rencontres seront organisées au niveau de la bibliothèque communale qui se trouve au sein même du musée de la ville, a-t-elle ajouté.

Cette démarche sera menée aussi au niveau des villages qui sont l'essence même de ce patrimoine culturel, a souligné la directrice de la culture qui a observé que l'organisation des villages qui sont structurés va contribuer à la réussite de cette démarche dans une wilaya avide de lecture et qui ne demande qu'avoir des livres, a-t-elle observé. Elle a rappelé, à ce titre, que la direction de la culture reçoit régulièrement des



associations et des comités de villages ou de quartiers qui ont créé leurs propres bibliothèques et qui demandent de dons de livres. D'ailleurs, durant ce Salon du livre «Tizi n'udlis», le ministère de la Culture a fait un don de 3000 titres au profit de la wilaya, pour répondre aux sollicitations de la population, a-t-elle indiqué.

Dans cette démarche d'aller vers l'autre et de rapprocher le livre du lecteur, le bibliothécaire de la direction de la culture, riche d'un fond de 10 000 titres, a effectué cinq sorties durant ce Salon vers des communes et villages de la wilaya, en plus de la sortie vers la maison de rééducation et de réinsertion et au niveau de la placette Mbarek Ait Menguellet du chef-lieu de wilaya, a indiqué cette même responsable. Elle a aussi annoncé que dans le cadre d'un partenariat avec la direction locale de l'éducation, ce bibliothécaire se rendra

dans des établissements qui ne disposent pas encore de bibliothèques. En outre, ces deux directions travaillent sur un projet «un auteur dans une école» qui consiste à organiser une rencontre sur différents thèmes liés à l'écriture et au livre, entre un auteur enseignant dans le programme scolaire avec les élèves au sein même de leurs écoles. Lors de cette même cérémonie de clôture Mme Goumeziene a rappelé le brassage culturel qui a marqué cette manifestation dédiée au livre et qui a aussi permis de découvrir le riche patrimoine culturel et littéraire de la wilaya de Laghouat, notamment à travers la célèbre histoire de «Hiziya», une histoire d'amour dramatique qui s'est passée dans la région de Laghouat, fixée par Mohamed Ben Guittoune dans un poème éponyme et adapté en roman par Lazhari Labter, également enfant de cette wilaya.

La poésie populaire, «un document relatant les ères historiques successives»

Les participants au séminaire national sur «L'impact de la poésie populaire (malhoun) dans l'écriture de l'histoire», ont souligné jeudi en clôture de cette manifestation de deux jours, que la poésie populaire constitue «un document relatant les ères historiques successives».

Dans une intervention dédiée à «l'investissement de la poésie populaire dans l'histoire», l'universitaire Chama Derouiche a affirmé que «l'héritage multiculturel dans le domaine de la poésie du Melhoun peut constituer l'une des sources importantes susceptibles de contribuer à écrire l'histoire, à travers sa transmission précise et exacte

de faits et d'événements intervenus dans différentes époques et siècles». Et d'ajouter : «le chercheur en histoire est tenu d'explorer les styles poétiques, retracer leurs trajectoires temporelles et étudier les textes pour arriver à cerner la réalité des circonstances dans lesquelles l'événement s'est produit», et ce, en plus d'étudier l'aspect technique, esthétique et la puissance des mots». Evoquant les styles poétiques de certains poètes du Melhoun en Algérie, comme Lakhdar Benkhelouf et Aïssa Laghouati, le spécialiste en littérature populaire, Khaled Yacine Chahhal de Mostaganem a souligné que «le Melhoun est à la fois une

science et un style littéraire, permettant de percevoir les souffrances des gens lesquelles constituent une part de l'histoire». A ce propos, il a également mis l'accent sur «la nécessité de comprendre le véritable sens du lexique utilisé pour écrire ces poèmes et dont l'essence peut se perdre au fil du temps».

Dans le même contexte, Dr. Mouloud Khelfallah de l'université de Biskra a indiqué, pour sa part, que «des critères comme la sincérité et l'exactitude étaient indissociables des poèmes du Melhoun qui relatent les épopées et l'héroïsme du peuple algérien à travers les âges en mettant notamment en

exergue ses joies et ses peines tout en constituant des références pour l'écriture de l'histoire et la culture transmises par les ancêtres».

A noter que ce séminaire national de deux jours, tenu dans la salle de littérature Ahmed Réda Houhou de la capitale des Ziban et qui a été organisé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) en coordination avec l'Association nationale de la littérature populaire et la direction de la culture de la wilaya de Biskra, a vu la présentation de plusieurs conférences sur la poésie populaire, en plus d'une lecture de poèmes et diverses activités artistiques.

ÉCRITURE FÉMININE : Le poids de «la réalité sociale» souligné

L'écriture féminine en Algérie demeure «conditionnée par la réalité de la femme dans la société», ont estimé des participantes à une table ronde tenue mercredi à Tizi-Ouzou sous le thème «La littérature au féminin», organisée dans le cadre de la 12^e édition du salon du livre du Djurdjura. «La femme écrivain algérienne subit le poids de la société qui se reflète d'une manière ou d'une autre dans ses écrits si bien qu'elle reste conditionnée par son univers restreint», a souligné Lynda Chouitene, lauréate du prix Assia Djebbar 2019 du roman francophone, considérant qu'«il n'y a pas une façon d'écrire propre aux femmes». Déplorant «une réalité» où la femme est «soumise à des clichés et à des obligations oppressantes qui l'empêchent d'évoluer dans la sérénité», Lynda Chouitene a estimé que «l'épanouissement de la femme écrivain al-

gérienne passe par le dépassement de la condition de la femme dans la société dans son ensemble». De son côté, Ouarda Baziz Chirifi, auteure de «Principes et ruptures», édité en 2017, a observé que l'écriture est d'abord, pour la femme, «un refuge» lui permettant de «fuir les contingences et contraintes qui pèsent sur elle dans ses différents milieux, familiale, social ou professionnel». Pour Baziz Chirifi, «la femme écrivain dans notre société demeure otage du poids social qui lui impose d'évoluer dans les frontières imperceptibles qui lui sont dessinées. Elle gagne sa liberté avec la maturité et arrive à se débarrasser des inhibiteurs qui l'habitent et la conditionnent». Farida Sahoui, auteure de «Jugurtha, Histoire d'un peuple» et un livre d'hommage et témoignage sur «les Zouaoui, les Amrouche et autres familles Kabyles d'Algérie en Tunisie» a considéré,



elle, qu'il est «réducteur» de parler d'écriture féminine, préférant parler «d'écriture et de littérature tout court». «Je ne me considère pas comme une femme en écrivant, mais comme un écrivain tout simplement», a-t-elle observé, tout en soutenant, par ailleurs, qu'«il n'y a pas mieux qu'une femme pour rendre compte des problématiques liées aux femmes, et qui restent indissociables de sa condition dans la société».

TÉBESSA: Nécessité d'élargir les fouilles à Negrine pour mettre au jour d'autres pièces archéologiques



L'archéologue spécialisé dans la restauration de mosaïques du Centre national de recherche en archéologie (CNRA), Ilyas Arifi, a souligné jeudi à Tébessa l'importance d'élargir les zones des fouilles dans la commune de Negrine (Sud de Tébessa) pour mettre au jour d'éventuelles autres pièces archéologiques.

«La découverte de deux mosaïques dans cette commune en 15 jours renseigne sur la richesse archéologique de cette région et interpelle pour mettre au jour autant de pièces anciennes de diverses civilisations et d'ouvrir à les protéger du vandalisme et pillage», a précisé à l'APS le spécialiste, dépêché depuis Alger pour une expertise approfondie de la découverte. Il a dans ce sens ajouté que la mosaïque découverte (une partie du toit d'un caldarium romain) est scindée en deux lots dont le premier a été «très endommagé consécutivement des opérations de creusement non autorisées». M. Arifi qui était accompagné lors de son inspection par le chef du bureau des monuments et des sites archéologiques de la direction locale de la culture, M. Mahran Salmi a aussi relevé que le deuxième lot de cette même mosaïque était «moins endommagé». Une opération de restauration de cette fresque sera lancée «prochainement» assurée par des experts du CNRA selon le même spécialiste

qui a déclaré que «cette fresque remonte au 4^e ou 5^e siècle après J.C». En outre, le chercheur a mis en avant l'importance de protéger les vestiges de la wilaya de Tébessa ceux notamment de la commune de Negrine «contre le vandalisme et le trafic», soulignant l'importance d'intensifier et coordonner les efforts entre intervenants concernés pour mettre fin hors d'état de nuire les réseaux criminels qui s'adonnent au trafic des pièces archéologiques. Pour sa part, le directeur local de la culture, Abdel-Djabbar Belahsen, a déclaré qu'«une clôture sera érigée en coordination avec les services de l'APC de Negrine pour circonscrire le périmètre, où a été découverte cette mosaïque». Aussi, deux agents de sécurité relevant de l'Office national de Gestion et d'exploitation des biens culturels (OGEB) seront désignés pour surveiller le site, «en attendant des mesures supplémentaires que décidera la tutelle».

Pour rappel, un citoyen résidant dans la région de Tifache avait découvert mardi dernier cette fresque dans sa propre ferme lors d'une opération de creusement et avait informé les autorités locales. Le ministère de la Culture a dépêché un spécialiste en archéologie et restauration de la mosaïque pour examiner cette découverte archéologique afin de prendre les mesures nécessaires.

APS

ATHLÉTISME/ ALGÉRIE 30 athlètes en stage à Sétif du 25 janvier au 15 février (FAA)

Trente (30) athlètes spécialistes de Cross-country et du demi-fond prendront part à un stage de préparation, à l'Ecole nationale des sports olympiques de Sétif, programmé du 25 janvier au 15 février 2020, a annoncé jeudi la Fédération algérienne d'athlétisme.

Outre ce regroupement, trente (30) autres athlètes spécialistes en sprint et épreuves techniques ont entamé le 21 janvier courant un stage de préparation, au stade du 5 juillet d'Alger, et qui s'étalera jusqu'au 10 février.

Selon la même source, ces stages permettent de préparer les prochaines compétitions internationales, notamment les Championnats d'Afrique de Cross country à Lomé (Togo), les Championnats du monde juniors à Nairobi (Kenya) et les Championnats d'Afrique d'Alger.

NATATION/ CHAMPIONNATS NATIONAUX «OPEN- 2020» ET HIVERNAL (MINIMES-JUNIORS): Nouveau record pour Ardjoune sur le 100m Dos

Le jeune nageur Abdellah Ardjoune a enregistré un nouveau record d'Algérie sur le 100m dos, lors de la 3e journée du Championnat d'Algérie «Open-2020» en petit bassin (25 m), disputée jeudi à la piscine «Ahmed-Baha» de Bab Ezzouar (Alger).

Le sociétaire de l'ASPTT a terminé la course des qualificatives de l'Open avec un temps de 54:01, alors que l'ancien record était de 54:65 réalisé en novembre 2019, à l'occasion du Championnat national interclubs.

Les finales de cette troisième journée sont programmées ce jeudi à partir de 18h00.

Ardjoune (19 ans) s'est distingué déjà lors de la première journée, en remportant la course du 200m dos (M) en 1:58:43, améliorant son ancien record national (1:58:71).

ESCRIME/ CHAMPIONNAT MÉDITERRANÉEN DES JEUNES: 12 pays attendus à l'édition de Tunis

Plus de 180 escrimeurs représentants 12 pays prendront part au championnat méditerranéen d'escrime pour jeunes (minimes, cadets et juniors) prévu en Tunisie du 24 au 26 janvier, ont annoncé les organisateurs.

L'Union méditerranéenne d'escrime tiendra en marge du championnat l'Assemblée générale de son bureau exécutif. L'Union méditerranéenne a permis à chaque fédération d'engager deux participants gratuitement sur l'ensemble de ses représentants.

APS

CYCLISME/TROPICALE AMISSA BONGO (5E ÉTAPE) : Victoire de l'Algérien Reguigui

Le coureur algérien Youcef Reguigui a remporté hier au sprint, la cinquième étape de la course cycliste «Tropicale Amissa Bongo» au Gabon, disputée entre Lambaréné et Bifoun sur une distance de 82 km, devant l'autre Algérien Youcef Hamza.

Reguigui a bouclé la course en 1h45'01», devant Youcef Hamza et le Français Emmanuel Morin, qui détiennent le même chrono. «Youcef Reguigui a attendu six ans avant de gagner son étape de la Tropicale. Jusque-là?, il avait toujours e?te? battu d'un fil. Aujourd'hui a? Bifoun, il a enfin pu laisser éclater sa joie en dominant le peloton de cette 15e édition, au sprint car c'est sa spe?cialite?», écrit le site officiel de l'épreuve.

Grâce à cette victoire, le cycliste algérien se hisse à la 4e place au classement général (16h45'00»), avec 10 secondes de retard sur l'Erythréen Natnael Tesfazion qui conserve son maillot jaune de leader (16h44'50»), alors que le premier coureur algérien derrière Reguigui n'est autre que Azzedine Lagab, qui pointe à la 10e place



(16h45'12»). Après les Erythréens Natnael Tesfazion et Biniam Girmay, le Camerounais Clovis Kamzong, c'est la quatrième victoire africaine en cinq étapes sur cette Tropicale, ce qui n'était jamais

arrivé? en quinze éditions. Samedi, la 6e étape sera disputée à Port Gentil (circuit fermé) sur une distance 130 km. Cette 15e édition de la Tropicale Amissa-Bongo de cyclisme au Gabon, enregistre

la participation de 90 coureurs, dont six algériens, à savoir Youcef Reguigui, Azzedine Lagab, Hamza Yacine, Nassim Saïdi, Abderrahmane Mansouri et Oussama Cheblaoui.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE CROSS : Nécessité d'engager des travaux de réaménagement à l'hippodrome d'Es Senia

L'hippodrome d'Es-Senia (Oran), qui abritera le championnat national de cross le 29 février prochain, nécessite quelques travaux d'aménagement pour que l'organisation de l'événement soit une totale réussite, a estimé, jeudi, le président de la ligue d'athlétisme de la wilaya d'Oran.

Les travaux en question concernent notamment «les gradins, qui se trouvent dans un état délabré, et les vestiaires», a indiqué à l'APS, Brahim Amour.

Outre ces deux équipements, les organisateurs souhaitent également disposer d'engins pour le tracé du parcours d'une distance deux kilomètres et que les coureurs vont parcourir sous forme de petites boucles, a expliqué la même responsable, tout en regrettant que ce site ne soit pas concerné par les opérations de réaménagement que su-

bissent plusieurs infrastructures sportives, en prévision des jeux méditerranéens (JM) que cette ville accueillera en 2021. «Certes le cross n'est pas retenu pour les JM, mais j'aurais souhaité que l'on profite des travaux de réaménagement qui touchent actuellement plusieurs sites sportifs à Oran s'étalent également à L'hippodrome, surtout qu'au niveau de notre ligue, nous avons tracé un programme ambitieux pour que le cross oranais retrouve son âme», a encore souligné Brahim Amour.

Se félicitant du fait qu'il ait réussi à convaincre la fédération algérienne d'athlétisme de confier à Oran l'organisation du championnat national de cross après 27 ans d'absence, le même responsable a fait savoir qu'il a demandé audience auprès du wali auquel il sollicitera l'assistance des autorités locales

pour réussir le championnat national. Au passage, il a déploré le «peu de moyens dont dispose sa structure sachant que la subvention annuelle allouée par la direction locale de la jeunesse et des sports ne dépasse pas les 500.000 DA».

Très active depuis quelques temps, la ligue oranaise d'athlétisme vient d'organiser, samedi écoulé, le championnat national de cross qui a vu pour la première fois dans l'histoire de cette compétition la participation de près de 400 athlètes des deux sexes dont une cinquantaine en seniors.

La même instance s'apprête également à accueillir, au niveau de l'hippodrome d'Es-Senia, le championnat régional de l'ouest en cross le 1er février prochain, et qui devrait servir d'une «répétition générale» avant le championnat national, a conclu le même responsable.

JUDO/CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE SENIORS: Début des épreuves à la salle Harcha (Alger)

Le coup d'envoi du Championnat d'Algérie seniors de judo a été donné jeudi matin à la salle Harcha-Hacène (Alger), en présence de plus de 500 athlètes dont 170 dames.

La première journée des épreuves, dont les finales auront lieu à partir de 16h00, est consacrée aux catégories de poids - 73 et -81 kg en messieurs ainsi que -63 et -70 kg chez les dames.

Outre les seniors, les

cadets 1re, 2e et 3e années, ainsi que les juniors et espoirs ont été autorisés à prendre part à ce championnat qui s'étalera jusqu'à samedi.

Cette compétition permettra également aux judokas de préparer les prochaines échéances internationales, notamment les Championnats d'Afrique programmés au mois d'avril au Maroc, selon la Fédération algérienne de la discipline.



BADMINTON/OPEN NATIONAL (3E ÉTAPE) : Près d'une centaine de participants en lice hier et aujourd'hui

Plus de 90 joueurs sont attendus aux épreuves de la 3e étape de l'Open national de badminton (individuels seniors), prévu hier et aujourd'hui à la salle omnisport de Hammamet, a-t-on appris jeudi de la direction de l'organisation sportive de la Fédération algérienne de la discipline.

Participent à cette compétition qualificative à la phase finale du championnat national, les clubs de Madala et Celtic de Bejaia, CASA Mohammadia, GS Mohammadia, Olympic Bab el Oued, AATS Ouled Moussa et Club Sportif El Kerma (Boumerdes), Protection civile et Souk El Tenine et Machaal de Bejaia.

La compétition se déroulera dans les catégories Individuels garçons et filles, en double garçons et filles, et également chez les double-mixte.

Les matches éliminatoires auront lieu vendredi 24 janvier, alors que les demi-finales et finales sont prévues le lendemain samedi.

MONDIAL 2022 (ÉLIMINATOIRES/ PHASE DE POULES) : Zetchi : «Nous devons respecter nos adversaires»

Le président de la fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi, a refusé de verser dans un optimisme béat, à propos du tirage au sort de la phase de poules des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar, qui a placé l'Algérie dans un groupe A jugé abordable, en compagnie du Burkina Faso, du Niger et de Djibouti.

«Nous devons respecter nos adversaires. C'est vrai que le tirage a été clément pour nous sur papier, mais la réalité du terrain est une autre chose», a indiqué le patron de la FAF sur les ondes de la radio nationale. L'équipe nationale, championne d'Afrique en titre, entamera ce 2e tour éliminatoire à domicile face au Djibouti (184e au dernier classement de la Fifa), l'occasion de la première journée programmée entre le 9 et 11 octobre prochain. Seule la sélection classée première de chacune des dix poules disputera l'ultime tour de qualifications (barrages) pour le Mondial 2022. A la fin, cinq sélections seulement représenteront l'Afrique au Qatar. «La prudence devra être de mise, pour éviter toute mauvaise surprise. Nous devons

nous préparer en conséquence et avec le plus grand sérieux pour pouvoir passer au dernier tour des barrages», a-t-il ajouté. Avant d'enchaîner : «Nous faisons entièrement confiance au staff technique de la sélection, à sa tête Djamel Belmadi. Nous n'allons pas lésiner sur les moyens pour permettre à l'équipe nationale d'être dans les meilleures conditions, de quoi lui permettre de réaliser son objectif dans ces éliminatoires du Mondial 2022». Par ailleurs, le président de la FAF a estimé que le changement de périodicité de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, qui se jouera finalement en hiver, «constituera un sérieux problème pour les joueurs évoluant en Europe, du moment que la compétition coïncidera avec



le déroulement des différents championnats. Mais nous devons nous adapter à cette nouvelle donne», a-t-il ajouté.

La précédente édition de la CAN-2019, disputée en Egypte, s'est déroulée pour la première fois en plein été.

RÉVISION DES STATUTS : Installation d'une commission ad hoc (FAF)

La fédération algérienne de football (FAF), a installé une commission ad hoc pour la révision des statuts des Ligues, du code disciplinaire, des règlements du football professionnel, amateur, et de jeunes, a annoncé l'instance fédérale hier sur son site officiel.

L'installation de ladite commission s'est déroulée jeudi, lors d'une réunion tenue au niveau du siège de la FAF à Dely Ibrahim, présidée par le premier

responsable de la FAF, Kheireddine Zetchi.

Après «un riche débat», Réda Ghezal a été désigné pour présider la commission ad hoc.

Il a été également procédé au cours de cette réunion à l'installation des sous-commissions.

La sous-commission du code disciplinaire a été confiée au maître Kamel Mesbah, alors que maître Mourad

Boussafer, a été désigné à la tête de la sous-commission des règlements du football professionnel et du football amateur.

Maître Walid Laouar présidera la sous-commission des Règlements de football de jeunes.

Enfin, maître Youcef Hamouda sera à la tête de la sous-commission des statuts.

CAN-2020 FÉMININE: La CAF confirme les dates des éliminatoires

La Confédération africaine de football (CAF) a confirmé, dans une correspondance adressée aux nations engagées, les dates des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations féminine (CAN-2020), ont annoncé hier plusieurs médias africains.

Les deux premiers tours qui permettront de désigner les douze (12) sélections animatrices de la phase finale prévue en novembre 2020 au Nigeria ou la Guinée Equatoriale (pays non encore désigné), auront respectivement

entre le 6 et le 14 avril, et entre le 1er et 9 juin pour le second tour.

Par ailleurs, un premier qualifié sera connu le 2 février prochain lors d'une réunion du Comité exécutif de la CAF.

Il convient de rappeler que la Coupe d'Afrique des Nations féminine (CAN-2020), était prévue au Congo, pays désigné l'année dernière, ce qui a poussé l'instance continentale à rouvrir les candidatures, avant d'enregistrer les postulants, le Nigeria et la Guinée Equatoriale.

Les confrontations du 1er tour (6 avril/aller, 14 avril/retour):

Algérie - Burkina Faso
Zambie - Mozambique
Malawi - Eswatini
Zimbabwe - Maurice
Namibie - Botswana
Gabon - Centrafrique
Angola - Congo
RD Congo - Sao Tome and Principe
Tanzanie - Kenya
Burundi - Ouganda
Ethiopie - Djibouti
Liberia - Sénégal
Gambie - Guinée Bissau
Togo - Niger.

CHAN-2020: La Libye doit confirmer sa participation avant le 28 janvier (CAF)

La Libye devra avant mardi prochain confirmer sa participation à la phase finale du Championnat d'Afrique des nations de football (4-25 avril au Cameroun), en remplacement de la Tunisie, qui avait déclaré forfait, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF) dans un communiqué publié jeudi par la presse libyenne.

Dans une correspondance, l'instance continentale a confirmé, tout d'abord, le choix de la Libye à même de remplacer la Tunisie.

Conformément à l'article 16 des règlements de la compétition, ajoutant

que les responsables de la Fédération libyenne de football (FLF) doivent se prononcer sur la position de leur sélection au plus tard le 28 janvier afin que la CAF prenne les dispositions nécessaires.

Le tirage au sort du tournoi de la CHAN-2020 est prévu le 17 février.

La Tunisie avait annoncé son forfait en décembre, estimant que le calendrier de ce CHAN intervenait en pleine saison sportive.

Une décision qui l'expose à des sanctions financières, mais aussi sportives. Juste après la confirmation de ce

retrait, la CAF a annoncé que la sélection libyenne sera repêchée pour la compétition, étant donné qu'elle avait été éliminée par les Aigles de Carthage locaux (0-1, 1-2), lors de la phase éliminatoire.

La Libye, qui avait remporté le tournoi en 2014 en Afrique du Sud, a été ajoutée au quinze (15) autres sélections concernées par cette phase finale.

Il s'agit du Burkina Faso, Congo, Guinée, Mali, Maroc, Namibie, Niger, Ouganda, RD Congo, Rwanda, Tanzanie, Togo, Zambie, Zimbabwe, Cameroun (pays-hôte).

LIGUE 2 (16E JOURNÉE) : Le choc JSM Skikda - RC Arbaâ à l'affiche de la reprise

Le Championnat d'Algérie de Ligue 2 de football reprendra ses droits aujourd'hui après la traditionnelle trêve hivernale avec le choc JSM Skikda (5e) - RC Arbaâ (3e) à l'affiche de la 16e journée, marquée aussi par le duel des extrêmes USM El Harrach (16e) - Olympique Médéa (1er).

Malgré la difficulté de la tâche face à la lanterne rouge qui semble déterminée à déborder cette phase retour du bon pied pour se sauver de la relégation, l'OM n'aura aucun droit à l'erreur, car son dauphin, le WA Tlemcen pointe à seulement deux longueurs derrière et n'attend que l'occasion de lui subtiliser le leadership.

Une opportunité qui pourrait d'ailleurs se présenter dès samedi, car outre l'avantage du terrain et le soutien de leurs supporters, les «Zianides» auront la chance d'affronter la JSM Béjaïa, 15e et premier club relégué.

Cette dernière, qui vient d'engager l'entraîneur Saïd Hammouche, semble toutefois avoir repris quelques couleurs, comme en témoigne sa victoire dans le derby de la Soummam contre le MO Béjaïa (3-2), le 13 janvier pour la mise à jour de la 8e journée.

A Skikda, la rencontre JSMS - RCA promet d'être riche en intensité et en spectacle vu l'objectif ambitieux que se sont fixés les deux clubs, à savoir l'accession en fin de saison.

De son côté, le MOB (14e), qui a très mal digéré cette défaite, aura peut-être l'occasion de se réconcilier avec ses supporters en recevant l'AS Khroub (9e), alors que l'OM Arzew (10e) sera en mission difficile chez l'Amel Boussaâda (12e) qui, à l'instar des deux clubs de Béjaïa, a grand besoin de points pour assurer sa survie en Ligue 2.

Même le MC Saïda (12e) est tenu par l'obligation de résultat, et dès cette entame de la phase retour, car ne disposant que de trois points d'avance sur l'actuel premier club relégué.

Donc, le fait de recevoir au cours de cette 16e journée devrait être d'une aide appréciable au MCS, surtout que son adversaire du jour, le RC Relizane, se porte bien en ce moment (3e).

Les deux autres matchs inscrits au programme de cette journée de reprise sont ASM Oran (8e) - MC El Eulma (6e) et USM Annaba (6e) - DRB Tadjenanet (10e).

Des duels lors desquels des équipes tenteront de se rapprocher du quatuor de tête donnant accès à la Ligue 1 et d'autres voudront s'éloigner encore plus de la zone de relégation.

Le programme de la 16e journée Samedi :

Amel Boussaâda - OM Arzew (15h00)
ASM Oran - MC El Eulma (15h00)
JSM Skikda - RC Arbaâ (15h00)
USM El Harrach - Olympique Médéa (15h00)
USM Annaba - DRB Tadjenanet (15h00)
MC Saïda - RC Relizane (15h00)
WA Tlemcen - JSM Béjaïa (16h00)
MO Béjaïa - AS Khroub (17h00)

| Classement : | Pts | J |
|---------------------|-----|----|
| 1). O. Médéa | 31 | 15 |
| 2). WA Tlemcen | 29 | 15 |
| 3). RC Relizane | 27 | 15 |
| →). RC Arbaâ | 27 | 15 |
| 5). JSM Skikda | 23 | 15 |
| 6). USM Annaba | 21 | 15 |
| →). MC El Eulma | 21 | 15 |
| 8). ASM Oran | 20 | 15 |
| 9). AS Khroub | 19 | 15 |
| 10). OM Arzew | 18 | 15 |
| →). DRB Tadjenanet | 18 | 15 |
| 12). MC Saïda | 17 | 15 |
| →). A. Boussaâda | 17 | 15 |
| 14). MO Béjaïa | 16 | 15 |
| 15). JSM Béjaïa | 14 | 15 |
| 16). USM El Harrach | 11 | 15 |

LIGUE DES CHAMPIONS (6E ET DERNIÈRE JOURNÉE) : Mamelodi Sundowns - WA Casablanca décalé au 1^{er} février

Le match entre le Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) et le Wydad de Casablanca (Maroc), prévu initialement le vendredi 31 janvier, aura lieu finalement, le 1^{er} février à Pretoria, pour le compte de la 6e et dernière journée de la Phase de poules de la Ligue des Champions, a annoncé la Confédération africaine de football (CAF).

Ce match phare du groupe C, initialement programmé au vendredi 31 janvier, avait été repoussé en raison «des coupures d'électricité répétitives que connaît la ville de Pretoria, poussant l'instance africaine à programmer cette rencontre dans l'après-midi pour éviter toute surprise».

Ce nouveau choc entre les Sud-africains et les Marocains pourrait être décisif pour la première place du groupe C de la Ligue des Champions, si les Wydadis remportent à domicile leur prochain match, contre l'USMA, ce vendredi soir (20h00), pour le compte de la 5e journée, et Sundowns ne gagne pas, samedi, à Luanda contre Petro Atletico.

Avant la 5e journée, prévue ce week-end, Mamelodi Sundowns d'Afrique du sud, déjà qualifié pour les quarts de finale, est leader du groupe C, avec 10 points, devant le WAC (6 pts), alors que la 3e position est partagée par l'USM Alger et Petro Atlético d'Angola avec 2 points chacun.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (PHASE DE POULES) ES TUNIS: Meziane ajouté à la liste africaine

Le milieu offensif international algérien Abderrahmane Meziane, fraîchement arrivé à l'ES Tunis, a été ajouté à la liste africaine du double détenteur du trophée, en vue de la Ligue des champions d'Afrique de football, a annoncé jeudi le club pensionnaire de la Ligue 1 tunisienne de football sur sa page officielle Facebook.

Meziane (25 ans) s'est engagé cet hiver avec le club tunisois pour un contrat de trois saisons et un montant de 1,5 million d'euros, en provenance du club émirati d'Al-Ain, qu'il avait rejoint durant l'intersaison de l'USM Alger, champion d'Algérie sortant.

Il rejoint la légion de joueurs algériens présents à l'ES Tunis : Bedrane, Benguit, Bensaha, Chetti, Meziani, et Tougal, ce dernier, à l'instar de Meziane est arrivé cet hiver en provenance du Hussein-Dey (Ligue 1/ Algérie).

Outre Meziane, le club Sang et a également inscrit sur sa liste africaine l'autre recrue hivernale l'attaquant Mohamed Ali Ben Hammouda (ex-FC Dhaid/ Emirats arabes unis).

L'Espérance, leader du groupe D avec 10 points, accueillera samedi à Radès (20h00), les Marocains du Raja Casablanca (2e, 7 pts), pour le compte de la 5e et avant-dernière journée de la phase de groupes de C1.

Outre l'EST et le Raja, ce groupe comprend également l'un des deux représentants algériens dans cette épreuve, la JS Kabylie (3e, 4 pts), qui sera en appel à Kinshasa pour affronter samedi l'AS Vita Club de la RD Congo (17h00).

APS

LIGUE 1 FRANÇAISE (AS MONACO) : Slimani parti pour rester

L'attaquant international algérien de l'AS Monaco (Ligue 1 française de football) Islam Slimani, annoncé sur le départ cet hiver, devrait finalement rester chez le club de la Principauté jusqu'à la fin de la saison, rapporte jeudi le site du magazine Onze Mondial.

«Monaco ne veut pas se séparer de ses deux attaquants (avec Jean-Kevin Augustin, ndlr). Malgré les rumeurs intenses cette semaine, la tendance en interne est bien différente».

Un proche du club nous a confiés que le club de la Principauté souhaite absolument conserver Islam Slimani et Jean-Kévin Augustin cet hiver.

Prêtés avec option d'achat, l'international algérien et le jeune buteur français ne seront autorisés à quitter l'ASM que si des remplaçants à leur hauteur sont trouvés par la cellule de recrutement.

Et, c'est loin d'être gagné», écrit la même source. Avant de rejoindre Monaco l'été dernier en provenance de Leicester City (Angleterre) pour un prêt d'une saison, Slimani (31 ans) avait évolué à Fenerbahçe (Turquie) et Newcastle (Angleterre), également sous forme de prêt, mais n'avait pu s'exprimer pleinement. Alors que tout marchait pour lui en début de saison, le limogeage de l'entraîneur portugais Leonardo Jardim, à l'origine du recrutement de Slimani (7 buts et 8 passes décisives en Ligue 1), et son



remplacement par l'Espagnol Robert Moreno a fini par changer la donne pour le meilleur buteur en activité de l'équipe nationale, relégué sur le banc des remplaçants.

Selon le site spécialisé Foot Mercato, le club monégasque a repoussé une offre d'Aston Villa (Premier league an-

glaise) pour Slimani, jugée insuffisante par la direction de Monaco. «Le coach du Rocher souhaite conserver son effectif actuel tant que des renforts de calibre n'arrivent pas. Pour l'instant, les pistes sont maigres à ce sujet».

Slimani et Augustin ne partiront donc pas pour l'heure

et cela leur a été signifié», selon la même source. En dépit d'un faible volume de jeu revu à la baisse, Slimani (31 ans) occupe la deuxième place au classement des passeurs du championnat avec 8 offrandes, devancé par l'Argentin du Paris SG Angel Di Maria, auteur de 9 offrandes.

TOURNOI UEFA ASSIST DE TIRANA (ALBANIE): Revue d'effectif pour la sélection algérienne des U17

Le staff technique national de l'équipe nationale algérienne des U17, en stage de préparation a effectué une revue de son effectif, avec un match d'application contre l'Académie de la FAF (0-1), mercredi au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), en prévision du tournoi UEFA Assist de Tirana, en Albanie, du 23 février au 1er mars 2020, a indiqué, jeudi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Trente (30) joueurs de la sélection

U17, sous la houlette du sélectionneur national Mohamed Lacete a effectué un regroupement de trois jours à Sidi Moussa, en attendant le second stage programmé du 25 au 28 janvier, toujours au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, a ajouté l'instance fédérale.

Cette rencontre face à l'Académie de la FAF a été suivie par le président de la FAF, Khiredidine Zetchi, en compagnie du Directeur technique national (DTN), Chafik Ameur et le chef de Département

Développement Elite, Abdelkrim Benaouda. Les protégés de Lacete avaient disputé un premier match mardi face à l'équipe des U17 de l'USM Alger (1-1), lors d'une partie de trois fois trente minutes. Lors du dernier stage dont le coup d'envoi est prévu samedi, le staff technique national des U17 devrait arrêter la liste définitive des joueurs qui participeront au Tournoi UEFA Assist, en compagnie de l'Albanie, la Lituanie et la Géorgie».

LIGUE 1 «RÉSERVES» (13E JOURNÉE/ MISE À JOUR): Les trois matchs retards programmés aujourd'hui

Les trois derniers matches retards du Championnat de football de Ligue 1 de la catégorie Réserves, comptant pour la 13e journée, auront lieu samedi 25 janvier, a indiqué la Ligue de football professionnel

(LFP) Au stade de Hydra, le Paradou Athlétic Club accueillera le CS Constantine à partir de 12h00, alors que l'ASO Chlef affrontera l'USM Alger, au stade Boumezrag à 11h00.

Pour sa part, la Jeunesse

sportive de Kabylie défiera le Mouloudia Club d'Oran, à 13h00 au stade du 1er novembre de Tizi Ouzou.

Le championnat de football de Ligue 1 de la catégorie Réserves, à la fin de sa phase aller (15e journée), est

dominé par la Jeunesse Sportive de la Saoura avec 38 points, suivie du Paradou AC (32 pts) et un match en moins et l'ES Sétif, 3e avec 31 pts. La dernière position est occupée par l'AS Ain M'lila, 16e avec 3 points.

TUNISIE: L'Algérien Ali Guechi rejoint l'US Tataouine

Le défenseur algérien Abdelaziz Ali Guechi a signé ce jeudi un contrat pour une saison et demie avec l'US Tataouine, a annoncé le club tunisien de Ligue 1 de football.

Sous contrat avec le MO Bejaia (Ligue 2) jusqu'au 30 juin 2020, l'ex-international olympique algérien de 30 ans a

préféré quitter le club de la Soummam pour rejoindre le championnat tunisien.

Le très expérimenté défenseur axial avait évolué dans plusieurs clubs algériens de Ligue 1 entre autres l'USM Annaba, le CA Bordj Bou Arreridj et l'ASM Oran avant d'effectuer une première expérience tunisienne à l'AS Gabès en

2016. Le comité directeur de l'US Tataouine est en train de tenter de renforcer son effectif, avant le début de la deuxième phase du championnat de Ligue 1.

L'US Tataouine occupe la 14e et dernière place du championnat de Tunisie avec 8 points à l'issue de la phase aller.

COUPE DU MONDE 2022: L'arbitre Mustapha Ghorbal en stage à Doha

L'arbitre international algérien Mustapha Ghorbal figure parmi huit arbitres africains retenus par la Fédération internationale de football (FIFA) pour effectuer

un stage de préparation des arbitres candidats à officier lors de la Coupe du monde Qatar-2022. Le stage de préparation aura lieu du 9 au 13 mars prochain dans la capitale qatarie Doha, selon la FIFA. Outre Mustapha Ghorbal, la liste de la FIFA comprend le Marocain Redouane Jayed, l'Egyptien Amin Amr, le Gambien Ba-

kary Gassama, le Sénégalais Magath Ndaye, le Sud-africain Victor Gomes, l'Ethiopien Tessema Bamlak et le Congolais Jean-Jacques Ndala.

La Roma sollicite Shaqiri

L'AS Roma se serait mis à l'idée de recruter le milieu suisse de Liverpool, Xherdan Shaqiri. Xherdan Shaqiri, le milieu offensif de Liverpool, suscite actuellement l'intérêt de l'AS Roma, d'après ce que rapporte Gianluca Di Marzio. Les Giallorossi envisageraient de formuler une offre pour l'international helvète d'ici la fin du mercato hivernal. Shaqiri pourrait être d'un apport intéressant à la Louve, surtout qu'il connaît le championnat italien.



Lukaku : «Mourinho n'avait pas les joueurs qu'il voulait»

L'ancien buteur des Red Devils a estimé que le technicien portugais aurait pu mieux réussir lors de son passage à Old Trafford. José Mourinho aurait pu mieux réussir avec Manchester United s'il avait eu "les joueurs qu'il voulait", a affirmé Romelu Lukaku, qui tient encore aujourd'hui l'entraîneur portugais en haute estime. Le buteur belge est arrivé à Old Trafford à l'été 2017 contre plus de 80 millions d'euros. À l'époque, Mourinho était déjà en place depuis un an et avait réalisé de lourds investissements avec notamment les arrivées de Paul Pogba ou Victor Lindelof. Interrogé par Sky Sports sur l'entraîneur qui avait tiré le meilleur de lui, Lukaku a répondu : "Je pense Roberto Martinez, Ronald Koeman et maintenant Antonio Conte. Je pense José Mourinho, s'il avait eu les joueurs qu'il voulait il aurait fait mieux que ce qu'il a fait."

Un nouveau record battu par de Bruyne

L'international belge est le joueur majeur du collectif citizen et a battu un nouveau record de passes décisives, à l'image du jeu proposé par son équipe sous Pep Guardiola.

Kevin De Bruyne est un des meilleurs joueurs du monde actuellement et il le prouve à chaque rencontre, son impact sur le jeu de son équipe est impressionnant. Buteur mais surtout passeur, il est à l'élaboration de la plupart des actions offensives de Manchester City et semble être la clé pour faire passer un cap au club citizen en Ligue des Champions. Le meneur de jeu de la Belgique a battu un record qui met en avant sa régularité.

L'international belge a marqué l'histoire de la Premier League en devenant le premier joueur à enregistrer plus de 15 passes décisives lors de trois saisons différentes. Il avait déjà réalisé cette performance en 2016-2017 avec 18 passes délivrées et en 2017-2018 avec 16 offrandes.

Cette saison semble légèrement différente puisqu'il a déjà transmis 15 passes décisives alors que nous sommes qu'à la moitié du championnat, il peut donc viser les 20 passes de Thierry Henry lors de la saison 2002-2003, le joueur français avait également inscrit 24 buts.



Adama Traoré, c'est costaud !

Encore impressionnant contre Liverpool (1-2) jeudi soir, Adama Traoré continue de séduire en Angleterre. Même le coach des Reds, Jürgen Klopp, a couvert de louanges l'ailier de Wolverhampton. La carrière d'Adama Traoré a pris un nouveau virage cette saison. Longtemps considéré comme un joueur très rapide mais improductif, l'ailier de Wolverhampton est enfin devenu plus décisif. Au point d'être aujourd'hui l'une des armes offensives les plus redoutables de la Premier League.

Un poison pour les défenseurs. Dans son maillot et son short presque trop petits pour ses biceps et ses cuisses surdimensionnées, l'Espagnol de 23 ans étonne avec sa morphologie atypique. Pourtant, Traoré n'est pas qu'une boule de muscles. Rapide et technique, le joueur formé au FC Barcelone a gagné en intelligence de jeu cette saison et fait souffrir ses adversaires. Virgil van Dijk et Andrew Robertson peuvent en témoigner.

Jeudi soir, les défenseurs de Liverpool, qui en ont pourtant vu d'autres, ont dû gérer à leur tour les accélérations incessantes de l'ancien Barcelonais, lui qui avait déjà fait très mal à Benjamin Mendy (Manchester City) et Jan Vertonghen (Tottenham) en décembre. Malgré la défaite de son équipe en fin de match (1-2), Traoré a été l'un des joueurs les plus en vue dans cette rencontre.

Can finalement sur le départ ?

Malgré son statut de placardisé, la Juventus Turin a récemment fermé la porte à un départ du milieu de terrain Emre Can (26 ans, 8 apparitions toutes compétitions cette saison) durant ce mercato d'hiver (voir ici). Face à l'insistance de l'international allemand, déterminé à partir, les Bianconeri sont cependant en train d'assouplir leur position. Ce vendredi, Sky Germany fait ainsi état de négociations entre la Vieille Dame et le Borussia Dortmund au sujet de l'ancien joueur de Liverpool. Doté de moyens financiers limités, le BVB ne peut se permettre d'acheter Can dès cet hiver. Mais une alternative pouvant prendre la forme d'un prêt avec option d'achat serait actuellement en discussion entre les deux clubs. Dans la Ruhr, le natif de Francfort compenserait le départ de Julian Weigl, vendu au Benfica cet hiver. Clin d'œil du destin : un temps annoncé au Paris Saint-Germain, Can pourrait alors défier le club de la capitale les 18 février et 11 mars prochains en 8es de finale de la Ligue des Champions ! Bien sûr, pour l'heure, on n'en est pas là, mais le média allemand se montre optimiste quant à un dénouement favorable de ce dossier.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmajid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmajid TAREB

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

**SAHARA OCCIDENTAL:
Les décisions unilatérales de la Centrafrique et Sao Tomé-et-principe constituent une nouvelle violation du droit international**

L'Algérie a pris connaissance des décisions unilatérales des gouvernements de la République centrafricaine et de Sao Tomé-et-principe d'ouvrir des représentations consulaires à Laayoune, ville occupée du Sahara Occidental et qui constitue une nouvelle violation des normes du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. «Ces décisions qui ne peuvent en aucun cas avoir un quelconque effet sur le statut juridique du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique, représentent une nouvelle violation des normes du droit international, des décisions et des résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité et de l'Assemblée générale des Nations Unies relative à la question du Sahara occidental», a ajouté le communiqué. Le ministère des Affaires étrangères a encore indiqué que ces décisions «transgressent aussi les fondements même des relations entre les pays africains tenus de se conformer en toutes circonstances aux règles et principes de l'Union Africaine, lesquels impliquent un devoir d'unité et de solidarité entre les pays fondateurs de l'Union». Ces décisions «ne concourent pas, enfin, à favoriser l'interaction requise entre les pays africains et risquent de compromettre sérieusement leur marche résolue vers la réalisation des objectifs qu'ils se sont assignés et qu'ils ont consignés dans l'acte constitutif de l'Union», a conclu le communiqué.

PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune reçoit les MAE participant à la réunion des pays voisins de la Libye

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, jeudi au siège de la présidence de la République, les ministres des Affaires étrangères et des représentants de la Tunisie, d'Égypte, du Tchad, du Niger, du Soudan, et du Mali, juste après leur participation à la réunion de consultation du Mécanisme des pays voisins de la Libye, abrité par l'Algérie, indique un communiqué de la présidence de la République.

Lors de cette audience, «le Président de la République a insisté sur la détermination de l'Algérie à ne ménager aucun effort en vue d'empêcher l'effusion du sang dans ce pays frère et mettre fin aux souffrances du peuple libyen, à travers le rapprochement des vues entre les frères libyens, en les incitant à mettre fin aux hostilités et à retourner à la table du dialogue inter-libyen à même de préserver l'unité du peuple et garantir sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire», a précisé la même source.

Dans ce contexte, il a rappelé «les résultats positifs issus de la Conférence de Berlin, notamment en ce qui concerne la consolidation de la trêve, l'embargo sur les armes et la reprise du processus politique», soulignant «l'importance du rôle des pays voisins de la Libye qui souffrent également de ce conflit et de ses répercussions graves sur la stabilité et la sécurité de



la région». Le Président de la République a tenu à souligner «la nécessité de renforcer la coordination et d'intensifier la concertation entre ces Etats et avec les acteurs internationaux, en vue d'accompagner les Libyens dans le processus de règlement politique de cette crise». Pour leur part, les ministres participant à cette rencontre «ont remercié le Président Tebboune pour cette initiative et lui ont transmis les salutations de ses homologues».

Ils ont exprimé également «leur attachement à une solution pacifique à la crise libyenne et leur profonde inquiétude quant aux immixtions

étrangères, au soutien militaire accordé aux parties belligères et à l'envoi de mercenaires, de terroristes et de combattants étrangers en Libye, ayant ainsi un impact négatif sur la sécurité et la stabilité de ce pays». Cette rencontre a été l'occasion «pour le Président de la République d'évoquer avec ces ministres les questions bilatérales, et de leur demander de transmettre aux présidents de leurs pays ses sentiments de considération, d'amitié et de respect ainsi que sa sincère volonté d'approfondir et d'intensifier la coopération bilatérale avec leurs pays», a conclu le communiqué.

ALGÉRIE-PALESTINE

La promotion des échanges commerciaux au centre des entretiens entre M. Rezig et l'ambassadeur palestinien

Les moyens de promotion des échanges commerciaux bilatéraux ont été, jeudi à Alger, au centre des entretiens entre le ministre du Commerce, Kamel Rezig et l'ambassadeur de l'Etat de Palestine, Amine Ramzi Makboul, indique un communiqué du ministère. Lors de l'entretien qui s'est déroulé en présence du ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai, M. Rezig a salué les relations «historiques et fraternelles» liant les deux pays, affirmant que son département ministériel poursuivra ses efforts visant à renforcer la coopération et à applanir

les entraves auxquelles sont confrontés les opérateurs économiques palestiniens en Algérie ainsi que la réception des produits palestiniens, ajoute la même source. Le ministre a mis en avant les perspectives de partenariat offertes aux deux parties, relevant que l'Algérie aspire à exporter ses produits vers la Cisjordanie et la Bande de Gaza. Pour sa part, le diplomate palestinien s'est dit pleinement disposé à soutenir toute initiative émanant de la partie algérienne à même de renforcer les échanges commerciaux bilatéraux, conclut le communiqué.

TUNISIE-ALGÉRIE

Le président tunisien Kais Saïed rend hommage à la moudjahida Djamilia Bouhired

Le président tunisien Kais Saïed a rendu hommage mercredi soir au palais de Carthage à la moudjahida Djamilia Bouhired, l'une des figures emblématiques de la révolution algérienne, et l'a décorée «des insignes de grand officier de l'ordre de la République tunisienne». Le président tunisien a reçu Djamilia Bouhired mercredi soir au palais de Carthage à Tunis. Il l'a décorée «des insignes de grand officier de l'ordre de la République tunisienne». «Il



s'agit d'un signe de reconnaissance de sa place et de ses longues luttes pour la libération de l'Algérie du colonialisme français et pour sa lutte continue pour la défense des libertés», selon l'agence de presse tunisienne TAP. Djamilia Bouhired avait pris part lundi, avec un important groupe de juristes, politiques, syndicalistes et artistes, à l'ouverture de la première édition de la semaine des films de résistance et de libération, qui se poursuivra en Tunisie jusqu'au 26 janvier, une manifestation organisée par la Cinéma-thèque tunisienne en partenariat avec l'Association libanaise des Arts «Rissalat».

HABITAT:

Installation de M. Tarek Belaribi au poste de DG de l'AADL

Tarek Belaribi a été installé, jeudi, dans le poste de directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement



du logement (AADL), en remplacement de Saïd Rouba, appelé à d'autres fonctions, a indiqué un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. S'exprimant lors de la cérémonie d'installation qui s'est déroulée au siège du ministère, le ministre du secteur, Kamel Nasri a mis l'accent sur la nécessité de poursuivre les efforts pour

la réalisation des projets de logements tracés dans le cadre du programme sectoriel, a précisé le communiqué. Il a souligné, en outre, l'impératif pour l'Agence d'ouvrir les portes du dialogue avec les souscripteurs et d'accélérer la cadence de réalisation des logements Location-Vente pour leur réception dans les délais fixés, a conclu la source.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE :

3 éléments de soutien aux groupes terroristes appréhendés à Skikda et Khenchela

Trois éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés, mercredi à Skikda et Khenchela, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) en coordination avec les services de la Sûreté nationale, indique jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, des détachements de l'ANP ont appréhendé en

coordination avec les services de la Sûreté nationale, le 22 janvier 2020, trois (03) éléments de soutien aux groupes terroristes à Skikda et Khenchela/5^e Région militaire», précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont arrêté, à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam/6^{ER}M, (19) individus et saisi huit (08) groupes électrogènes et dix (10) marteaux piqueurs, ainsi que cinq

(05) véhicules tout-terrain et (5000) litres de carburants destinés à la contrebande», alors que des Gardes-frontières ont saisi (37,5) kilogrammes de kif traité à Tlemcen/2^e RM», ajoute le communiqué. Dans un autre contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé à Boughni, wilaya de Tizi-Ouzou/1^{ER}RM, «un réseau criminel composé de six (06) individus, spécialisés dans le cambriolage à main armée». «Cette opération

a permis également de saisir, explique le MDN, un (01) fusil à pompe, un (01) fusil de chasse, ainsi que des armes blanches et deux (02) véhicules touristiques». Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi, à Batna et Tébessa/5^{ER}M, (14425) cartouches de différents calibres, alors que (16) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tamanrasset/6^{ER}M et Tlemcen/2^{ER}M», conclut le communiqué.

Saisie de plus de 10 quintaux de kif traité à Naâma

Une quantité de plus de 10 quintaux de kif traité a été saisie mercredi dans la wilaya de Naâma par des Gardes-frontières dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et dans la dynamique des opé-

rations visant à déjouer les tentatives de narcotraffic dans notre pays, des Gardes-frontières ont saisi, le 22 janvier 2020, lors d'une opération de recherche et de fouille à Ain Safra, wilaya de Naâma/2^{ème} Région militaire, une grande quantité de kif traité s'élevant à dix (10) quintaux et 30 kilogrammes», précise la même source. «Cette opération

qui vient s'ajouter aux multiples opérations ayant permis de mettre en échec des tentatives d'introduction et de colportage de drogues dans le territoire national, réitérera la permanente vigilance et l'entière disposition des Forces de l'Armée nationale populaire mobilisées à travers tout le pays», ajoute le communiqué du MDN.